No 28 — Rivière-du-Loup, Qué., 9 Juillet 1936 — 42ème Année

PRIX DE L'ABONNEMENT
$1 00 par année.

Le Saint-Laurent

PRIX DE L'ABONNEMENT
$1.00 par année

AVEC CALME ET SANG FROID

Nous avons eu des élections générales dans la province le 25 novembre dernier. Nous en aurons de nouvelles le 17 août prochain...

Nous n'apprendrons rien à nos lecteurs si nous leur disons qu'en fait la campagne électorale n'a jamais été interrompue depuis l'automne dernier. Nous avons vécu dans une atmosphère de crise politique. L'agitation a été permanente.

A certains moments, dans les grandes villes, on a pu craindre que des manifestations ardentes ne tournent à l'émeute. Mais il est juste de reconnaître qu'en dépit de l'intérêt passionné que la majorité de l'électorat a pris à suivre les débats, soit dans la presse, soit à la radio, soit au Parlement de Québec, notre peuple a gardé la mesure et le sang-froid nécessaires.

En novembre dernier, on signalait déjà l'attitude réfléchie des auditoires, et nous en avons fait ici même la remarque. Ce ne sont pas quelques échauffourées comme celles du marché Saint-Jacques à Montréal et de l'Ange-Gardien qui pouvaient donner le change sur les sentiments profonds de la masse. En général les assemblées étaient plutôt calmes. Plus nombreuses que d'ordinaire, elles comportaient sans doute la mise en scène de la "claque" traditionnelle chargée de déchaîner l'enthousiasme; il était impossible tout de même de ne pas souligner l'attitude silencieuse et réservée de la majorité des auditeurs. Pour la première fois depuis de nombreuses années, un groupe important de citoyens affichait résolûment la prétention de se renseigner et de juger.

Inutile de souligner le résultat de ce changement dans la mentalité populaire. Il s'est traduit par l'élection d'une opposition considérable. Finalement il aura amené la fin d'un régime...

Ce résultat est acquis, de l'aveu même des journaux qui ont servi au régime disparu.

Et un journal indépendant comme l'"Action Catholique" ne craignait pas de noter, dans un article bien pensé de M. Eugène l'Heureux, vendredi dernier : "On peut discuter les antécédents, la compétence et l'entourage de tel et tel chefs, on peut prétendre avec raison qu'un groupe offre plus de garanties que les autres; mais nul ne saurait nier qu'avec M Godbout, avec M. Duplessis ou avec M. Gouin, la Province de Québec entrera dans la voie de l'ordre nouveau, cela pour le plus grand bien de tous, sauf les exploiteurs de la misère humaine".

Nous commençons une ère nouvelle .Non seulement les équipes se renouvellent, mais aussi les programmes. Si ce changement a pu se produire, c'est que — ce point doit être bien mis en lumière — la population de la province a su l'exiger. Elle a lieu de se tenir d'ores et déjà satisfaite de cette heureuse promesse.

Ce qui compte à ses yeux, c'est avant tout la possibilité de préparer l'avenir, c'est la mise au point des institutions traditionnelles en liaison avec les réformes sociales qu'exigent les temps nouveaux.

Oui, c'est cela qui compte principalement pour les électeurs, plus prudents et plus instruits que jamais, et les partis qui se présentent devant eux feraient bien d'en prendre note.

Déjà plusieurs assemblées ont été tenues ici et là. Et l'on retrouve l'atmosphère de novembre dernier. Dans leur immense majorité des auditoires se montrent — *déjà* — plutôt blasés sur les récriminations et les violences de parole. Ils écoutent avec ce calme nouveau dont l'évidence invite à la réflexion. Qu'on nous permette le mot, ils donnent l'impression de gens qui ne sont pas disposés à se laisser "emplir".

On a souligné le rôle nouveau et important de la radio. Rien de plus juste. Nos gens écoutent ce qui se dit "dans l'air", ils lisent à tête reposée les compte-rendus de presse dont l'impartialité remarquable — encore une chose nouvelle! — est une des conquêtes de l'ordre nouveau. Les assemblées ne les prennent donc pas au dépourvu, mais elles leur servent à mesurer le sérieux et la psychologie des orateurs.

La présence de ces foules muettes et sérieuses devraient donner à penser à certains baladins de tribune qui se croient heureux de leurs "performances" et qui seraient fort surpris d'avoir été "jugés trop légers"... Si le peuple a le sentiment d'avoir été mal gouverné, il a aussi l'intention déterminée de bien choisir ses nouveaux maîtres.

L'heure est grave. Il ne faut pas dissimuler cette vérité. Il faut au contraire en avoir conscience.

C'est justement parce que l'heure est grave qu'il importe de ne pas accepter n'importe quel programme de réformes. Nous l'avons déclaré il y a quelques semaines, il faut se méfier de ces groupements nouveaux qui éclosent dans les grands centres et dont les origines et les visées sont de tout point inquiétantes.

On nous permettra d'alléguer aujourd'hui une autorité de premier ordre en faveur de nos idées de toujours. Cette autorité indiscutable et dont la haute impartialité ne peut être mise en doute est celle du primat de l'Eglise canadienne.

Qu'on relise donc le communiqué lu dans nos églises, et que le cardinal-archevêque a signé le 27 juin:

"Divers groupements cherchent présentement à recruter des adeptes pour des fins plus ou moins avouées. Sous couleur, notamment, de prôner la réforme sociale, on multiplie les appels les plus pressants, surtout aux masses ouvrières.

"Il ya lieu de se montrer très prudent à l'égard de ces associations pour le moins équivoques. Il est, en effet, toujours périlleux de s'y laisser embrigader, mais bien plus encore lorsque, sous l'inspiration et les menées de puissances étrangères, elles conduisent dans des voies inconnues ou suspectes.

"Que tous nos fidèles soient donc bien sur leurs gardes et ne se laissent point tromper par de faux discours ou des apparences mensongères".

De cette mise en garde, notre peuple doit retenir qu'il n'a rien à attendre de ces formations nouvelles écloses pour la plupart dans la métropole. Nous n'avons besoin chez nous, ni du "Front populaire", ni de l'"Anti-fascisme" : ce sont là des succédanés du communisme, et ils ne cherchent pas autre chose que l'aggravation du désordre. Ce n'est pas de ce côté que se trouvent les remèdes qui guériront nos plaies sociales.

Encore une fois, nous avons amplement à choisir dans les programmes des groupements principaux qui dominent la scène politique et dont nous connaissons les chefs et les doctrines.

Nous avons confiance dans l'esprit sérieux de notre population québécoise. Nous avons confiance dans cet élément considérable de l'électorat qui observe, écoute et juge *avec calme et sang-froid*. L'heure n'est plus aux appels à la "révolution" ni même à la "révolte". Notre peuple doit faire comprendre aux excités et aux démagogues qu'ils en seront pour leurs frais.

TREVE AUX INJURES! QU'ON NOUS FASSE JUGES DES PROGRAMMES D'AVENIR!

LA COMMISSION DE REVISION

La commission de Révision nommée en vertu de la Loi d'arrangement entre les cultivateurs et leurs créanciers a siégé en notre ville lundi et mardi dernier. Le président de la Commission, l'honorable juge L. J. Loranger, était accompagné de M. le commissaire H.-E. Lavigueur et du séquestre en chef, M. J. Pannneton.

La commission a entendu une douzaine de causes et est partie, mardi après-midi pour la Gaspésie et les autres districts du bas St-Laurent. Elle siégera encore ici, à son retour, le 17 juillet.

Choc et contre-choc électrique

Le "Times" de New-York résume dans une note intéressante neuf années d'expériences d'un ingénieur américain sur les causes de la mort provoquée par le courant électrique. Il y a là des observations fort curieuses.

Un ingénieur américain, M. Livingston Poln Ferris a consacré neuf années de sa vie à étudier les causes de la mort provoquée par le courant électrique. Après avoir électrocuté 900 cochons d'Inde, 12 lapins, 10 chats, 10 chiens, 500 moutons et 10 veaux et réussi à en ranimer une partie, M. Ferris a trouvé le moyen de ranimer des personnes électrocutées par un courant très faible, par exemple dans leur bain. Dans certains cas, il suffit d'un vingtième d'ampère pour tuer une personne bien portante.

M. Ferris a constaté que le courant le plus faible peut provoquer une "fibrillation" mortelle. Normalement, les fibres du muscle cardiaque se contractent et se desserrent sur un rythme absolument régulier, comme une machine complexe dont toutes les parties fonctionneraient à l'unisson. Le choc électrique stimule exagérément le fonctionnement du coeur; les fibres du muscle cardiaque s'en trouvent déréglées et vibrent indépendamment, et la pulsation du coeur ne peut plus se poursuivre. C'est ce qui s'appelle la fibrillation. Elle conduit au bout de quelques minutes, à la mort par asphyxie.

M. Ferris procéda à des expériences sur des animaux et non pas sur les hommes, sachant bien qu'un cochon de taille moyenne a le poids l'un homme assez gros, et que le poids de son coeur est le même, tandis qu'une brebis a le coeur d'une femme de taille moyenne.

Ensuite, M. Ferris se souvint d'une expérience faite par des savants français en 1899 qui avaient trouvé qu'un choc électrique violent arrête la fibrillation et remet le coeur en marche. Pour réussir, il faut, constate M. Ferris que ce contre-choc se produise très rapidement après le choc fibrillatoire. C'est donc le courant électrique qui est le remède contre les effets dangereux du courant électrique.

("Le Nouvelliste").

POUR LA BEAUTE DES ROUTES

Depuis quelques semaines, les routes de la province sont de nouveau envahies par la foule des visiteurs étrangers en quête de beaux paysages, de scènes nouvelles et pittoresques. Il n'est pas trop tard, pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, de songer à rendre nos routes plus agréables en faisant le nettoyage des abords des propriétés situées en bordure du chemin.

Il suffit de peu de choses, parfois, pour donner à une résidence, à une ferme, un aspect riant et coquet. Un peu de peinture, des clôtures en bon ordre et blanchies à la chaux, quelques massifs de fleurs devant la maison, un jardin bien aligné, changent à peu de frais l'apparence d'une propriété.

La province de Québec attire les touristes par le charme de ses paysages, la beauté sauvage de certaines de ses régions, la proverbiale hospitalité de ses habitants. Mais il ne faut pas oublier que le touriste voyage pour son agrément, pour récréer son esprit et reposer son regard dans la contemplation d'une belle nature. Il éprouve un plaisir très vif à parcourir nos belles campagnes, à s'arrêter ici et là devant une ferme qui attire son attention par la propreté de ses abords, par la beauté de son jardin orné de fleurs et de son verger aux arbres chargés de fruits.

Mais que de fois cette impression sera aussitôt détruite parce que les fermes voisines seront mal entretenues, dénudées d'arbres, de fleurs, que les bâtiments et clôtures seront délabrés, que tout trainera autour des bâtisses. Il suffirait pourtant de quelques minutes, chaque jour, pour redresser une clôture qui penche, pour ranger voitures et machines aratoires sous leurs abris, pour enlever les herbages inutiles du jardin, pous tenir en un mot les abords de la propriété propres et agréables.

L'aspect général de nos campagnes et la renommée de notre province ne pourraient que gagner à ces soins donnés par chacun à sa propre propriété.

"Bulletin du Tourisme".

Pour nos petites Clarisses

Cette année, comme les années passées, je dois faire appel à la générosité de la population de la ville et des comtés voisins, en faveur des Soeurs Clarisses.

Il s'agit de payer le bois pour le chauffage du monastère, durant l'hiver 1936-37.

Déjà, j'ai reçu l'aumône d'un certain nombre, qui se souviennent particulièrement. Entre autres aumônes, je reçois fidèlement, celle d'un curé d'un canton de colonisation, qui me fait parvenir un dollar "afin que cela m'aide", dit-il.

C'est en effet un bon moyen : Donner pour recevoir.

Celui qui comprend la charité de cette façon ne sera peut-être jamais "un riche", mais il est sûr d'avoir toujours quelqu'argent pour pouvoir en donner.

Je compte donc sur la charité de tous, car j'aurai $250.00 à payer.

Merci à l'avance à tous ceux qui donneront l'aumône du bois, aux dévoués quêteux, qui vous tenderont la main pour les Soeurs et à ceux qui feront parvenir leur obole au soussigné.

Dr CHS-HENRI DUMAIS

Evitez la grève des Bank-notes...
En faisant de la PUBLICITE

LENDEMAINS DE FETES

UNE PERLE, UN BIJOU EN SOUVENIR.

Un soleil radieux, toute une population rayonnante, des flots de communiants heureux, l'union des trois paroisses dans la joie et la fraternité, bonne entente parfaite entre les autorités religieuses et civiles, vibrantes allocutions, processions vers la Vierge et la pourpre romaine resplendissant sur des fêtes inoubliables, voilà ce dont tous les esprits et tous les coeurs sont remplis, à la suite de la bénédiction de la Grotte et du drapeau des Retraitants.

Nous avons juste le temps aujourd'hui de souligner d'un coup de crayon rapide quelques paroles, quelques remarques qui nous paraissent dominer l'ensemble.

A Saint-Patrice, Son Excellence voulait bien nous dire qu'elle avait, depuis le début suivi avec intérêt et sympathie, les humbles gestes, les manifestations de foi des Anciens Retraitants de Rivière-du-Loup. De la Grotte elle a ajouté qu'elle se réjouissait qu'on eût placé ici dans un parc, dans un endroit où trop souvent ailleurs on pose des objets scandaleux, la statue de la Vierge Immaculée, marquant ainsi, aux yeux des visiteurs, la foi de notre peuple.

A Saint-François-Xavier, le cardinal appuie sur le sens d'une bannière: 'Une bannière, c'est un drapeau, dit-il; et toujours, dans l'histoire du monde, on voit que les peuples ont marché sous les drapeaux, à la défense du roi. Vous marcherez, à la suite de votre bannière, aux combats qu'il faut livrer pour le Christ-Roi et pour la Reine du Ciel et de la terre".

A Saint-Ludger, il félicitait les Retraitants et tous les hommes de la ville et de la région d'avoir tenu à clôturer ces fêtes en l'honneur de Marie par une heure d'adoration à son divin Fils.

Mais c'est surtout à la Grotte que la joie a chanté dans les coeurs, dans les discours, qu'elle a éclaté dans les invocations et les chants.

Qu'on me permette de reproduire bien imparfaitement ce qui est resté dans mon souvenir d'une fraiche et fidèle peinture des lieux et du décor qui l'entourait tracée par le cardinal:

"Je félicite, disait-il, ceux qui ont choisi ce lieu pittoresque pour y ériger dans sa grotte, la statue de la Vierge de Lourdes. Les Saintes Ecritures nous apprennent que la nature, les rivières, les chutes, les forêts louent le Créateur. Ici, se reproduit dans les faits le texte sacré. Cette chute dont on entend les mugissements, cette couronne de rochers, ces bois verdoyants, ces eaux limpides chantent à l'Immaculée mère de Dieu, les chants de la nature".

Mais Celle qui, dans ces fêtes doit rester au-dessus de tous, Celle qui doit y dominer tous les discours, tous les souvenirs, tous les personnages, toutes les splendeurs, c'est "l'Apparition".

Les paroles du Révérend Père Bouchard, il faut que nos mémoires et nos coeurs les retiennent comme un bijou qu'un ami laisse en souvenir à son ami :

"Qu'est-elle, disait-il en substance, venu apprendre à la terre, la Reine du Ciel? Parlant à l'humble Bernadette, elle est venue lui dire : "Je suis l'Immaculée"... Je suis l'Immaculée et vous, vous ne l'êtes pas!

"Et, parce que vous n'êtes pas immaculée, il vous faut fare pénitence.

"Et la Vierge répétait à la voyante ces mots: 'Pénitence! Pénitence! Pénitence!"

Le Saint Pape Pie X, nous mettait en garde contre "les vaines complaisances dans le succès, si funestes à l'oeuvre de Dieu". Ce sont là ses paroles textuelles.

Retraitants, grâce à nos dévoués curés, à nos zélés chapelains, nous avons eu une belle fête ;mais qu'il n'en reste rien d'humain dans nos coeurs; qu'il n'y reste qu'un souvenir précieux: celui de l'Immaculée glorifiée parmi nous en ce jour inoubliable du 5 juillet 1936; le souvenir de la prière du Christ-Roi quittant le Ciel pour toucher de son pied virginal la pierre d'une grotte sauvage perdue dans les montagnes de Lourdes et dire : "Je suis l'Immaculée Conception"... mais vous, vous n'êtes pas immaculée, vous êtes de pauvres pécheurs qui avez grand besoin de ma protection! "Pénitence! Pénitence! Pénitence!"

Si cet unique souvenir ne domine pas tous les autres, toutes nos satisfactions dans le succès, tous nos bonheurs, s'il ne reste pas profondément imprimé dans nos coeurs, s'il s'envole... la bénédiction de la grotte restera comme un fait vulgaire et tout humain, comme un rayon de joie traversant des jours sombres, peut-être, mais rien de plus, rien de profond, rien qui reste, rien qui produit des fruits de salut.

Rappelons-nous: "Je suis l'Immaculée... et vous ne l'êtes pas! Pénitence!"

Que ces simples mots de notre Reine soit comme la perle précieuse, le bijou gardé jalousement en souvenir de la bénédiction de la Grotte.

JEAN LAVIGNE.

Des nouvelles manufactures, en voulons-nous?

Nous avions en notre ville hier, M. Towers, de Montréal. Ce monsieur est le président et le gérant général d'une assez importante manufacture de Montréal fabriquant des gants pour sport et des gants de travail, ainsi que des vêtements pour sport, des habits de chantiers, des imperméables, capots en cuirs, etc., etc.

Cette compagnie, qui a déjà une dizaine d'années d'existence, emploie actuellement 75 mains; elle a cinq voyageurs sur la route, enfin ces manufacturiers ne sont pas des plus importants, mais leurs progrès sont sensibles. M. Towers songe à agrandir les cadres de son industrie, et comme bien d'autres, il songe à quitter la Métropole pour une petite ville où les conditions de travail, etc., sont plus avantageuses.

M. Towers a été impressionné des avantages qu'il trouverait ici. Il a visité notre ville en tous sens, avec le directeur de nos services municipaux, il a aussi visité quelques bâtisses qui pourraient lui convenir, mais c'est toujours la même question pour déménager et agrandir une affaire, il faudrait un peu de capital nouveau, et comme nous sommes déjà à faire la perception d'une souscription pour une manufacture que nous avons déjà en vue, il serait difficile d'entreprendre une pareille démarche avant que cette première nouvelle manufacture soit en opération, ce qui ne peut être avant la mi-août.

Qu'on se hâte donc de verser le montant de la souscription déjà faite pour une manufacture de hardes à la Banque Provinciale, Station afin que notre première nouvelle manufacture soit en opération le plus tôt possible, et dans la suite il sera des plus facile d'avoir ici quatre ou cinq nouvelles manufactures.

M. Towers était accompagné de son aviseur, M. Berger a rencontré M. le Maire Lizotte à son bureau, et est parti très satisfait de son premier voyage ici. Il se promet bien de revenir en septembre ou octobre. Il ne peut quitter Montréal avant la fin de l'année, qui est la fin de son présent bail.

Donc dépêchons-nous avec notre première souscription. L'avenir est aux ambitieux et à ceux qui se remuent et savent prendre un risque. "Qui ne risque rien n'a rien".

LA NATATION ET AUTRES SPORTS

Par : John L. Rice, M. D.,
Commissaire du Service d'Hygiène de la ville de New-York.

Tout le monde devrait apprendre à nager. Pourquoi les parents ne permettraient pas à leurs enfants de se familiariser avec l'eau et ne les initieraient pas à l'art de la natation? Les enfants apprennent vite à se maintenir à la surface. Les adultes eux-mêmes apprendraient vite à nager sous la direction d'un bon instructeur.

La natation est l'un des meilleurs exercices, car non seulement il permet et provoque les respirations profondes mais il met en activité tous les muscles du corps tout en forçant les gens à se tenir au grand air et au soleil. Les personnes qui résident dans le voisinage de la mer ou d'un lac, feraient bien d'aller s'y plonger avant le déjeuner. Le bain matinal donne de la vigueur et dispose aux travaux de la journée.

Cependant, retenez bien ceci : de grâce, n'allez pas vous baigner dans les lacs ou les rivières où l'eau est contaminée. Si les eaux d'égout s'y jettent ne vous y baignez pas, car vous pourriez contracter la fièvre typhoide ou des maux d'oreilles, de gorge ou autres.

De plus, que vous soyez bons nageurs ou non, il n'est pas recommandable que vous restiez à l'eau plus de trente minutes. Vous pourriez, après une séance d'une demi-heure, vous fatiguer outre mesure et prendre froid. Ajoutons que vous ne devez pas aller à l'eau immédiatement à la suite d'un repas. Attendez quelques heures.

Les jeux de plein air sont toujours bienfaisants. Les adultes feront en sorte de ne pas se fatiguer. Les amusements sont si variés, qu'il est facile pour chacun de faire un choix approprié. Aux jeunes la balle au camp, le tennis; le jeu de croquet, de tir à l'arc, de palets conviennent mieux aux adultes. Prenez garde aux coups de soleil, en vous amusant dehors à l'heure de midi. Les marches dans le bois ou dans les champs sont toujours bienfaisantes aux adultes surtout. Rien ne peut les remplacer.

On ne saurait trop recommander les sports de plein air pendant la belle saison. Ils contribuent à vous maintenir en bonne santé.

LE CHAR ALLEGORIQUE DE SAINT-ARSENE

Dans notre compte-rendu de la célébration de la Saint-Jean-Baptiste, la semaine dernière, nous avons mentionné que le char de "La Fermière" avait été organisé par les citoyens de Saint-Arsène, mais nous n'avions pas alors reçu les noms des personnes qui représentaient les personnages. C'était Madame Joseph Laforest, "la fermière" avec Mlle Marie-Marthe Laforest, MM. Antoine et Omer Laforest.

Décès de Mlle Azilda Dugal

Est décédée à l'hôpital de Ste-Anne, Québec, Mlle Azilda Dugal.

Son service a eu lieu en l'église de Notre-Dame du Chemin, Québec, mardi le 7 juillet et l'inhumation au cimetière de St-Patrice de la Rivière-du-Loup.

Nos sympathies.

UN DES NOTRES

(Photo Albert Dumas, Montréal)

M. le docteur Victorien Dubé, qui obtenait récemment de l'Université de Montréal son doctorat en Chirurgie Dentaire avec grande distinction, ouvrira son bureau le 10 juillet.

Le docteur Dubé est un ancien élève du Collège de Ste-Anne de la Pocatière. Pendant son cours universitaire qu'il vient de clôturer si brillamment, le docteur Dubé a obtenu plusieurs distinctions. Il convient de noter, entr'autres, qu'il fut, chaque année, détenteur du Prix de la Banque d'Epargne de Montréal. En 1934, il fut Président du Comité de Régie des Etudiants de sa faculté et en même temps Trésorier de l'Association générale des Etudiants de l'Université de Montréal. Cette année, il était Aviseur de ce même Comité de Régie. Dans la pratique de sa profession, le docteur Dubé connaîtra sûrement les mêmes succès qui ont marqué son cours universitaire.

A la fin de septembre prochain, il partira pour le Northwestern University à Chicago, où il se spécialisera en Prothèse, Exodontie et Céramique.

Le nouveau dentiste est le fils de Monsieur L.-P. Dubé, licencié, de cette ville. Il aura son bureau au No 35, rue Lafontaine, dans la maison de son père.

"Le Saint-Laurent" est heureux de lui formuler ses meilleurs voeux.

DECES DE MONSIEUR EMILIEN DUFRESNE

Nous regrettons d'apprendre la mort subite à Montréal, le 2 juillet de M. Emilien Dufresne, président et gérant général de la Compagnie de Biscuit Aetna. Il était âgé de 49 ans.

M. Dufresne, depuis plusieurs années, passait la belle saison avec sa famille à Cacouna où il était fort estimé. Il comptait aussi de nombreux amis à la Rivière-du-Loup.

Outre son épouse, née Adrienne Collin, il laisse dans le deuil deux fils, Jean et André; trois filles, Madeleine, Marguerite et Claire, et sa mère, Mme Raphael Dufresne.

Nous prions madame Dufresne et les autres membres de la famille si cruellement éprouvée d'agréer l'expression de nos plus sincères sympathies.

DECES DE M. JOS. CAWTHORNE

C'est avec un profond regret que nous avons appris le décès à Cabano, lundi matin, le 6 juillet, de M. J. Cawthorne, représentant de la Compagnie d'Assurance "La Métropolitaine" à cet endroit. M. Cawthorne a succombé à une angine de poitrine après quelques heures de maladie seulement. Il était âgé de 46 ans et célibataire.

M. Cawthorne avait précédemment résidé en notre ville pendant de nombreuses années et il y comptait encore un cercle considérable d'amis qui regretteront sincèrement sa disparition prématurée.

DECES DE M. GEORGES BOISVERT

Une figure avantageusement connue dans le monde des affaires vient de disparaitre dans la personne de M. Georges Boisvert, gérant de l'Ontario Paper Company, qui a succombé aux suites d'une opération chirurgicale au cours de la nuit de mardi dernier, le 30 juin, à l'hôpital Ste-Marie de Montréal.

Le regretté défunt était âgé de 47 ans, et sa disparition cause un grand deuil dans les cercles industriels et commerciaux canadiens-français.

Feu M. Georges Boisvert laisse pour pleurer sa perte son épouse, née Antoinette Blondeau; deux fils, Jacques et Pierre; deux filles, Marie-Andrée et Marie-Paule; ses frères, M. Henri Boisvert, N. P., de Québec; M. Arthur Boisvert, de Saint-Raymond; le capitaine Boisvert, de Québec; M. Sévérin Boisvert, de Concord; ses soeurs: Mme B. Bourassa, de St-Raymond, Mme Auger, de Ste-Croix; Mme Bourque, de Concord, N.-H.; son beau-frère et sa belle-soeur, M. et Mme J.-W. Michaud, de Québec; sa belle-mère, Mme Vve Antoine Blondeau, de Rivière-du-Loup.

Nous prions la famille si douloureusement affligée de bien vouloir accepter l'expression de nos plus sincères condoléances.

Concert à St-Ludger

Dimanche, à 8 heures, concert donné par la Fanfare de la Cité sous la direction de M. Willie Girard.

L'enlèvement des clous sur les routes

Les clous sur les routes ont toujours été le cauchemar des automobilistes qui leur attribuent avec raison, la plupart des crevaisons qu'ils ont à subir. Si l'on en croit une expérience récente, cet ennui serait bientôt appelé à disparaitre.

Au commendement de juillet, dans le district de Québec, on a placé sur le devant d'un camion une barre électro-magnétique avec le résultat qu'après un parcours de douze milles le camion revenait avec dix-huit livres de clous de chevilles, de crochets et de bouchons métalliques ramassés en cours de route.

Les officiers du département de la Voirie se proposent d'installer ces barres magnétiques sur un grand nombre de camions qu'on fera circuler sur tous les grands chemins de la province.

Un Banquet à Sir Eugène Fiset

Mardi soir dernier, à Trois-Pistoles, les libéraux du district de Rimouski ont donné un banquet à leur député, Sir Eugène Fiset, à l'occasion de son prochain départ pour l'Europe où il ira prendre part aux grandes cérémonies de Vimy. Plusieurs députés fédéraux, l'honorable M. Adélard Godbout et d'autres personnages de marque y assistaient.

A la table d'honneur on remarquait : Sir Eugène Fiset, l'hon. M. Adélard Godbout, M. Oscar Boulanger, député fédéral de Bellechasse, M. Georges Bouchard, député fédéral de Kamouraska, M. le Dr J.-E. Moreault, ex-député de Rimouski, M. L. Casgrain, ex député de R.-du-L. M. Pierre Gagnon, ex-député de Kamouraska, M. Eugène Godbout, de St-Eloi, père du premier ministre, M. le Dr Octave Lacroix, M. Jules Brillant, M. Jules Lizotte, préfet du comté de Rivière-du-Loup, M. Emmanuel Danjou, ancien député, M. Edouard Fiset, M. le notaire J.-H. Rousseau, M. Alexandre Michaud, M. Lucien Sasseville, M. Arthur Gendreau, M. Arthur St-Onge, etc., etc.

Les orateurs se succédèrent dans l'ordre suivant : M. Georges Bouchard, député fédéral de Kamouraska, M. Jules Brillant, président de la Compagnie Electrique du Bas Saint-Laurent, le général Fiset, le héros de la fête, M. Hervé Rousseau, notaire de Trois-Pistoles, le Dr Moreau, ancien député provincial à Rimouski, M. Oscar Boulanger, député fédéral de Bellechasse, M. Jules Lizotte, maire de St-Eloi et préfet du Comté de Riv.-du-Loup, M. Léon Casgrain, ancien député provincial de Rivière-du-Loup, et l'honorable M. Adélard Godbout, premier ministre de la province de Québec.

Fête de Sainte-Anne
Le 26 Juillet 1936

Concert à la Pointe, dimanche, le 26 juillet, à 2 heures p. m., par la Fanfare de la Cité de Rivière-du-Loup.

Les musiciens descendront le matin. Départ à 6.30 heures a. m. de l'hôtel de ville pour se rendre à la messe qui aura lieu à 7.30 heures, spécialement pour les musiciens et tous les pèlerins qui les accompagneront pour la communion. Après la messe, déjeuner en plein air. Dans l'après-midi, concert à 2 heures, et à 4 heures saint solennel et prédication en plein air.

Excursion des Chevaliers de Colomb
Au Cap Trinité
LE 19 JUILLET

Dimanche, le 19 juillet, les Chevaliers de Colomb feront leur excursion annuelle au Cap Trinité. Cela veut dire qu'une magnifique occasion se présente de passer une agréable journee sur l'eau à respirer l'air frais, confortablement installé sur le vapeur "Rivière-du-Loup", tout en admirant les beautés pittoresques qui se présentent aux yeux du voyageur sur le magnifique parcours du Saint-Laurent et du Saguenay.

Voyage enchanteur qu'on refait avec un plaisir toujours nouveau. Traversée du fleuve au doux balancement du navire pendant que le regard se porte au loin sur les majestueuses Laurentides... Puis on entre dans le fameux Saguenay et on voyage à travers un véritable cataclysme de la nature, sur des eaux qui atteignent jusqu'à un mille et demi de profondeur, chenal unique ou plutôt crevasse immense résultant de l'action des glaces et que les eaux durent remplir avant de pouvoir poursuivre une autre course.

Prendre part à l'excursion du 19 juillet, c'est contempler l'incomparable Cap Trinité, pic gigantesque qui se dresse à dix-huit cents pieds au-dessus des eaux. C'est éprouver l'impression inoubliable de cette masse de rocher se dressant de cette hauteur au-dessus des vapeurs, pendans que la sirène lance ses appels stridents qui se répètent de rocher en rocher.

Que faut-il faire pour prendre part à cette excursion toujours populaire des Chevaliers. Acheter ses billets de bonne heure car le nombre des passagers est limité. Cette recommandation s'adresse particulièrement à ceux qui l'année dernière, durent rebrousser chemin sur le quai, vu qu'il n'y avait plus de billets disponibles.

Les billets sont en vente en différents endroits. Pour réserver les cabines on devra s'adresser à M. Joseph Langevin, le soir, chez les Chevaliers de Colomb.

COMME EN 1850

Celui qui voyagea dans nos campagnes constate un renouveau de ce que rapportait l'abbé Groulx, parlant de la situation dans laquelle se trouvait notre population agricole, vers 1850. Partout, sur toute l'étendue de la province, on rencontre des jeunes gens par centaines rendus à un âge où ils ont le droit de songer au mariage, où ils ont le dévoir de fonder des foyers, mais ces jeunes gens, solides, fils des pionniers du pays, sont sans avenir parce que sans établissement, et pour la presque totalité, sont sans moyen de s'en procurer.

Il y a à peine dix ans, dans la plupart de nos paroisses agricoles, un garçon à marier était cet oiseau rare qui attirait les regards des beautés campagnardes.

Cette situation fut le résultat d'une émigration constante de la jeunesse de nos campagnes vers les centres industriels des Etats-Unis, émigration due au fait que nous ne nous occupions pas de l'établissement de cette jeunesse canadienne au pays.

L'émigration des nôtres a cessé tout simplement parce que les administrateurs de la chose publique aux Etats-Unis ne veulent plus recevoir nos hommes tout faits, même si nous les avons fait instruire et nous leur avons payé un cours universitaire.

A la campagne, par les temps peu pressés, entrez dans les magasins, dans les restaurants, dans les boutiques de forge, au moulin à farine, et vous trouverez ces endroits remplis de jeunes gens qui ne savent trop que faire, flânant des journées entières et jouant aux cartes ou aux dames pour "tuer le temps". On en rencontre parfois qui s'informent s'il n'y aurait pas moyen de s'établir quelque part.

Généralement, ces jeunes sont de bons travailleurs; mais sur la ferme, il se trouve plus de bras qu'il n'en faut pour la culture. Ils prennent donc la vie aisément, semble-t-il, mais il coule dans leurs veines un sang qui porte de l'atavisme de pionniers.

N'ayant pas l'argent nécessaire à l'achat d'une ferme dans la vieille paroisse, ils croient l'avenir sans issue. C'est que pour la presque totalité, ces jeunes sont d'une ignorance absolue des possibiltés d'établissement au pays canadien.

Comme nous ne nous sommes jamais préoccupés de préparer nos régions nouvelles de terre arable pour l'établissement de la jeunesse agricole du pays, les agriculteurs ne connaissent pas plus que leurs enfants, les régions nouvelles où ils pourraient leur aider à s'établir.

C'est la situation de 1850 qui se répète.

A cette époque lointaine, nous avions déjà perdu de notre ponulation pour le bénéfice des Etats-Unis.

De nos jours, laisserons-nous cette situation se régler de la même façon?

J.ERNEST LAFORCE.

Commissaires d'écoles réelus par acclamation

MM. Jos. Savard et Pierre Laperrière ont été réélus, lundi dernier, commissaires de la Commission Scolaire de notre ville pour un nouveau terme.

Nos félicitations.

Election des Commissaires ou Syndics d'Ecoles

Pour avoir droit de voter aux élections des commissaires ou syndics d'écoles, il faut avoir acquitté toutes ses contributions scolaires.

CYRILLE-F. DELAGE,
Surintendant.

QUEBEC, le 30 juin 1936.

Un concours d'embellissement

Ouvert à une centaine de fabriques de beurre et de fromage par la Société d'Industrie Laitière.

$661.00 *OFFERTS EN PRIX*

Québec, 11/6/36. — Encouragée par le succès qui couronne chaque année son concours d'embellissement des fabriques de beurre et de fromage, la Société d'Industrie Laitière de la province de Québec a ouvert un 6e concours de ce genre qui intéresse cette année les comtés de Joliette, Montcalm, Labelle, Papineau, Témiscamingue, Abitibi, Gatineau, Hull et Pontiac. On compte environ cent fabriques dispersées à travers ces neuf comtés de l'ouest de la province.

Cette nouvelle a été communiquée à la presse par M. Alexandre Dion, secrétaire de la Société d'Industrie Laitière, qui a ajouté qu'un total de $661.00 en prix sera distribué entre les meilleurs concurrents comme suit: $75, $65, $60 $55, $50, $45, $43, $41, $39, $35, $33, $30, $28, $25.

Ce concours d'embellissement qui est propre à rendre nos campagnes plus attrayantes en donnant aux fabriques un coup d'oeil plus agréable, plus coquet, s'est ouvert avec la saison de fabrication et sera jugé par M. E.-U. Chevalier, sous-inspecteur général des fabriques de la région. Les résultats en seront publiés à l'automne.

"Le but de notre Société en organisant de tels concours", a ajouté M. Dion, "n'est pas d'imposer des dépenses extraordinaires aux fabricants. Nous leur recommandons seulement de procéder à un travail d'embellissement qu'ils sont capables d'accomplir eux-mêmes, et à peu de frais : un peu de peinture ou de chaux à l'occasion, le redressement des clôtures, l'entretien d'un parterre de fleurs, le redressement des allées et le souci d'une propreté générale suffisent à transformer l'aspect d'une fabrique et de ses abords, et c'est autant de gagné pour la beauté du paysage et l'agrément du touriste".

Lettre hebdomadaire aux cultivateurs

(Station expérimentale Ste-Anne de la Pocatière).

CONTROLE DE L'ESSAIMAGE

La saison d'essaimage dans notre district commence ordinairement vers le 20 juin; à partir de cette date jusqu'à la fin de la saison d'essaimage toutes les colonies doivent être examinées à intervalle de neuf à dix jours pour voir si elles renferment des cellules royales et pouvoir les traiter en conséquence.

A la Station Expérimentale de Ste-Anne au cours des 9 dernières années, deux méthodes de contrôle ont été expérimentées:

Première méthode : Aussitôt que nous découvrons des cellules royales contenant des larves nous enlevons la vieille reine et détruisons toutes les cellules royales. Neuf ou dix jours plus tard nous détruisons de nouveau toutes les cellules royales et nous introduisons une jeune reine pondeuse ou si nous n'en avons pas nous laissons une cellule royale. Sur les 76 colonies ainsi traitées nous n'avons eu que 6.5% d'essaimage et nous avons obtenu une production moyenne de 73.1% livres par colonie.

Deuxième méthode : Lorsque nous avons trouvé des cellules royales contenant des larves, tous les rayons contenant du couvain sont placés dans une hausse et toutes les cellules royales sont détruites. La chambre à couvain est remplie de rayons vides. La reine et quelques abeilles sont délogées par secouage de l'un des rayons de couvain et sont laissées dans la chambre à couvain inférieure. Un protège-magasin est placé par-dessus la chambre contenant la reine et par-dessus nous plaçons les hausses contenant le miel sur lesquelles nous plaçons un autre protège magasin et en dernier lieu la hausse contenant le couvain. Neuf ou dix jours plus tard, toutes les cellules royale qui se trouvent dans la chambre à couvain de dessus sont détruites.

Sur les 59 colonies qui furent traitées de cette manière nous avons eu 33.9% d'essaimage et obtenu une production moyenne de 104.9 livres par colonie.

Les méthodes de contrôle d'essaimage ci-dessus n'affectent pas la récolte de miel de façon appréciable. Dans la première méthode, il vaut mieux introduire des jeunes reines pondeuses que de se servir de cellules royales pour éviter une perte de temps. Il est également à noter qu'au point de vue production du miel la deuxième méthode est de beaucoup préférable à la première.

Service anniversaire

Le service anniversaire de Madame Marcel Michaud, sera chanté en l'église de St-François-Xavier, le 13 juillet, à 9 heures.

Parents et amis sont invités à y assister.

La Jeunesse Etudiante Catholique en semaine d'études

DU 7 AU 12 JUILLET. — AU COLLEGE NOTRE-DAME.

La Jeunesse Etudiante Catholique (JEC) tiendra bientôt les assises annuelles de ses Dirigeants et Militants.

Des chefs du mouvement viendront de la plupart des collèges classiques de Québec et d'Ontario, et se rencontreront pendant 5 jours au Collège Notre-Dame, en face de l'Oratoire Saint-Joseph.

Une telle semaine d'études apparaît comme vitale dans l'orientation du mouvement; ces 150 "gars" venus de toutes latitudes mettront en commun leurs expériences respectives et étudieront les prochaines réalisations jécistes en fonction du plan quatriennal établi en septembre dernier.

Toute la technique de la J. E. C.; fondations, réunions, propagande, action sur le milieu étudiant, réalisations jécistes, etc., est au programme de la semaine.

Voici le programme de la semaine:

Le 7, dans la soirée, arrivée des semainiers, inscriptions au Collège, organisation des différents Comités.

Les Aumôniers se retirent au Scolasticat Saint-Joseph, à côté du Collège.

Le 8 et les jours qui suivront, les réunions des Commissions alterneront avec les séances plénières. Chaque soir, programme récréatif à la jéciste.

Toute la journée du 12, dimanche, sera consacrée à tirer les conclusions de la semaine. A cette occasion tous les Jécistes de la Province sont invités à venir assister à la messe qui aura lieu le matin à l'Oratoire Saint-Joseph, et aux séances plénières. Si l'on en juge par les adhésions reçues à date, ils seront nombreux ceux-là qui viendront fraterniser toute une journée entière dans cet atmosphère unique de la J. E. C.

Le soir, ils assisteront en force au meeting anniversaire de la J. O. C., au Forum.

L'Organisation de la Semaine d'Etudes a pris ses dispositions pour pouvoir loger tous les copains.

« La mairesse de Montréal tranche le gâteau du C.P.R. »

Au cours de la cérémonie qui marqua, dimanche soir, à la gare Windsor, à Montréal, le cinquantenaire du premier train transcontinental du Pacifique Canadien, Madame Camillien Houde, mairesse de la métropole, trancha l'énorme gâteau d'anniversaire qui avait été préparé pour la circonstance. Nous voyons ici Madame Houde, au moment où elle accomplit ce geste symbolique.

Notre-Dame-du-Lac

Mme Vve François Boucher meurt à Notre-Dame du Lac, le 18 juin. La regrettée défunte, née Sophie Bérubé, était âgée de 80 ans. Elle laisse pour pleurer sa perte un fils, M. Emilius Boucher, de Cabano; ses filles, Mlle Alida Boucher, de Notre-Dame du Lac; Mmes Vve Arsène Gagné, Pierre Thomassin, de Montréal, Mme Antoine Landry, de Notre-Dame du Lac; Mme Jos.-W. Chamberland, Ste-Rose du Dégelé; Mlle Marie Boucher, de Notre-Dame du Lac; Mme Omer Guay, de St-Questin; ses belles-filles, Mme Emilius Boucher, de Cabano; Mme Vve Eliud Boucher, de Causapscal; ses gendres, MM. Pierre Thomassin, de Montréal; Jos.-W. Chamberland, de Ste-Rose du Dégelé; Antoine Landry, de Notre-Dame du Lac; Omer Guay, de St-Quentin.

Son service eut lieu dans l'église paroissiale le 22 juin. M. le chanoine Ernest Gagnon, curé de la paroisse fit la levée du corps et M. l'abbé Geo. Côté, vicaire chanta le service. Au chœur, on remarquait: M. le chanoine Gagnon, de Notre-Dame du Lac; MM. les abbés J. Eud. Desbiens, curé de Ste-Rose, Camille Lachance, Rivière-Bleue; Adélard Beaulieu, St-Emile d'Auclair; Hector Lanouette, St-Juste du Lac; Pierre-Léo Bernier, Sully, J. Albert St-Laurent, Le Jeune.

Les porteurs étaient: MM. Omer Bouchard, Julien Painchaud, Achille Fournier, Eliphas Beaulieu, M. C. F. Beaulieu, notaire portait la croix.

Les dames d'honneur étaient: Mesdames C. F. Beaulieu, Eliphas Beaulieu, Omer Bouchard et Julien Painchaud.

Offrandes de messes : MM. les abbés Georges Gagnon, St-Arsène; Adélard Beaulieu, St-Emile d'Auclair, J.-Eud. Desbiens, Ste-Rose; Hector Lanouette, St-Juste du Lac; M. et Mme Pierre Thomassin, de Montréal; Mme Vve Eliud Boucher, Mlle Dolorès Boucher, MM. Eliud et Urgel Boucher, de Causapscal; M. et Mme Jos.-W. Chamberland, Ste-Rose; M. et Mme Ulfranc Boucher, Notre-Dame du Lac; Mlle Rachel Chamberland, Ste-Rose; Les enfants de M. et Mme Pierre Thomassin, Montréal; M. et Mme André-Albert Morissette, Causapscal; M. et Mme C.-F. Beaulieu, Notre-Dame du Lac; Mlle Solange Chamberland, Ste-Rose; Alma Soucy, St-Alexandre; M. et Mme Odilon Dubé, Famille Mme Vve Arsène Gagné, Montréal; M. J.-M. Dupuis, gérant de la Cie de Téléphone de Kamouraska; M. Roméo Chamberland, Ste-Rose; M. et Mme Emélius Boucher, Cabano.

Bouquets spirituels : M. et Mme Emilius Boucher, Cabano; M. et Mme Antoine Landry, Notre-Dame du Lac; Mme Eliud Boucher, Mlle Dolorès Boucher, MM. Eliud et Urgel Boucher, Causapscal; Famille J.-M. Bélanger, Cabano; Familles Luc Paradis, Montréal; Elzéar Grandmaison, St-Pacôme; Famille Mme Vve Arsène Gagné, Montréal; Famille Jos. Raymond, St-Jacques; M. et Mme Omer Guay, St-Quentin.

Offrandes de messes : M. et Mme Antoine Landry, Notre-Dame du Lac; Omer Guay, St-Quentin.

Tributs floraux : Couronne: RR. SS. des Filles de Jésus, Notre-Dame.

Gerbe de fleurs : M. et Mme Ph. Lambert, Notre-Dame; Mlle Lucille Chamberland, Ste-Rose du Dégelé.

Sympathies : Révérendes Soeurs Filles de Jésus, Notre-Dame du Lac; Famille J. Mercier, St-Raymond; M. Ernest Morissette, Causapscal; M. et Mme Pascal Bérubé, Famille C. F. Beaulieu, Notre-Dame du Lac; M. Georges Chamberland, Rivière-du-Loup; Mlle Juliette Giroux, Notre-Dame du Lac; Familles J.-Adélard Ouellet, Omer Bouchard, Famille de Mme Herménégilde Cloutier, M. Georges Bergeron et ses enfants, M. et Mme Eugène Nadeau, Famille J.-F. Simard, Mme Omer Bergeron, Mlle Albina Bergeron, Famille Napoléon Viel, M. et Mme Sylvio Martin, M. et Mme J.-B. Dionne, Ste-Rose; M. et Mme Paul Ouellet, M. et Mme Louis-Philippe Beaulieu, Famille Esdras Dubé, Famille Arthur Desjardins, M. Philippe Beaulieu et ses enfants, M. et Mme Alfred Beaulieu, M. et Mme Adélard Michaud, Mlle Cécile Boulanger, Mlle Berthe Lévesque, Edmundston; M. et Mme L.-P. Ouellet, MM. et Mmes Ludger Dubé, M. Paul-Emile Ouellet, M. et Mme Prudent Beaulieu, Notre-Dame du Lac; M. et Mme Charles E. Deschênes, Notre-Dame du Lac; Mme Irénée Dastous, Rivière-Bleue; Famille du Dr F. Dubé, Notre-Dame du Lac; M. et Mme Elzéar Ouellet, Edmundston; Famille Léon Ouellet, Rivière-du-Loup; Mlle Kate Chassé, Cabano; Famille de Mme Omer Sirois, Mlle M.-A. Boucher, Rivière-du-Loup; M. et Mme Charles Dubé, Rivière-Bleue; M. et Mme J. P. Fréchette, Rivière-Bleue; MM. et Mmes Eliphas Beaulieu, Léopold Bergeron, Mme Joseph Dufour, St-Juste du Lac; M. M. et Mmes Alfred-J. Michaud, Julien Painchaud, Adélard Dufour, St-Juste du Lac; M. J.-H. Nadeau, Famille Adéodat Lavoie, Ste-Rose; M. et Mme Thomas Voisine, Famille Achille Fournier, M. Adrien Voisine, Famille Joseph D'Auteuil, Coaticook, M. Philippe Lambert, Mme Arcadius Roberge, Black Lake.

St-Philippe de Néri

Notes locales.— M. Michel Chamberland, avocat et greffier de la Couronne, Mme Chamberland, ainsi que leurs enfants, Denise et Jean, sont de passage à St-Philippe.

Mlles Antoinette Bérubé, Simone Pelletier, Reine Chamberland, Agathe-Ange St-Onge, Théodora Lévesque, Roberta Charest sont de retour dans leurs familles, après avoir été à Ste-Anne subir les examens du Bureau Central.

Nous leur souhaitons un plein succès.

M. et Mme Thomas Thibault, de Montréal étaient de passage en notre paroisse ces jours derniers.

Décès.— Mercredi dernier est décédé M. Auguste Boucher. Il a été inhumé en cette paroisse samedi.

"Le Saint-Laurent" présente ses sympathies à la famille éprouvée.

St-Pascal

Va et vient.— Mme P.-W. Lévesque est allée à Québec par affaires à la fin de juin. Elle a visité sa mère, Mme Marier et a aussi assisté aux examens de sa fille, Réjeanne.

M. Luc Dupuis, de St-Roch des Aulnaies visitait ses apiculteurs, mardi dernier.

Mme Ernest Dionne, de Lewiston, est en promenade chez des parents, à St-Pascal.

Décès.— Mardi dernier ont eu lieu les funérailles de Mme Joseph Pelletier (Majorique), décédée à l'âge de 70 ans.

Nos sympathies à la famille en deuil.

Mariage.— Le 8, Mademoiselle Anita Plourde unissait sa destinée à M. Louis Bélanger, de St-Alexandre.

Aux nouveaux époux nos voeux de bonheur.

SQUATECK

Baptême.— M. et Mme Jos. Beaulieu font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Linette. Parrain et marraine: M. et Mme Cyrice Bourgoin, oncle et tante de l'enfant.

Mariages.— Mercredi le 1er juillet, le Rév. J. A. St-Pierre, curé de la paroisse bénissait le mariage de M. Léonard Lebel et de Mlle Gertrude Pelletier, tous deux de cette paroisse.

Mardi, le 8 juillet, M. Edgard Michaud, de cette paroisse unissait sa destinée à Mlle Berthe Dubé, de St-Louis du Ha! Ha!

A ces nouveaux époux nos meilleurs voeux de bonheur.

Va et vient.— Mme Alfred Morin est rendue à l'hôpital pour y subir un traitement.

M. et Mme Oméril Viel, Mme Philippe Morin, M. et Mme Adélard Malenfant, de passage la semaine dernière à Rivière-du-Loup.

M. et Mme Alexis Pelletier, d'Edmundston en visite chez des parents et amis, cette semaine.

Mlle Yvette Morin, de Ste-Rose du Dégelé chez des parents et amis pour y passer la semaine.

M. Léon Pelletier, étudiant à l'école Technique de Québec est revenu dans sa famille pour y passer la vacance.

M. et Mme S. Morneau, de passage à St-Louis du Ha! Ha!, chez des parents pour quelques jours.

M. Gédéon Ouellet, de St-Hubert, en visite chez son frère, M. Albert Ouellet, dimanche dernier.

Mlles Hélène et M.-Louise Cyr, après avoir passé quelque temps à Rivière-du-Loup sont revenues dans leur famille, M. et Mme James Cyr.

Mme Donat Moreau et sa fille, Mlle Rita, de Rivière-Bleue chez leurs parents, M. et Mme Firmin Michaud, la semaine dernière.

Ces jours derniers, M. le Dr et Mme Antoine Roy, de passage à Québec, par affaires.

M. et Mme Alfred Michaud, de Rimouski chez leurs parents, M. et Mme Firmin Michaud.

De passage dans notre paroisse, M. Antoine Tremblay, de Rimouski.

Mme Félix Saindon, de Rimouski chez ses enfants, M. et Mme Onias Lévesque.

Mlle Dérilda Moreau, de Dolbeau et Mlle Yvonne Moreau, de Rimouski sont venues passer quelque temps chez leurs parents, M .et Mme Gonzague Moreau.

M. et Mme Edgar Lebel, de St-Cyprien, en visite chez ses frères et soeurs, la semaine dernière.

M. et Mme Gaudiose Lebel, de St-Epiphane chez des parents, ces jours derniers.

De passage au commencement de la semaine chez M. J. A. Laforest et Antoine Viel, Mlles Luce Gagné et Thérèse Moreau, de St-Louis du Ha! Ha!

M. et Mme Cyrice Bourgoin, de Lewiston, M. et Mme Jean Viel, de St-Emile d'Auclair, M. et Mme Jos. Bourgoin, de Lejeune en promenade chez M. et Mme Jos. Beaulieu, ces jours derniers.

M. et Mme Isidore Bourgoin, de Lewiston, Mlles Jeannette et Olivine Bourgoin, de Lejeune, chez M. Jos. Beaulieu, la semaine dernière.

M. et Mme Laurent Lebel, de St-Hubert, de passage chez des parents, mercredi dernier.

Ste-Rose-du-Dégelé

Est décédé à Ste-Rose du Dégelé, M. Emile Dumont, époux de Dame Anné Beaulieu. Le service funèbre fut chanté dans l'église paroissiale, le 22 courant.

Nos sympathies.

St-André

Naissance.— M. et Mme Antonio Thiboutot annoncent la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph, Hilaire. Parrain et marraine : M. et Mme J.-B. Soucy, grands-parents maternels. Porteuse : Mlle Cécile Soucy, tante de l'enfant.

Mariage.— Mercredi le 8 juillet, a été béni le mariage de M. J.-Emile Dumais, fils de M. Arthur Dumais et de Mlle Georgianne Ouellet, fille de M. Elisée Ouellet.

Nos voeux de bonheur aux nouveaux époux.

Notes sociales.— Les jeunes abbés : René Lévesque, du Séminaire de Rimouski et Roger Sirois, de Charlesbourg sont en vacance dans leur famille.

Le Révérend Frère Jean, du Collège de St-Césaire et sa mère, Mme J. Baillargeon visitaient des amis, la semaine dernière.

M. et Mme René Bruneault, de Sherbrooke, étaient en visite chez Mme Félix Garneau, dernièrement.

Mme J. L. Roberge, de Lévis et sa famille sont arrivés parmi nous pour passer la saison d'été.

M. Philippe Sirois, de Détroit, Michigan est en visite chez son frère, M. Odilon Sirois.

M. Georges Deschênes est retourné à Limoilou, après avoir passé une quinzaine chez son père, M. Wilfrid Deschênes.

M. et Mme Alidor Saindon, de Lewiston, sont en visite chez M. Auguste Tardif.

M. René Michaud, de Sherbrooke était chez son père, M. Thomas Michaud, dimanche.

M. et Mme Ernest Beaulieu de la Malbaie et leur famille sont revenus parmi nous pour y demeurer.

Mlle M.-Ange LeBel est en voyage cez des parents, à St-Hubert.

M. et Mme Florian Bouchard sont en voyage aux Etats-Unis où ils visitent des parents.

M. et Mme Napoléon Ouellet, de Salem étaient de passage parmi nous en fin de semaine.

St-Paul de la Croix

Baptêmes.— M. et Mme Philippe Lepage, née Marie-Louise Gosselin, sont les heureux parents d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph, Réal, Guy. Parrain et marraine: M et Mme Isidore Dancause, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Elisée Lepage, née Yvonne Gosselin sont les heureux parents d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph, Yvon. Parrain et marraine: M. et Mme Adolphe Lepage, Grands-parents de l'enfant.

M. et Mme Alexis Theriault, annoncent la naissance d'un fils, baptisé le 4 juillet sous les prénoms de Joseph, Léo, Paul. Parrain et marraine: M. et Mme William Therriault, beau-frère et soeur de l'enfant. Porteuse: Mlle Héléna Therriault, soeur de l'enfant.

Va et vient.— M. et Mme Ernest Beaulieu, de St-Arsène ont visité M. et Mme Alfred Ouellet, dernièrement.

Mme Alfred Ouellet étaient en promenade à Trois-Pistoles, chez des parents et amis.

Mlle Adèle St-Pierre est allée au Cap St-Ignace, visiter sa soeur en religion.

ATTENTION, messieurs

à la fatigue, à l'effort, à l'usure...

Si vous empiétez constamment sur votre force physique sans jamais alimenter votre réserve, peu à peu votre organisme s'épuisera. Ne soyez pas de ces hommes vieillis avant le temps, qui se traînent péniblement à l'ouvrage chaque matin, qui font leur journée de peine et de misère parce qu'ils sont harcelés par la faiblesse, la maladie, l'épuisement; quand vous vous sentez fatigué, mal en train ou que vous sentez l'appétit diminuer, prenez les PILULES MORO, ce bon tonique contre la faiblesse, le manque d'appétit, la fatigue habituelle, la nervosité, l'épuisement. Les PILULES MORO donnent de la résistance à l'organisme.

Quelques extraits de milliers de témoignages que nous avons dans nos filières et que nous tenons à votre disposition; nous en garantissons l'authenticité.

"Mes forces avaient beaucoup diminué depuis un an, je ne pouvais plus travailler aussi facilement; ma fatigue était extrême après quelques heures d'ouvrage et j'avais des douleurs de dos . . ."

"Je souffrais d'épuisement . . . Inutile de dire que je rentrais chez moi, le soir, harassé, les membres rompus par la fatigue . . . avec des maux de tête. J'ai pris les PILULES MORO; mon appétit est meilleur, mes forces augmentent et j'ai plus de résistance au travail."

Pilules Moro, partout ou par la poste: 50c la boite ou 3, $1.25.

PILULES MORO

Cie Médicale Moro, 1566, rue S.-Denis, Montréal.

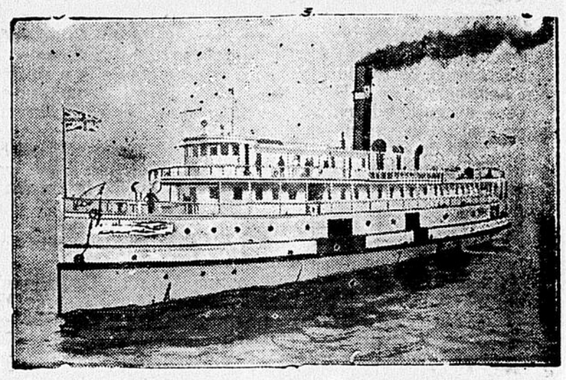

S. S. RIVIERE-DU-LOUP

TRAVERSE ENTRE

RIVIERE-DU-LOUP et TADOUSSAC

TOUS LES JOURS EXCEPTE LE DIMANCHE
15 JUIN AU 30 SEPTEMBRE

Espace pour 30 automobiles et 600 passagers.
Logement pour coucher à bord 100 personnes.

(Heure Solaire)

Dép. de Riv.-du-Loup	8.00 a. m.
Arr. St-Siméon	9.45 a. m.
Dép. St-Siméon	10.00 a. m.
Arr. Riv.-du-Loup	11.45 a. m.
Dép. Riv.-du-Loup	12.00 (midi)
Arr. Tadoussac	2.00 p. m.
Dép. Tadoussac	2.30 p. m.
Arr. St-Siméon	5.00 p. m.
Dép. St-Siméon	5.30 p. m.
Arr. Riv.-du-Loup	7.15 p. m.

Raccordement à Tadoussac avec bateau de Québec et Chicoutimi.

PRIVILEGE IMPORTANT

Les passagers arrivant à Rivière-du-Loup de la Côte Nord ou allant à la Côte Nord peuvent coucher à bord. Les automobiles sont remisées gratuitement pour la nuit. VENEZ GOUTER UN BON REPAS (Canadien français) SERVI A BORD.

La Cie de Traverse Rivière-du-Loup - Tadoussac, Ltée.

Bureau : Le Manoir, Riv.-du-Loup

JOS. Y. POMMET, Agent — Tél. 16

Résidence Tél. 498-2 — Quai Tél. 459-2

SUJET A CHANGEMENT AVEC OU SANS AVIS.

Le Service de Traverse fait raccordement avec les deux rives du St-Laurent.

CA VAUT UNE BIÈRE Dow OLD STOCK

FONDEE IL Y A 146 ANS

D-29-5F

Abonnez-vous au "Saint-Laurent" $1.00 par année.

DETRUISONS LES INSECTES

C'est le temps de vous procurer les insecticides tels que VERT DE PARIS, ARSENIATE DE CHAUX, ARSENIATE DE PLOMB, etc., afin d'éloigner de vos jardins les insectes qui y font tant de ravages.

Vous emploierez FLY-TOX et STOCK-AID, insecticides liquides, pour la destruction des mouches dans vos maisons et sur les animaux.

Nous avons aussi en magasin les pulvérisateurs nécessaires à l'emploi de ces insecticides.

Arthur L. Pelletier, Enr.

Quincaillerie

127 rue Lafontaine, Rivière-du-Loup, Station.

Le seul auto complet à bas prix

ÉCOUTEZ ce que disent les gens versés en automobile, et vous choisirez votre voiture d'après des *faits* . . . non pas des réclames . . . après avoir *vu, comparé, conduit!*

Conduisez le Chevrolet 1936 en premier lieu. Car c'est la voiture principale que la plupart des gens achètent. C'est le *seul* auto à bas prix qui vous donne les freins hydrauliques—la carrosserie Fisher à toit-tourelle en acier solide—les *genoux mécaniques au roulement flottant—le moteur à soupapes en tête—la ventilation Fisher sans courants d'air—et la glace de sécurité dans toutes les fenêtres.

Venez donc à nos salles d'exposition aujourd'hui pour avoir la preuve, au volant, du fait que le Chevrolet est le seul auto complet à bas prix. Mode de paiements à tempérament General Motors—paiements mensuels adaptés à votre bourse.

*Sur les modèles Master de luxe

CHEVROLET

PRIX DEPUIS $736

(Coupé à 2 places—série régulière)

Modèles Master de luxe depuis $884

Livrés à l'usine, Oshawa, Ont., taxes du gouvernement, frêt et licence extra.

ROBERT TETU RIVIERE-DU-LOUP

C-74F

JUBILÉ DE DIAMANT à St-Pascal

C'est par une pieuse cérémonie religieuse et une remarquable réunion de famille que M. et Mme Georges Frève ont célébré le 60ème anniversaire de leur mariage, le 29 juin dernier, à St-Pascal.

C'est tout d'abord au pied de l'autel que les heureux jubilaires ont voulu rendre à Dieu le premier hommage de leur gratitude pour les bénédictions divines dont ils ont été gratifiés pendant ces soixante années de vie commune et attirer sur les années de leur vieillesse les secours d'En-Haut. Ils ont solennellement renouvelé les promesses faites au matin de leur mariage, cette fois en présence de leur fils, M. l'abbé Charles Frève, qui a de nouveau béni leur union, et devant deux autres fils comme témoins, MM. Antoine Frève, voyageur de commerce et Louis-Philippe Frève, gérant de banque.

Pendant la messe d'actions de grâces, célébrée par M. l'abbé Charles Frève et servie par deux petits enfants des jubilaires, Guy et Jacques Bernier, un joli programme musical fut rendu par une chorale composée de petits-enfants sous la direction de Mme J.-F. Dumais. M. l'abbé Léon-Philippe Dancause avait bien voulu accepter la fonction d'organiste et a fait entendre plusieurs belles pièces.

La chorale a rendu le programme suivant: "Célébrons le Seigneur", par Mme Arthur Sasseville. "Prière à Marie", par Cécile Frève et Joseph Laforest. "Je t'ai fait, Dieu d'amour, une ardente prière" par Irénée Frève. "Notre-Dame du Canada", par Réal Laforest et J. Berchmans Frève. "Te Deum", par Irénée Frve et Joseph Laforest.

A tous ces chants, les choeurs étaient formés par la chorale.

A l'Evangile, M. l'abbé Alphonse Langlais, ancien curé de Saint-Pascal a fait une touchante allocution de circonstance. Après avoir délicatement offert ses voeux et ses félicitations aux deux vénérables jubilaires il a rappelé la beauté et la grandeur de l'état du mariage voulu et béni par Dieu et a démontré que la condition du bonheur au foyer se trouvait dans l'accomplissement des devoirs d'état.

M. le curé Eugène Maurais, devant être absent en ce jour, avait éloquemment souligné cette fête religieuse et familiale et présenté ses voeux de pasteur aux deux octogénaires, au prône de la messe domnicale.

MM. les abbés Joseph Picard, vicaire à St-Pascal, J. Langlais, Edmond Pelletier, curé du Portage, Albert Bourque, Charles Eugène Raymond, Joseph Boucher, Robert Hudon, Léon-Philippe Dancause, professeur au Collège de Ste-Anne, Omer Richard, séminariste, avaient voulu honorer de leur presence la famile en liesse.

Une assistance nombreuse faisait de cette messe une fête presque paroissiale et témoignait de l'estime dont jouissent les jubilaires.

Comme l'avait fait remarquer le prédicateur, cinq enfants devaient assister du haut du ciel à cette reunion de famille; trois enfants décédés en bas âge et Mme Napoléon Bernier, née Mary, décédée à Ste-Anne en 1921 ainsi que Joseph, decédé à l'Hôpital du Sacré-Coeur de Cartierville en 1933.

Tous les autres enfants étaient présents à cette fête: M. et Mme G. Frève, fils de M. et Mme Ernest Laforest, M. et Mme Omer Frève, M. et Mme Antoine Frève, M. et Mme Napoléon Bernier, M. et Mme Xalène St-Jean, M. l'abbé Charles Frève, M. et Mme Joseph F. Dumais, M. et Mme Louis-Philippe Frève.

Parmi les petite enfants, nous pouvons citer: M. et Mme Georges Dumais, Mme Georges Frève, M. et Mme Louis-Philippe Frève, M. et Mme Henri-Paul Michaud, Léon, Joseph, Jeanne, Albert, Cecile, Alphonse et Charles Frève. M. et Mme Arthur Sasseville, M. et Mme Albert Laforest, M. et Mme Gérard Laforest, Joseph, Réal, Marie-Ange, Roger et Hervé Laforest; Lucien, Gérard, Jean-Paul, Simone, Rita et Madeleine Frève, Irénée, Jean-Berchmans, Léonard, Bernadette, Blanche, Marie-Cécile, Robert, Rita, Emmanuel et Marcel Frève.

Irénée, Gemma, Guy, Jacques et Yves Bernier; Camille, Carmelle et Raymond Saint-Jean; Marie-Paule, Charles, Bertrand, Suzanne, Claude, Marcel et Pierre-André Dumais; Marc-André Frève.

Quelques-uns n'avaient pu se rendre à cette réunion: Soeur St-Charles-Auguste (Antoinette Laforest) des Soeurs de la Charité, Georges Frève, en Saskatchewan, Paul et Léopold Frève en service militaire, Thérèse Frève, garde-malade à l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

Assistaient encore les arrière-petits-enfants dont les noms suivent: Jean-Paul, Denis et Thérèse Dumais; Henri-Noel et Richard Frève; Guy, Eustache, Georges, Claude et Monique Michaud; Réjeanne et Gisèle Frève; Henri, Rolande, Monique et Charles-Auguste Laforest; Gilles, Denise et Pierrette Sasseville; Jean-Guy et Roger Laforest.

Les membres du clergé et la famille se réunirent à la maison paternelle pour prendre part à des agappes familiales. Le repas fut servi sous une grande tente agréablement décorée et pouvant contenir tous les assistants. Le service des tables fut fait par dix petites-filles des jubilaires.

A la fin du repas, M. l'abbé Charles Frève offrit aux vénérables chefs de cette grande famille l'expression des félicitations, des voeux et de l'affection de tous ceux qui les entouraient. Il résuma la vie des jubilaires en proclamant l'esprit de droiture et de piété de son père et l'extrême bonté et dévouement de sa mère. Il énuméra les jours de joie et les jours de deuil qui se sont levés sur le foyer familial; il eut un souvenir ému pour les absents, ceux du ciel et ceux de la terre.

M. le vicaire, Joseph Picard, représentant M. le curé, rappela en termes heureux les liens d'amitié qui unissaient sa famille aux jubilaires et il leur présenta ses meilleurs souhaits.

M. l'abbé Alphonse Langlais est l'ancien curé de M. et Mme Frève et se dit heureux de proclamer les excellentes relations qu'il a entretenues avec son marguillier; citant les exemples de vie chrétienne donnés par ses anciens paroissiens, il sut tirer les meilleures leçons pour les couples actuels et futurs!

M. l'abbé Edmond Pelletier, curé du Portage, trouva des mots heureux pour offrir ses voeux de bonheur et ses félicitations dans cette belle fête de famille; aux octogénaires encore alertes, il souhaita de célébrer avec le même entrain et le même bonheur leurs noces de rubis.

M. l'abbé Albert Bourque, professeur au collège de Ste-Anne, apporta les hommages du collège et les siens propres; puis il rappela spirituellement les liens qui l'unissaient a la famille Frève.

Le jubilaire, M. Georges Frève, sut exprimer avec émotion ses remerciements pour l'affection dont il était entouré ainsi que son épouse et pour les voeux que l'on formait pour son bonheur.

Une saynète appropriée à la circonstance fut rendue par les petites-filles des jubilaires, Bernadette, Cécile, Marie-Cécile, Rita Frève, Marie-Ange Laforest, Gemma Bernier, Marie-Paule Dumais; cette petite pièce se termina par la récitation d'une touchante adresse et par l'offrande de gerbes de fleurs.

La fête se prolongea dans l'après-midi par des récitations, des chants et des déclamations.

Cette réunion a laissé un souvenir vivace dans le coeur de tous les membres de cette grande famille, ainsi que l'espérance de se réunir encore aux noces de rubis, avant l'ultime réunion des noces éternelles.

Salon de Beauté
"BETTY MEA"
279 Lafontaine, Rivière-du-Loup

SPECIALITES:
PERMANENTS
de tout genre, Naturel ou Pine Apple, AVEC machine 'Duchess'
ONDULATIONS
Marcel Croquignole dit Komol, à l'eau, Marcel.
COUPE DE CHEVEUX
Manicure, Shampoo et Traitement à l'huile.
Massage avec les fameux produits BELCANO.

Cordiale bienvenue à tous.
Alphena SOUCY
279 Lafontaine, Rivière-du-Loup
TELEPHONE : 127

SEMAINE SOCIALE DES TROIS-RIVIERES

Du 19 au 24 Juillet 1936

PROGRAMME

DIMANCHE, 19 JUILLET

8 h. soir (heure avancée). — Cérémonie religieuse à la cathédrale. Allocutions de S. Exc. Mgr Comtois, évêque des Trois-Rivières, et de S. Exc. Mgr Cassulo, délégué apostolique au Canada.

LUNDI 20 JUILLET

10 h. — Déclaration d'ouverture. — R. P. Archambault, S. J., président des Semaines sociales du Canada.

La profession, son rôle. — M. Léo Pelland, professeur à l'Université Laval.

4 h. 30. — Orientation professionnelle. — M. l'abbé Irénée Lussier, visiteur des Ecoles catholiques de Montréal.

8 h. — Le devoir professionnel. Allocution de l'hon. Wilfrid Gariépy, député des Trois-Rivières.

Conférence par M. Adélard Leduc, professeur à l'Université de Montréal.

Allocution du président d'honneur, l'hon. E.-L. Patenaude, lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

MARDI 21 JUILLET

10 h. — Organisation professionnelle: sa légitimité, ses conditions. — R. P. Alphonse Deguire, S. J., aumônier de l'Union catholique des Cultivateurs.

3 h. — Les professions libérales au Canada. — M. Charles Bourgeois, sénateur.

4 h. 30. — Le commerce et l'industrie. — M. Léon Lorrain, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales.

8 h. — Veillée religieuse. — Sermon par le R. P. Adrien, O. F. M., professeur au scolasticat de Rosemont.

MERCREDI 22 JUILLET

10 h. — La profession agricole. — M. Georges-Henri Saint-Cyr, vice-président de l'Union régionale de Nicolet de l'U. C. C.

3 h. — L'organisation ouvrière. — M. Alfred Charpentier, président général de la Confédération catholique des Travailleurs du Canada.

4 h. 30. — La corporation : nature et structure. — M. J.-B. Desrosiers, P. S. S., professeur au Grand Séminaire de Montréal.

8 h. — L'Eglise et la restauration sociale. — Allocution de S. H. M. Georges Robichon, maire des Trois-Rivières.

Conférence par M. l'abbé Philippe Perrier, professeur au scolasticat Saint-Charles de Joliette.

Allocution du président d'honneur, E. Em. le cardinal Villeneuve, O. M. I., archevêque de Québec.

JEUDI 23 JUILLET

10 h. — Nécessité et rôle de la corporation. — R. P. Sauvé, O. M. I., doyen de la Faculté de Philosophie de l'Université d'Ottawa.

3 h. — L'autorité dans la corporation. — M. Maximilien Caron, professeur à l'Université de Montréal.

4 h. 30. — Autorité corporative et autorité politique. — M. Léopold Richer, rédacteur au Droit.

8 h. — Assemblée populaire sous les auspices des Syndicats catholiques. — Orateurs: M. Narcisse Arcand, président des Syndicats catholiques des Trois-Rivières; M. l'abbé Emile Cloutier, curé de la paroisse du Très-Saint-Sacrement; M. Louis-D. Durand, avocat; M. Léonce Girard, secrétaire des Syndicats catholiques de Montréal.

VENDREDI 24 JUILLET

10 h. — Essais d'organisation corporative dans différents pays. — M. Jean Bruchési, professeur à l'Université de Montréal.

3 h. — Comment établir l'organisation corporative au Canada. — M. Esdras Minville, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales.

4 h. 30. — Un premier pas vers l'organisation corporative dans la province de Québec. — M. Gérard Picard, secrétaire général de la Confédération catholique des Travailleurs du Canada.

8 h. — L'âme de la corporation. Allocution de M. Maurice Duplessis, député des Trois-Rivières.

Conférence par le R. P. Lévesque, O. P., professeur au collège dominicain d'Ottawa.

Allocution du président d'honneur, S. Exc. Mgr Comtois, évêque des T.-Rivières.

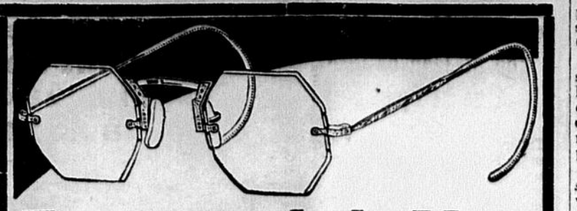

Examen de la Vue
PAR UN
Spécialiste, Bachelier en Optométrie
H. BELANGER
diplômé de l'Université de Montréal et gagnant de la médaille du Lieutenant-Gouverneur, est maintenant installé à notre magasin.
SALON D'OPTIQUE
équipé avec les instruments les plus modernes.

Nous venons de recevoir un très grand assortiment de joncs et bagues de fiançailles à des prix pour toutes les bourses.

Vous ne pourrez faire erreur en venant au magasin de

A. SAVARD
BIJOUTIER
Porte voisine de la Commission des Liqueurs.

Ste-Rose-du-Dégelé

LA COMMISSION DES SERVICES PUBLICS.

Lundi, le 13 courant, à 10 heures a. m., la Commission des services publics siégera de nouveau pour entendre les plaintes des propriétaires riverains de la rivière Madawaska au sujet des dommages causés par l'écluse du pied du lac. On sait que plusieurs causes ont été entendues au printemps, il en reste encore un bon nombre. Ces réclamations de dommages, sont demandés à la St-John River Storage Co., propriétaire du barrage du lac Témiscouata.

Demande d'emploi

2 soeurs institutrices dont l'une à 7 ans d'expérience dans l'enseignement et l'autre aura son brevet Complémentaire en août, désireraient se placer dans une même école ou au moins dans des classes rapprochées dans la même paroisse.

Pour plus de renseignements, s'adresser au bureau du "Saint-Laurent", Rivière-du-Loup.

ASSEMBLÉES POLITIQUES DANS TÉMISCOUATA

MM. Patrice Tardif ex-député de Frontenas, le Dr L.-F. Dubé, le Dr Edmé Latulippe, et le Dr Emile Pelletier parlent en faveur de l'Union Nationale.

LEJEUNE.— Dimanche, le 5 courant, après la messe, il y eut grande assemblée, dans notre colonie, en faveur de l'Union Nationale. Tous les colons réunis ont écouté et suivi avec grand intérêt les différents orateurs qui se sont succédés. Belle assemblée calme, enthousiasme et franchement dans les idées de l'Union Nationale. Les colons ne se cachèrent pas pour exprimer leur désapprobation du régime libéral qui les a si cruellement trompés par de fausses promesses.

ST-EMILE D'AUCLAIR.— A trois heures de l'après-midi les mêmes orateurs allèrent parler en faveur de l'Union Nationale dans la belle colonie de St-Emile d'Auclair.

Une foule considérable attendait les orateurs. Tous les colons de St-Emile ainsi que plusieurs visiteurs venus des paroisses voisines.

On n'a pas ménagé les applaudissements et les à propos approbateurs lorsqu'ils fustigeaient le régime libéral et le gouvernement intérimaire Taschereau-Godbout.

On sent réellement que le sentiment populaire est dans l'Union Nationale qui fait fi des couleurs de partis pour s'occuper de l'intérêt du peuple de la province avant et pardessus tout.

ST-JUSTE DU LAC.— De St-Emile, les orateurs se rendirent à St-Juste du Lac pour 6.30 ou une foule considérable les attendait. Les applaudissements répétés et les "bravos" marquèrent l'enthousiasme qui règne ici comme partout ailleurs dans le comté de Témiscouata en faveur du grand et beau mouvement d'Union Nationale. Union si attendue et si nécessaire aux aspirations et pour la défense de notre nationalité. L'auditoire suivait avec attention les plaidoyers en faveur de l'Union et approuvait par des signes et des : "ça c'est vrai" chaque coup de cravache porté au régime disparu de la scène du parlement de la façon la plus humilante et la plus honteuse que la province n'a jamais connu.

M. PATRICE TARDIF ex-député de Frontenac, un des vaillants patriotes qui ont mené la lutte que l'on connait, spécialement au comité des comptes publics, fut le principal orateur aux trois réunions. Il s'appliqua à bien faire comprendre à la population que le ministère Godbout était absolument la continuation du régime Taschereau qui était et est encore le protecteur des Trusts de toutes sortes qui ont tenu la population de notre province dans un pur esclavage du moment qu'ils encaissaient des dividendes.

Son ministère, dit-il, est composé de vieux élèves du gouvernement Taschereau qui, malgré sa vantardise n'est pas sorti du parlement le front haut et la conscience blanche.

Etant un des membres du comité des comptes publics, il racontait avec force détails les scandales dévoilés, en petit nombre, à date, en comparaison de ce que le ministère Duplessis dévoilera après avoir pris les rênes du pouvoir, le 17 août prochain.

Antoine Taschereau, Bériau, Guilbault et autres furent les personnages principaux qui illustrèrent la thèse des scandales.

Vivement applaudi aux trois endroits où il adressa la parole, M. Tardif, bel orateur, prouva par la franchise et la sincérité de ses convictions que le peuple de notre province doit supporter le candidat de l'Union Nationale, le Dr Dubé si vous voulez avoir des hommes capables de défendre vos intérêts et ceux de votre nationalité.

LE DR LOUIS-FELIX DUBE.— Candidat de l'Union Nationale dans la présente lutte, adressa la parole aux trois endroits.

Avec la clarté qui caractérise l'argumentation du candidat de l'Union Nationale, il lui fut facile de démontrer que l'électeur est juge de la province une fois par quatre années et que pour juger la cause du gouvernement qui vient de sombrer il fallait étudier la situation de notre province au point de vue finance. La dette consolidée se'st accrue d'une façon épouvantable depuis l'arrivée de M. Taschereau au pouvoir.

Il faut étudier l'administration dans tous ses domaines. Il ne faut pas être grand savant pour conclure que le vol et le brigandage des deniers provenant des taxes du peuple furent dilapidés.

Les officiers du gouvernement recevant deux, trois ou quatre salaires en sont preuve. Le gaspillage de l'argent du peuple de la façon la plus honteuse soit par travaux faits sur l'ordre des députés (Casgrain, Côté et autres) sans autorisation.

Pendant que l'on se servait grassement, en haut lieux, on laissait les colons sans chemin, on les plaçait sur un lot sans titre, sans billet de location, sans permis, tout le monde est maître du lot du colon, à part lui.

Au lieu de lui laisser le bois sur son lot, sa seule moisson durant l'hiver, pour lui permettre de vivre, on a par une fausse mentalité et par amour du trust, laissé déboiser tous les lots des colons depuis cinq ans; le colon n'a plus rien et on le soutient aux secours directs. Il met les électeurs en garde contre les colporteurs de mensonges qu'un groupe spécialisé en ce genre d'affaires fait circuler après chaque assemblée aussi enthousiasme que les trois de ce jour.

M. le Dr Dubé a donné des preuves évidentes, bien avant ce jour, qu'il connaissait les besoins de son comté, qu'ils soient colons, cultivateurs, ouvriers ou professionnels.

Les braves électeurs de ces trois paroisses n'ont pas manqué de lui témoigner leur reconnaissance en lui promettant de supporter activement sa candidature et de lui dire qu'il sera député le 17 août prochain.

M. LE DR EDME LATULIPPE. — Orateur aimé des foules, ardent patriote et sincère collaboration, le docteur Latulippe s'est jeté dans la lutte pour sauver la race canadienne de l'esclavage d'où l'a conduit un régime pourri par trente-cinq années de despotisme. Il n'est pas entré dans la lutte, dit-il, pour cueillir des positions ni des décorations, mais bien pour dénoncer cette bande de "téteux" qui font de la politique pour leur poche et qui laissent crever de faim de pauvres mères de famille parce que le mari n'est pas un adorateur du régime Taschereau-Godbout. Il flagella de sa voix de stantor les canadiens assez hypocrites pour se dire satisfaits du régime qui vient de disparaître dans la honte. Il parle de l'affaire du frère Antoine, de Jean-Thomas, de Vautrin, ce brave architecte-colonisateur, qui vient s'appitoyer sur le sort des colons de St-Emile, en leur donnant que des larmes hypocrites et lui retirant un salaire de $10, 500 comme ministre et $11,334. de dépenses de voyages, plus $1,900 en essence et $125. par mois pour son chauffeur d'auto, et pour clore le série, une paire de "culotte".

L'orateur fut vivement applaudi par la foule aux trois endroits où il porta la parole.

M. LE DR EMILE PELLETIER a bien voulu prêter son concour pour la cause sacrée de l'Union Nationale. Il s'adresse à la jeunesse nationale. Il l'invite ardemment à étudier la politique de notre province puisque c'est la nôtre.

Dans un brillant discours il fit le procès du régime Taschereau-Godbout en démontrant les nombreux scandales dévoilés à l'enquête des comptes publics. Son discours fut vivement applaudi.

Journée mémorable pour l'Union Nationale. Il est certain que les électeurs du comté de Témiscouata, à l'exemple de ceux de toute la province, ne se laisseront pas tromper, cette année, par les fausses promesses de toutes sortes colportées de porte en portes par les seuls salariés du régime qui les a tant de fois trompés. C'est fini ce genre d'élection.

L'UNION NATIONALE.
COMMUNIQUE

Ligue de la Vallée du Saint-Laurent

Après un repos de 15 jours pour cause de la mauvaise température, notre Ligue a repris ses parties de balle au camp avec le même entrain coutumier. St-Jean de Dieu avait certainement la plus grande assistance, car après la partie une assemblée politique avit lieu, ce qui a contribué à attirer le public davantage.

Le club Isle-Verte rendait visite au St-Jean de Dieu; il s'est joué 7 manches au lieu de 9.

Le club Trois-Pistoles rendait visite au St-Eloi. Les résultats plus bas démontrent qu'il y regnait beaucoup d'enthousiasme et que tous etaient anxieux d'une manche à l'autre pour y voir enregistrer de nouveaux points, mais ce fut presque toujours en vain.

Saint-Eloi . . .	000	100	000	1
Trois-Pistoles .	000	200	010	3
St-Jean de Dieu	000	000	0xx	0

Isle-Verte . . . 001 000 0xx 1

Pour la section Est: le club Bic s'est rendu à St-Simon pour leur infliger une fameuse défaite. Cette dernière a été surprenante pour les amateurs de St-Simon car depuis le commencement jamais semblable défaite ne leur est arrivee. Il ne faut pas se décourager mais plutôt penser prendre sa revanche pour la prochaine rencontre et c'est ce à quoi songe St-Simon.

Parties pour dimanche prochain, 12 juillet: Saint-Simon à St-Fabien; St-Eloi à l'Isle-Verte; St-Jean de Dieu à Trois-Pistoles.

EXCURSION A CHICOUTIMI

MONTER et DESCENDRE le SAGUENAY
DIMANCHE, 12 JUILLET 1936
Sur le magnifique vapeur "RIVIERE-DU-LOUP"

Venez contempler l'inoubliable panorama qui se déroule aux yeux des voyageurs montant ou descendant le Saguenay.

Visitez Chicoutimi, la ville reine du Saguenay - venez voir les Chûtes à Caron qui actionnent la fameuse usine électrique d'un pouvoir de 800,000 chevaux vapeur, etc.. visitez aussi Jonquière et Kénogami. C'est un voyage superbe et sûrement sans égal. Les parcours d'aucune autre rivière ne procure l'enchantement que donne celui de la rivière Saguenay sur toutes sa longueur qui est de 65 milles.

Faites ce voyage si vous ne l'avez jamais fait... si vous l'avez déjà fait, refaites-le de nouveau... et vous en reviendrez ravis.

Prix du passage simple ou aller-retour
DE RIVIERE-DU-LOUP :-
Adultes $3.00 Enfants $1.50 Automobiles $3.50
DE TADOUSSAC :-
Adultes 1.50 Enfants 0.75 Automobiles 2.00

	(HEURE AVANCÉE)
Départ de Rivière-du-Loup, samedi soir à	10.30 heures P. M.
Arrivée à Chicoutimi, dimanche matin à	7.30 " A. M.
Départ de " " après-midi à	4.00 " P. M.
Retour à Riv.-du-Loup, dimanche soir à	11.30 " P. M.

Faites vos réservations à l'avance pour billets, cabines et automobiles au bureau de

La Cie de Traverse Rivière-du-Loup--Tadoussac, Ltée.
Bureau: Hotel Le Manoir - Jos. Y. Pommet, Agent. - T. I. 16

FELIX SAVARD

85, rue Lafontaine (Ancien poste W. Bélanger)

Successeur de la maison J. A. et J. F. Savard et W. Bélanger, établie depuis cinquante ans.

OPTICIEN - BIJOUTIER - HORLOGER

Examen de la vue exécuté à l'aide d'instruments les plus modernes.

Aussi assortiment complet de Bijoux, Joncs, Bagues de fiançailles, Etc., Etc.

UNE VISITE EST SOLLICITÉE.

3 PREUVES

du fait que les Goodyear donnent un millage plus long et plus sûr

PREUVE "SUPERTWIST"

Sur une machine scientifique à étirer nous vous démontrerons la force, la souplesse et l'élasticité des cordes Supertwist Goodyear. Vous verrez une corde ordinaire tendue à côté d'une corde Goodyear, et se briser sous la tension, alors que la corde Supertwist Goodyear conserve sa force et sa "souplesse".

PREUVE D'ANTIDÉRAPAGE

La surface de contact de chaque pneu sur la route est d'environ 25 pouces carrés. Laissez-nous vous montrer, par une simple démonstration, comme cette quantité de caoutchouc, grâce au dessin de la semelle All-Weather adhère même aux surfaces humides et glissantes. Vous éprouverez vous-même cette prise du caoutchouc quand vous essaierez de le faire glisser sur la vitre humide.

PREUVE DE L'EMPREINTE

Venez et laissez-nous vous montrer des empreintes de pneus Goodyear qui ont fait de nombreux milliers de milles; vous verrez que la semelle losangée possède encore de vives arêtes. Certaines de ces empreintes ont été faites par les pneus d'autos de votre localité. Elles sont accompagnées du nom, de l'adresse et du millage. Elles sont la PREUVE du service que donnent les Goodyear.

J. H. TREMBLAY
28 Chemin Témiscouata
RIVIERE-DU-LOUP
Téléphone 4923

H. PROULX
31 rue Fraser
RIVIERE-DU-LOUP
Téléphone 76

J. G. LEFRANCOIS, Enr.
7 Lévis
RIVIERE-DU-LOUP
Téléphone 107

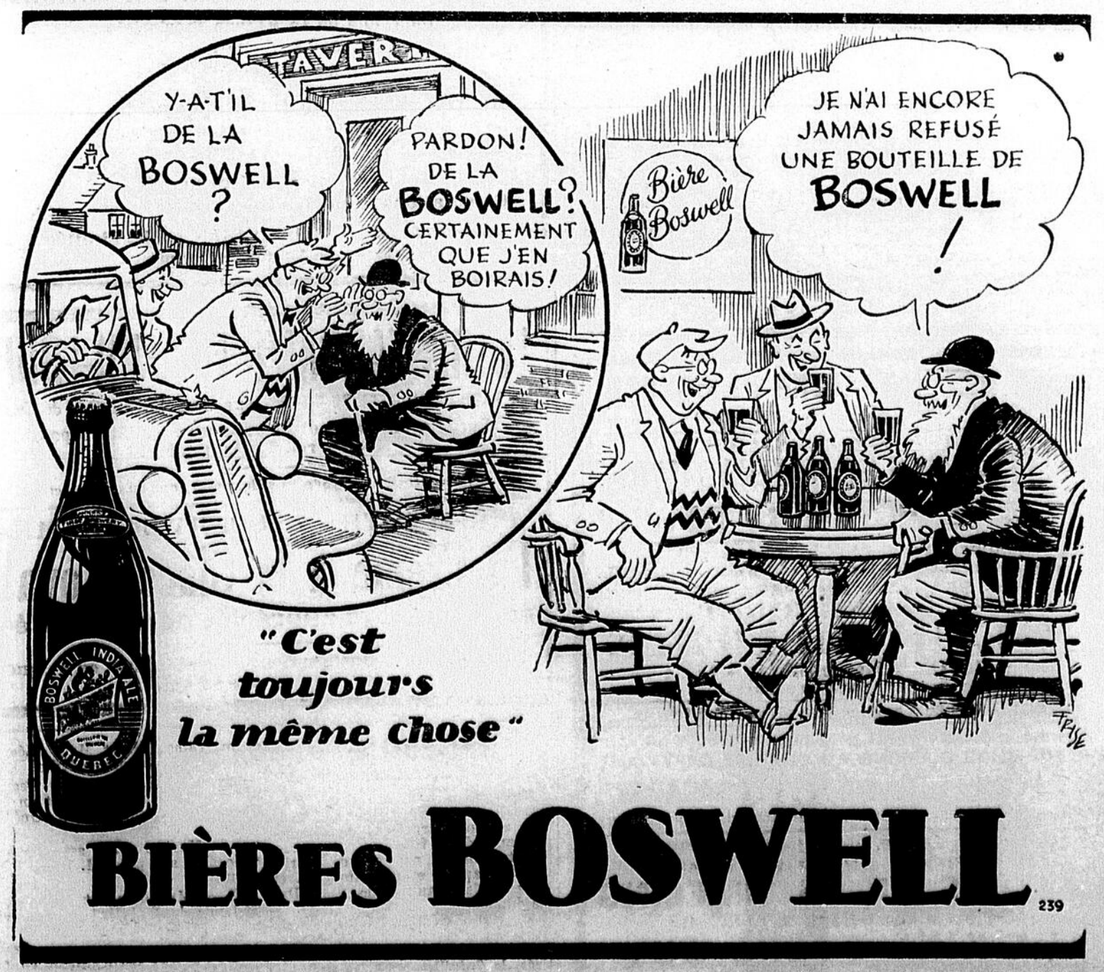

BIÈRES BOSWELL 239

NOUVELLES LOCALES

—L'hon. M. J.-E. Michaud, ministre des Pêcheries, à Ottawa, rendait visite à son beau-frère et sa soeur, M. et Mme Elphège Charest, de la rue Hôtel-de-Ville.

—M. Antoine Cimon, avocat, de la Malbaie, madame Cimon et leur fils Marc, ont passé quelques jours en ville, au commencement de la semaine, les hôtes du docteur et de madame Willie Verge.

—M. l'abbé Nelson Lévesque, M. et madame Donat Lévesque, de St-Louis de Gonzague, étaient en ville ces jours derniers les invités de M. Timothée Lebrun.

—M. J.-Armand Guillerie, organisateur provincial de l'Alliance Commerciale, de Montréal, est actuellement en notre ville par affaires.

—M. l'abbé Nap. Dumont, vicaire à l'Ange-Gardien, autrefois de cette ville, a fait un court séjour à la Rivière-du-Loup.

—M. Paul Thibault, gérant local de la Montreal Life, a passé la fin de semaine à Cap Chat.

—MM. Marc Stein et Lucien Dubé passent la semaine au camp de Rimouski.

—M. J.-Elie Grandmaison, chef de police, est parti lundi pour Grand'Mère, où il assistera au congrès des Chefs de Police de la Province de Québec.

—Mademoiselle Lucile Laporte, de Montréal, était en ville ces jours derniers, l'invitée de son amie, mademoiselle Gilberte Marcotte.

—Madame Roland D'Anjou, et ses enfants, Michel, André et Béhane, de Québec, sont de passage chez leurs parents, M. et madame S. D'Anjou.

—M. et madame Arthur Marquis, ainsi que leur fils, Raymond, M. Alph. Dion, de Nashua, N.-H., sont de passage à St-Epiphane, les hôtes de M. Joseph Boulay.

—Madame Georges Michaud, accompagnée de sa fille, Gertrude, est retournée à Québec, après avoir passé quelque temps chez sa soeur, madame Elphège Charest.

—N'oublions pas pour dimanche prochain l'excursion à Chicoutimi et hâtons nous de réserver nos billets, car le nombre en est limité.

Qui n'a entendu parler des Chûtes-à-Caron et de sa fameuse usine électrique, une des merveilles de l'industrie moderne. Pas de plus belle occasion d'aller les visiter à bon marché en profitant de l'excursion à Chicoutimi dimanche prochain, sur le luxueux vapeur "Rivière-du-Loup".

Enfin les "Grandes Chaleurs" nous sont arrivées. Leur retard nous annonce que la belle saison sera courte cette année. Hâtons-nous d'en profiter et ne manquons pas le magnifique voyage sur notre grand fleuve et le mystérieux Saguenay que nous offre l'excursion de dimanche prochain à Chicoutimi.

—Madame David Beaulieu et mademoiselle Alice Beaulieu, de Nashua, N.-H., sont de passage à Cacouna, chez M. Horace Pelletier, et feront une tournée dans le comté visiter des parents et amis.

—N'oubliez pas le tirage du $45. au Théâtre Princesse, samedi soir.

—A partir de samedi le 11 juillet, il y aura comme par le passé deux représentations au Théâtre Princesse : 7.30 et 9 heures.

—Les 22, 23 et 24 juillet, au Princesse : Joe Louis vs Max Schmeling.

Bon pour toute la famille

M. Mike Selcen de Monessen, Pa., écrit : "Toute la famille emploie le Novoro du Dr Pierre. La plus jeune de nos enfants ne se sentait pas bien, elle refusait toute nourriture et nous pensions qu'elle était gravement malade. Nous commençâmes alors à lui donner votre médecine et le résultat fut excellent". Le Novoro du Dr Pierre est un remède fait de plantes et qui est employé avec succès, depuis cinq générations, par les personnes malades. Il ne contient aucune drogue nuisible dont il serait difficile de se déshabituer et on peut le donner aux enfants aussi bien qu'aux adultes. Il n'est pas fourni par les droguistes et peut seulement être obtenu chez les agents locaux autorisés. Pour renseignements écrire à Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.
Livré exempt de douane au Canada.

Service anniversaire

Le 13 juillet, à 7 heures, dans l'église de St-Patrice de Rivière-du-Loup, sera chanté le service anniversaire de Georges-Armand Michaud, fils de M. et Mme Georges Michaud, de la rue Saint-André.

Parents et amis sont priés d'y assister.

DECES DE M. MARCEL PELLETIER

Est décédé le 25 juin, Marcel, fils de M. et Mme Arsène Pelletier. Il était âgé de 13 ans et 5 mois.

Il laisse pour pleurer sa perte, outre son père et sa mère, un frère, Léon et six soeurs: Yvonne, Noella, Lucile, Juliette, Jeannine et Carmen.

Son service et sa sépulture ont eu lieu à St-Patrice, le 27 juin.

Nos sympathies aux membres de la famille en deuil.

Remerciements pour sympathies

La famille Arsène Pelletier remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathies à l'occasion du décès de Marcel, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, sympathies, visites ou assistance aux funérailles.

A tous un cordial merci.

Remerciements pour sympathies

M. et Madame Louis Lévesque et leurs enfants, de Cacouna, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion du décès de Léopold, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, messages, sympathies, visites, tributs floraux ou assistance aux funérailles.

A tous un cordial merci.

Grand tournoi de croquet au Jacques-Cartier

Vendredi à 8 heures p. m., s'ouvrira au terrain de croquet Jacques-Cartier, un grand tournoi entre les membres du club. Les hommes mariés rencontreront les garçons. Tous les membres sont invités ainsi que les spectateurs.

Voici la composition des équipes:
A. Roy et H. Morissette vs F. Rhéaume et R. Ouellet.
A. Lavoie et A. Guérette vs P. Mérette et P. Rhéaume.
L. Potvin et A. Bérubé vs G. Boucher et G. D'Amours.
C. Delisle et E. Larouche vs P. Delisle et G. Lapointe.
G. Michaud et A. Lévesque vs G. Allard et E. Mérette.
R. A. Thériault et O. Lévesque vs P. E. Michaud et C. Vézina.

A VENDRE

CHEZ A. E. THIVIERGE
Rivière-du-Loup, Station.

20 paires de jolis souliers pour dames, Pointures 2½, 3 et 3½.
Au bas prix de 98c
50 paires de très jolis souliers. Pointures 2½ à 6., valant de $3.00 à $5.00 pour $1.95
Un comptoir, douze pieds de long, dessus en bois dur.
Un secrétaire en bois dur, 6 tiroirs.
Un lit simple, un lit double, un sommier, une commode, un bureau de toilette, une garde-robe pouvant contenir 150 habits ou pardessus ou 250 robes.
A louer, une écurie pour 3 chevaux avec grande remise à foin. Une grande cave 40 par 50, chauffée.
Le tout à prix modéré, chez A. E. THIVIERGE, Riv.-du-Loup, Sta.

St-Honoré

M. et Mme Luc Lebel et leur fils, Joseph, sont allés rendre visite à l'un de leur fils à St-Michel du Squatteck. Ils étaient accompagnés de M. et Mme Charles E. Lebel et leur enfant, de Samyerville.

Le 13 juillet, sera béni le mariage de Mlle Juliette Mignault, de cette paroisse avec M. Théophile Mignault, de Saint-Hubert.

Nos meilleurs souhaits de bonheur aux futurs époux.

MM. Maurice Nadeau et Trefflé Perreault sont allés faire une promenade au Squatteck. Ils ont été les hôtes de M. Wilfrid Lebel.

M. le curé de St-Denis gravement malade

M. l'abbé Joseph Lallemand, curé de St-Denis de Kamouraska est actuellement à l'Hôpital du St-Sacrement de Québec.

Par mesure de prudence l'aumônier lui a administré lundi soir le sacrement d'Extrême-Onction.

Nous lui souhaitons un prompt et complet rétablissement.

ISLE-VERTE

Baptêmes.— Joseph, Jean-Marie, enfant de M. et Mme Camille Lévesque. Parrain et marraine: M. et Mme Jean Dumas.

Marie, Lucille, Gilberte, enfant de M. et Mme Joseph Ouellet. Parrain et marraine: M. et Mme Emile Tardif.

Marie, Suzanne, enfant de M. et Mme Joseph Côté. Parrain et marraine: M. et Mme Thomas Dubé.

Va et vient.— Mme John Irvine et ses fillettes, Yvonne et Mary-Ellen sont parties pour Enfield, Maine où elles feront un séjour prolongé.

Mme Joseph Marquis, M. et Mme Gérard Marquis, de Nashua, N.-H., en promenade chez des parents à l'Isle-Verte.

CACOUNA

Mlle Irène Brousseau, de Québec, fait un séjour à Cacouna, l'invitée de Mlle E. Bacon.

St-Alexandre

M. J. A. Michaud, courtier en assurances, sera absent de son bureau du 12 au 20 juillet, en route pour Bluff-Point, N.-Y., pour assister à la convention de la "Manufacturers Life Co.", qu'il représente.

Cependant, une personne sera à son bureau pour répondre à ses clients et donner tous les renseignements nécessaires.

St-Joseph, Kam.

Anniversaire de naissance.— Le 5 juillet, un groupe de parents et d'amis se réunissaient à la demeure de M. J.-Bte. Ouellet, pour fêter son 49ème anniversaire de naissance.

Ce fut une agréable surprise pour le héros de la fête qui ne s'attendait pas à une telle démonstration. Malgré son émotion il sut trouver des mots appropriés pour remercier l'assistance et leur dire combien il appréciait ce qu'on venait de faire pour lui.

Une adresse fut lue par sa fille, Berthe, et de jolis cadeaux lui furent présentés. La soirée se passa agréablement, partagée entre le chant, la musique et les déclamations.

On remarquait parmi les personnes présentes : M. et Mme J.-Bte. Ouellet, M. et Mme Edouard Ouellet, père, M. et Mme Emile Morin, M. et Mme Edouard Ouellet, fils, M. Isidore Ouellet, M. Antoine Ouellet, et Mlle Juliette Ouellet, M. Alfred Landry et Rosa Morin, M. Edouard Pelletier, et Victoria Ouellet, M. Thomas Ouellet et Berthe Ouellet, Mlle Léda St-Pierre, Jeannette Sirois, Mme Pierre Charest et ses filles, Lucille et Eva, MM. Joseph, Robert et Etienne Morin, MM. David, Arthur, Isidore et Ernest St-Pierre et Isidore Charest, Roland, Gérard et Roger Ouellet, Mlle Aurore Ouellet, enfants de M. Ouellet.

UNE INVITEE.

Divers.— Mlle Berthe Ouellet est revenue de l'Ecole Normale de St-Pascal. Elle a obtenu son brevet classie avec la note distinction et celui d'enseignement ménager avec grande distinction. Nos félicitations.

Mlle Adèle Litalien passe la semaine chez son oncle, M. Isidore Charest.

Mlle Rosa Morin est revenue parmi nous. Elle a passé une semaine chez sa tante, Mme Henri Pelletier, de St-Alexandre.

M. et Mme Isidore Lapointe, ainsi que M. et Mme Henri Pelletier étaient chez M. Arthur Morin dimanche.

M. et Mme Charles Eugène Morin sont retournés à Québec après avoir passé deux mois parmi nous.

Les assemblées politiques de St-Jean-de-Dieu et de St Epiphane

Tel qu'annoncé dans notre dernier numéro l'Union Nationale a tenu une assemblée à Saint-Jean de Dieu dimanche après-midi. Il y avait une quinzaine d'orateurs, dont MM. Pierre Bertrand député sortant de St-Sauveur, le Dr Paul-V. Marceau, de Québec, le Dr Dubé, ex-candidat de l'Union Nationale dans Témiscouata, Léo Bérubé, avocat, de la Rivière-du-Loup, Alphonse Garon, avocat, de Rimouski, Alfred Dubé, candidat de l'Union Nationale dans Rimouski, Aimé Fillion, Parent, colon de l'Abitibi, et autres.

Une foule de quelques milliers de personnes a écouté et applaudi les orateurs.

Le soir, à St-Epiphane, les mêmes orateurs ont aussi adressé la parole devant une belle assistance.

Remerciements pour sympathies

Mme Siméon Couillard et tous les membres de sa famille, remercient bien sincèrement par la voix du "St-Laurent", toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion du décès de M. Siméon Couillard, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, messages, sympathies, visites ou assistance aux funérailles.

A tous un cordial merci.

L'HYGIENE par

SERVICE D'HYGIENE DE L'ASSOCIATION MEDICALE CANADIENNE ET DE COMPAGNIES D'ASSURANCE-VIE DU CANADA

LES MAUX D'OREILLES.

L'ouïe constitue un de nos sens les plus précieux; il nous faut donc en prendre bien soin afin de le conserver en bon état. C'est durant la saison d'été que les oreilles sont le plus exposées à certains dangers qui peuvent dégénérer en affections graves de cet organe indspensable.

Le conduit de l'oreille externe qui s'étend jusqu'au tympan a plus d'un pouce de longueur; il est aussi muni de fins poils et de glandes qui sécrètent une substance cireuse qui s'appelle cérumen. Il arrive souvent que l'eau s'introduit dans les oreilles des nageurs et si, comme il arrive assez souvent aussi, le cérumen ou cire est accumulé en trop grande quantité dans l'oreille, cette matière s'imprégnant d'eau gonfle et peut parfois déterminer une obstruction complète du conduit auditif.

Le gonflement de cette cire ou d'une goutte d'eau introduite derrière elle produit cette sensation que l'on a parfois d'avoir de l'eau dans l'oreille.

Les furoncles du conduit audifif sont très douloureux; ils surviennent ordinairement chez les personnes qui ont la mauvaise habitude de se gratter les oreilles avec tout ce qui leur tombe sous la main; ils irritent ainsi les tissus qui s'infectent ensuite et delà les abcès et les furoncles. Comme on le voit, il est dangereux de se gratter les oreilles avec les bouts d'allumettes, des épingles ou tout corps dur sous prétexte d'en enlever le cérumen; ceci doit être fait par des mains expérimentés et très délicatement.

Certaines gens croient que lorsqu'elles ont un rhume de cerveau il est bon d'aller prendre un bain, spécialement à l'eau salée; ceci est une erreur car particulièrement chez les nageurs et les plongeurs il est dangereux dans ces cas que l'eau qui s'introduisit dans le nez conduise l'infection aux oreilles par le canal appellée la trompe d'Eustache.

La trompe d'Eustache est le conduit qui relie l'oreille moyenne constituée par la caisse du tympan, à l'arrière du nez et de la gorge. Ce canal sert aussi de drain à l'oreille moyenne mais son rôle peut être renversé si une pression est exercée dans le nez par l'introduction de l'eau en nageant ou en plongeant; s'il y a à ce moment de l'infection dans le nez ou l'arrière-gorge, il est même dangereux que celle-ci soit communiquée aux oreilles par la trompe d'Eustache et cause une petite moyenne qui ser évèle par un mal d'oreilles. Tout mal d'oreille doit recevoir la plus prompte attention si l'on veut éviter un dommage qui peut être parfois assez considérable.

La natation est un exercice excellent et est bien recommandable surtout lorsqu'elle est pratiquée en plein air et au soleil. Toutefois, il faut protéger les oreilles et pour cela éviter de nager ou de plonger lorsqu'on a le rhume ou un mal d'oreilles, si léger soit-il.

Pour questions au sujet de la santé, en général, écrire à l'Association Médicale Canadienne, 184 rue Collège, Toronto. Une réponse personnelle sera envoyée par écrit.

PERDU

Le 24 juin, un béret en tweed gris moustaché a été perdu en venant à la Rivière-du-Loup. Si retrouvé, prière de le retourner à Mme Léo Héroux, St-Athanase, P. Q. Récompense promise.

TEMPERATURE

Vent modéré en partie nuageux et chaud aujourd'hui.

Vendredi : Probablement quelques orages électriques.

Pour vos impressions de toutes sortes, adressez-vous à l'Imprimerie "LE SAINT-LAURENT", 234, Lafontaine, Rivière-du-Loup.

Les commandes par la malle reçoivent toujours notre meilleure attention.

Abonnez-vous au journal "Le Saint-Laurent" $1.00 par année

Le camion de démonstration affirmant un record économique est passé à notre garage.

Tournée de 1246 milles faite sous la surveillance de la C. A. A., avec 20,000 lbs de chargement pour le coût total de $27.68.

Un camion démontrant sûreté et économie sur une longueur de 1246 milles, de Windsor, Ont., à Moncton, N. B., s'est arrêté à la Rivière-du-Loup lundi et a attiré une grande foule de spectateurs et d'intéressés au Garage ROBERT TETU.

Ce nouveau record a été accompli par un Camion Chevrolet Feuille d'Erable de 2½ tonnes, avec sa charge. Une pyramide de ciment qui a fait monter la balance à 20,000 livres. Ce camion a parcouru ce voyage de 1246 milles pour le coût de $27.68 ce qui représente seulement 1/3 de sous par tonne au mille, 12 milles au gallon et une pinte d'huile pour le voyage complet.

L'eau ajouté fut de 1½ pinte et aucune réparation ou ajustement mécanique furent nécessaires.

Ces chiffres sont certifiés par M. George M. Shaw, ingénieur représentant la C. A. A.

Le camion quitta Windsor le 22 juin et arriva à Moncton, N. B., le 29 juin, 2 jours plus tôt que la cédule. Une des conditions de la tournée était que le miliage fut contrôlé à 35 milles à l'heure, on en accord avec les règlements locaux. Le temps parcouru fut de 50 heures, une vitesse approximative pour le voyage de moins 25 milles à l'heure.

La route depuis Windsor traverse l'Ontario, le Québec, le Nouveau-Brunswick. Le camion rencontra différentes routes et différentes conditions de circulation. A différents endroits il dut monter des côtes très raides.

Continuant la tournée sensationnelle à Moncton, M. J. L. Kirkhope, assistant gérant commercial de la General Motors Products a dit que cette démonstration a été entreprise pour démontrer les bénéfices à réaliser avec un camion sûr. Il ajouta que le bas prix de transport était dû à la forme du moteur Chevrolet 1936 "au châssis", mais aussi dans la manière de conduire un camion raisonnablement.

"Ce sera une révélation pour plusieurs", a-t-il dit que ce camion moderne atteignant un tel point de perfection; accomplissant un voyage de 1246 milles avec la dépense d'une seule pinte d'huile et d'un gallon de gasoline par 12 milles. Le coût de 1/3 de sous a été toutefois dépensé pour un chargement de 7 tonnes.

Le camion désigné pour cette tournée de démonstration fut rencontré à Oshawa par M. C. E. Hastings et M. Warren B. Hastings de l'association C. A. A. Ils scellerent le moteur et le réservoir d'essence et le "crank case". Les clés furent gardées par les membres de l'Association C. A. A. Les autres membres pour la tournée, en plus de M. Kirkhope et M. Shaw étaient M. Stan Bowers, conducteur, Howard Weber de la Compagnie et M. W. G. Wallace, observateur.

Le camion Chevrolet qui établit ce record économique était muni d'un esieu "truxmore", augmentant la capacité du camion. Les résultats accomplis sont considérés comme merveilleux, dûs à cet essieu.

Le camion était accompagné d'un camion léger "panel Delivery Chevrolet", lequel a tenu aussi un record pendant le voyage. D'une pesanteur de 1000 livres il a atteint 19.7 milles au gallon, dépensant ainsi seulement $16.16. Pas d'eau, ni d'huile supplémentaires.

La démonstration attira l'attention pendant sa tournée de l'Est de continue maintenant son voyage dans les principales villes des trois provinces.

LES "SHORTS"

La mode des "shorts" semble avoir beaucoup de vogue cette année. Les "shorts" sont des pantalons courts que revêtent les joueurs et même les joueuses de tennis. D'origine américaine, ce costume est maintenant endossé par une bonne partie de nos fervents et ferventes du tennis. On nous permettra de donner notre opinion le plus franchement du monde concernant le port de ce costume.

Au début, les "shorts" étaient exclusifs aux joueurs, bientôt les dames, qui ont toujours l'ambition de porter la culotte, ont adopté le costume. On prétend que l'on a plus de confort sur les courts lors des journées de grande chaleur ainsi qu'une plus grande facilité dans les divers mouvements du jeu.

Un joueur de tennis qui porte les "shorts" ne sera jamais aussi élégant que celui revêtu du long pantalon blanc. Cette affirmation a déjà été admise. Rien de plus disgracieux, à notre avis, qu'un athlète affublé d'un pantalon court qui laisse à découvert de grandes jambes pas toujours bien taillées. Il se peut que le joueur soit plus à son aise, mais, en fait, on ne parlait pas des "shorts" il y a quelques années et les joueurs établissaient des moyennes intéressantes. Les journaux, même dans les plus grandes chaleurs, n'ont jamais rapporté le décès d'un joueur portant le pantalon long. Les statistiques sportives ne font pas de distinctions entre un joueur revêtu de ce costume sommaire et d'un autre modestement vêtu. Nous ne favorisons pas ce costume pour la gent masculine. C'est contre les règles de l'esthétique et de la dignité.

Pour les dames, nous avons d'autres raisons. Il n'y a rien de plus charmant qu'une joueuse de tennis en belle robe blanche qui évolue sur les terrains. Par contre, nous ne voyons rien de plus disgracieux qu'une jeune fille revêtue d'un costume aussi désinvolte. Cette joueuse perd son charme de jeune fille: donne le spectacle d'une véritable légèreté et s'expose à être sévèrement jugée. Quelle est la jeune fille modeste et sérieuse qui consentirait à revêtir un maillot de bain pour figurer sur un terrain de tennis et braver les regards des jeunes gens? Les "shorts" ne sont pas plus modestes que le maillot de bain. C'est du snobisme pur et simple et du snobisme de la pire espèce qui inspire une pareille tenue.

Faisons du sport, mais selon l'esprit chrétien. Après tout, nous ne sommes pas des païens. Si les joueurs américains et européens se piquent d'être plus larges, en sont-ils pour cela moins ridicules? Pourquoi copier une mode qui offense la morale la plus large, au lieu de s'amuser sainement et pratiquer les sports en chrétiens que nous sommes.

On nous pardonnera ces quelques lignes que certains mondains ou mondaines nous reprocheront, mais nous croyons de notre devoir de condamner, à titre d'observateur des sports, une mode contraire à la bonne tenue et que nous regrettons de voir s'implanter à Québec.

Si les jeunes filles (il pourrait y en avoir quelques-unes) veulent de toute évidence être remarquées par leur sans-gêne, nous conseillerions aux officiers de nos clubs locaux d'adopter un règlement défendant le port de ce costume. Nous savons (et nous nous en réjouissons) qu'en différents clubs, le règlement est sévère sur ce point. Pourquoi ne serait-il pas adopté et mis en application partout?

C.-M. DESCHENES.
(L'Action Catholique)

Naissance à St-Epiphane

M. et Mme Georges Dionne (née Alberta Dionne), font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 4 et baptisé sous les prénoms de Joseph, Normand, Réginald. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Dionne, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mlle Ange-Aimée soeur de l'enfant.

FAVEUR OBTENUE

Guérison obtenue par l'intercession du Révérend Curé Blais, avec promesse de faire publier.

L. B. W.

Evitez la grève des Bank-notes... En faisant de la PUBLICITE

Hiram Saindon
St-Arsène.

Sucre granulé Lantic, 100 lbs	5.00
Par 10 livres	.50c
Blé d'Inde rond, Ontario 98s	$1.45
Blé d'Inde Africain 98s . . .	1.55
Blé d'Inde cassé 98s	1.55
Blé d'Inde moulu 98s	1.55
Son	1.20
Gru rouge	1.25
Gru blanc	1.50
Moulée de bettes	1.40
Huile de foie de morue (animaux), le gallon . . .	1.00
Tabac en feuille (bon)	.15
Melasse W I B, le gallon . . .	.23
Melasse W I B, au baril de 45 à 50 gallons	.20
Miroir en feuille, toutes grandeurs.	
Moulures à cadre, de toutes sortes.	
Huile à Centrifuge, la pinte . .	20c
Huile à harnais, la meilleure . .	75
HUILES POUR AUTOS	
Polarine, le gallon	55c
Marvelube, le gallon	.75
Mobiloil, le gallon	1.10
Clôture de broche, 5 fils . . .	2.75
6 fils	3.15
7 fils, No. 15 . . .	3.20
7 fils No. 9 . . .	3.55
8 fils	4.35
Clôture à poulailler 18 fils . .	4.60
20 fils	5.20
22 fils	5.80
Chaux, baril de 200 lbs	1 50
Ciment	65c
Huile à mouches gallon 160 oz	$1.35

TEL. 325 C. P. 6

DOCTEUR Z. VEZINA
DES HOPITAUX DE PARIS
SPECIALISTE
YEUX, NEZ, GORGE, OREILLES
Appareils Electriques de spécialité.
165 rue Lafontaine RIVIERE-DU-LOUP

NOTAIRE
J. OSCAR LEVESQUE
RUE DE LA COUR (BLAIS)
RIVIERE-DU-LOUP, Que.

SYNDIC LICENCIÉ
GEORGES COTE, N. P.
Spécialité : Règlements entre débiteurs et créanciers.
20 rue de la Cour - Rivière-du-Loup.

Tél. { BUREAU: 86 / Résidence: 175 — Résidence: 10 rue Du Rocher
L. N. LAVOIE Enr.
ASSURANCES GENERALES
65 rue LAFONTAINE, - RIVIERE-DU-LOUP.

Tél. 3034
Dr J. E. Pelletier
SPÉCIALISTE
YEUX, OREILLES, NEZ, GORGE
Ex-résident du "Eye and Ear Hospital" de Pittsburgh Pa.
331 rue Lafontaine, Rivière-du-Loup.

AVEZ-VOUS ESSAYÉ LE

PAIN de TOTO
Il est fait avec les farines
REGAL, FLEUR DE LIS et DAILY BREAD
Notre pain est délicieux, faites-en l'essai si vous ne l'avez déjà fait.
J. D. PROULX Enr.
Boulanger et Marchand de fleur
TEL. 210 RIVIERE-DU-LOUP.

LOUIS PRATTE
Courtier en Assurances et Obligations
Immeuble de La Banque Provinciale
319 Lafontaine
ASSURANCES
Feu; Vie; Accident-maladie; Automobile, etc, etc.
Représentant de divers groupes de Compagnies.
OBLIGATIONS
Dominion & Provinces;
Corporations municipales et scolaires, etc., etc.
Représentant de L. G. BEAUBIEN & Cie, Limitée
Courtiers en Valeurs de Placements.

EXAMEN de la VUE
à l'électricité.
Pour tout trouble de la vue consultez le
SPECIALISTE PELLETIER O. D.
Opticien, Optométriste Diplômé de l'A O O.P.Q. affiliée à l'Université de Montréal et du Optical Institute of Canada.
SALON D'OPTIQUE MODERNE
muni d'instruments nouveaux, d'une
PRECISION ABSOLUE.
LABORATOIRE D'OPTIQUE
Ici, les verres de toutes formes sont taillés immédiatement.
Economie de temps et d'argent.

Aux FUTURS MARIES
Alliances Bagues de fiançailles, au BAS PRIX que vous voulez payer.
POUR CADEAUX:
Bijoux, Montres et Horloges modernes, Argenterie, Coutellerie. Beau choix d'articles en cuir, en marbre, etc., à très bas prix.
REPARATIONS
de montres, etc., par un Horloger Expert, ex élève du Canadian Horological Institute.
OUVRAGE GARANTI.
Le Grand Magasin de Bijouterie, Lunetterie et Cadeaux
J. H. PELLETIER
327, rue Lafontaine (Voisin du Château Grandville) Tél. 3034

2 REPRESENTATIONS Commençant samedi le 11 juillet - 7.30 heures et 9 heures.
THEATRE PRINCESSE
Changement de programme le mercredi et le samedi
JUSQU'A VENDREDI SOIR
PIERRE LARQUEY dans "UN SOIR DE BOMBE"
AU MEME PROGRAMME: MAE WEST *dans* "GOIN' to TOWN"
Commençant samedi jusqu'à mardi
Un gala spécialement destiné à la glorification de la vie familiale.
LA SEMAINE DES PARENTS
un maître du cinéma SIGNORET *dans*
"COEUR DE PERE"
avec Jeanne BOITEL - Jacques Maury - Claire Girard
ACTUALITES ET SUJETS COURTS
TIRAGE:- $45.00 à gagner samedi soir à 9 heures.
Commençant mercredi le 15 juillet, pour 3 jours
UNE HISTOIRE D'AMOUR AU CHARME CAPTIVANT
"VOGUE MON COEUR"
avec René Lefèvre, Nicole Vattier, Henri Roussel, Jacques Maury
EXTRA! 22, 23, 24 juillet EXTRA!
FILM OFFICIEL DU GRAND COMBAT
Joe LOUIS vs Max SCHMELING
avec le grand film GRACE MOORE *dans*
"THE KING STEPS OUT"

LE RESTAURANT RIV.-DU-LOUP
EN FACE DE L'HOTEL DE VILLE - surnommé "Le Petit Café du Coin"
Est le meilleur endroit pour un excellent repas, bien servi, à prix modéré.
A votre prochain voyage en ville, venez vous en convaincre.
POUR VOTRE DESSERT, MADAME,
La Crème à la Glace 'Royal'
sera toujours appréciée de vos invités.
Nous en avons constamment au restaurant, en brique, à la chopine ou à la pinte.

St-Eusèbe

Naissances.— M. et Mme Pierre Dubé (Catherine St-Pierre) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée, le 1er juillet, sous les prénoms de Marie, Alice. Parrain et marraine: M. et Mme Louis Beaulieu, de Notre-Dame du Lac.

M. et Mme William St-Pierre (Ida Bossé) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée, le 7 juillet, sous les prénoms de Marie, Paule, Françoise. Parrain et marraine: M. et Mme Léonide Beaulieu, de Drummondville.

Divers.— M. et Mme Georges Martin, de Lac Baker, sont en promenade chez leur fils, M. Onésime Martin.

Mlle Marie Nadeau est en promenade chez son père, M. Pierre Nadeau.

M. et Mme Prudent Michaud, de St-Louis du Ha! Ha!, sont en visite chez Mme David Dumais.

M. et Mme Henri Lavoie, de St-Louis du Ha! Ha!, étaient en promenade chez leurs parents, la semaine dernière.

Combien d'abonnés ferez-vous ce mois-ci à votre journal ?

Le Saint-Laurent

Prix de l'abonnement à notre journal pour un an.
Canada $1.00
Etats-Unis .. $1.50

L'Honorable Adélard Godbout, premier ministre, expose son programme politique

Voici le résumé qu'il faisait lui-même de son discours à la radio, dimanche dernier :

"Ouvrir de nouveaux horizons à l'agriculture, par une aide pécuniaire proportionnée à l'importance de cette industrie nationale et aux ressources du trésor; améliorer le sort de l'ouvrier en lui assurant du travail et une rémunération équitable; protéger l'épargne en règlementant avec prudence les émissions de titres industriels ou miniers; préciser et compléter la loi sur les sociétés par actions; ces seules réformes constituent déjà tout un programme d'action économico-rurale; la libération financière des municipalités, la survivance de l'Université de Montréal, foyer de notre culture supérieure, tous ces problèmes — et d'autres que notre manifeste mentionne ou résume — s'imposent à notre attention immédiate. Il en va de même de certaines réformes, devenues essentielles à l'honnêteté des élections et sans lesquelles, en certains cas, le suffrage universel serait une expression dénuée de sens. Les journaux publieront en entier le manifeste que j'expose à l'instant et dont certains articles, à première vue, pourraient sembler imprécis. A tous, mais surtout à l'agriculteur et à l'ouvrier, dont le sort nous a d'abord préoccupés, je demande d'étudier notre programme et de nous aider généreusement à le mettre en oeuvre".

LA POLITIQUE GENERALE DE SON GOUVERNEMENT :

"1.—Nous abrogerons la Loi Dillon.

"2.—Nous rétablirons le bulletin le vote avec talon.

"3.—Nous règlerons le problème de l'Université de Montréal pour donner une expression nouvelle à l'oeuvre nécessaire qu'elle accomplit dans notre province avec nos autres institutions d'enseignement supérieur.

"4.—Nous réformerons le régime administratif de la ville de Montréal.

"5.—Nous verrons à ce que les membres du cabinet ne soient pas administrateurs d'une société qui entretient des relations (affaires) avec le gouvernement provincial.

"6.—En matière de pêche maritime, nous verrons à conclure avec Ottawa une entente qui amende l'accord de 1922 et assure une collaboration étroite entre les deux gouvernements. Le gouvernement fédéral créera notamment dans cette province une station biologique et une école de pêcherie de langue française.

"7.—En matière de chasse et de pêche sportive, mon gouvernement rendra plus accessibles à toutes les régions giboyeuses et les cours d'eau poissonneux de la province. Certains lacs affermés à des clubs de pêche seront réintégrés dans le domaine public".

z

St-Jean-de-Dieu

Belle fête.— Le 21 au soir un grand nombre d'amis se rassemblaient chez M. Antoine Rioux, sous l'aimable invitation de Mlles Annette et Aline Morency, organisatrices de cette grande réunion, à l'occasion de l'enterrement de vie de fille de Mlle Diane Rioux, fille de M. et Mme Antoine Rioux, marchand de cette paroisse. Tous les amis présents à cette soirée, pour témoigner l'affections qu'ils éprouvaient envers l'héroine de la fête lui offrirent un joli cadeau.

Etaient présents à cette réunion intime : Mlles Diane Rioux, Marthe Rioux, Annette Morency, Aline Morency, Gabrielle Morency, Adrienne Dumont, Hermine Ouellet, Albertine Ouellet, Jeanne Roy, Albertine Marquis, Simone D'Amours, Thérèse Marmen, Adrienne Lafrance, Alice Sirois, Alice Rioux, Juliette Caron, Jeanne Rioux, Agnès Veilleux, Gilberte Dumais, Juliette Rioux (Adélard), Juliette Rioux (Florian), de St-Jean; Aurore Belzile, Mariette Lévesque, Marcelle Rousseau, Antoinette Lavoie, de Trois-Pistoles; Clémence Beaulieu, de St-Clément.

Vers 10.30 heures les jeunes gens étaient admis. Etaient présents : MM. Florian D'Auteuil, Romain Rioux, Alphonse Lepage, Hervé Rioux, Adrien D'Auteuil, Bertrand Rioux, (Luc), Désiré Drapeau, Laurier Marmen, Louis Sirois, Edmond Rioux Léo Dumais, Lorenzo Gagnon, Léo Paul Gagnon, Gérard Bélanger, de St-Jean; Walter Lévesque, Léo Belzile, Paul Belzile, Laurent Morency, Robert Côté, Lucien Caron, de Trois-Pistoles; Robert Beaulieu, Léo-Paul Beaulieu, Gérard Rousseau, de St-Clément, Florent Rioux, l'Isle-Verte.

Beaucoup d'autres furent dans l'impossibilité de se rendre, mais plusieurs d'entre eux envoyèrent tout de même leur souscription, les organisatrices leur en sont très reconnaissantes.

Nous offrons nos meilleurs remerciements à Mlles Adrienne Dumont, Marthe Rioux, Albertine Ouellet, Juliette Rioux (Florian), car elles ont prise une grande part aux préparatifs de la fête. Nous nous joignons tous ensemble pour souhaiter à notre amie Diane Rioux, bonheur et prospérité. Nos félicitations à celui qui l'a choisie.

J'Y ETAIS.

Mariages.— Le 1er juillet a été béni en notre église, le mariage de Mlle Diane Rioux, fille de M. et Mme Antoine Rioux, avec M. Florian D'Auteuil, fils de M. et Mme Simon D'Auteuil.

Aussi celui de Mlle Rose-Anna Sénéchal, fille de M. et Mme Théophile Sénéchal avec M. David Dubé, fils de M. et Mme David Dubé, de Ste-Rita.

Le 2 juillet, a été béni en notre église le mariage de Mlle Lucille Jean, fille de M. et Mme Théophile Jean, avec M. Roland Denis, fils de M. et Mme Etienne Denis, de Ste-Françoise.

Le 6 juillet a été béni en notre église le mariage de Mlle Diana Ouellet, fille de M. et Mme Joseph Ouellet, avec M. Lucien Roussel, fils de M. et Mme Joseph Roussel.

Aussi celui de Mlle Evelina Ouellet, fille de M. et Mme Eugène Ouellet, avec M. Amédée Rioux, fils de M. et Mme Amédée Rioux, de Trois-Pistoles.

Le 8 juillet a été béni en notre église, le mariage de Mlle Augustine Rioux, fille de M. et Mme Alexis Rioux avec M. Irénée Morency, fils de M. et Mme Jean Morency.

Aussi celui de Mlle Bertha Boucher, fille de M. et Mme Xavier Boucher avec M. Louis Dumont, fils de M. et Mme Jean Baptiste Dumont.

Divers.— En visite en notre paroisse, M. et Mme Wilfrid Rioux et leur fille Dally, de Drummond, N.-B., ainsi que M. Horace Langelier, de Montréal.

Mlle Annette Morency en visite chez des amis à Lévis et Québec.

M. et Mme Florian D'Auteuil et Lévis Rioux en voyage à Lewiston, Maine.

De passage en notre paroisse, M. A. Chevrier, de Québec et M. Omer Rioux, de St-Arsène.

En visite chez Mme J. D'Auteuil, Mlles Lorendy et Antoinette Roy, de Montréal et Mme Dr Martineau, de St-Hubert.

En visite à St-Epiphane, dimanche dernier, M. et Mme Henri Dumas, M. et Mme Gérard Rioux.

En visite chez des parents, M. et Mme Charles Lavoie, de Lewiston, Maine.

En visite chez M. Jos. Gagnon, Mme Adélard Berthiaume et Marianne Gagnon, de Nashua, N.-H., ainsi que Mme Georges St-Laurent, de Campbellton, N.-B.

M. Joseph Morency, de Valdor, Abitibi en visite chez son père, M. Jean Morency.

Mlles Eliane Dumont et Marie-Anna Soulard, après une année de labeur passée au Pavillon Dufrost à Québec sont revenues dans leurs familles pour les vacances d'été.

M. et Mme Thomas Dumont en voyage aux Etats-Unis.

M. et Mme Achille Lavoie et leur deux garçons, de Nashua, N.-H., en visite chez des parents.

Mlle Alice Sirois et Florent Rioux de retour en notre paroisse après un long séjour à Lewiston, Me.

M. l'abbé Georges Beaulieu, du Séminaire de Rimouski en visite en notre paroisse.

M. l'abbé Léo D'Auteuil, d'Ontario Nord, en visite dans sa famille, M. Jean D'Auteuil.

Les Conseils Municipaux de Témiscouata et le terrier de la seigneurie

On sait que le gouvernement provincial a crée une Commission pour le rachat des rentes seigneuriales dans la province. Le but est de payer aux propriétaires d'anciennes seigneuries, le capital de la rente. Les encitaires ne seront pas exempts de payer leur rente complètement, mais après une période de trente à quarante années, selon ce que fixera la commission, en payant la rente — avec leurs taxes municipales — plus un certain amortissement, la rente seigneuriale viendra à disparaitre.

Le terrier, dans chaque seigneurie, fut préparé l'an dernier. — Il doit être soumis à chaque conseil municipal où il y a des terres comprises dans les seigneuries, pour être homologué, à la séance du mois de juillet.

Le terrier de la seigneurie de Témiscouata est signé par deux personnes différentes. Par conséquence, il y eut des protestations dans toutes les paroisses pour empêcher l'homologation du dit terrier parce qu'il n'était pas en preuve que les deux signataires fussent tous deux propriétaires conjoints. Que l'on éclaircisse ce point.

JEAN NAY.

Extrait des annales du Couvent du Bon-Pasteur

19 juin 1936. — Couronne des études. Monsieur le curé distribue lui-même aux élèves des classes supérieures les volumes donnés par l'Institut ainsi que les magnifiques récompenses offertes par les parents, les amis et les bienfaiteurs dont les noms suivent : M. le curé, M. l'abbé Côté, Son Honneur le Maire Lizotte, M. le président et MM. les commissaires des Ecoles, M. Joseph Viel, M. et Mme Chs.-E. Dubé, le Dr Pettigrew, le Dr Fontaine, M. et Mme Léon Desrosiers, l'Avocat et Mme Léo Bérubé, M. et Mme J. L. Marier, le Rév. Frère Directeur du Collège St-Patrice, la Révérende Soeur Supérieure de l'Hôpital, la Société St-Jean-Baptiste, la Cie de Charbon, la Cie de Téléphone, la librairie Deschênes, la Librairie Côté, Mme Alex. Michaud, présidente de l'Amicale, Mme Paul Thibault, et Mlle Berthe Cloutier, conseillères de l'Amicale, Mme J. E. Léveillé, Mme Emile Ouellet, Mme Elz. Laforest, M. et Mme Emile Bossé, M. et Mme L. P. Proulx, M. François Dionne, M. et Mme G. H. Lévesque, de Matane; Mme T. Lévesque, M. Chs. Stewart, Mme Robert Tétu, M. J. A. Labrecque, gérant de la Banque Provinciale; M. Alphonse Paré, Mme Lauréat Lavoie, M. et Mme Emile Mailloux, Mme Louis Marquis, M. et Mme Georges Mailloux, la Maison Rioux et Pettigrew, de Québec; la maison Langlois et Paradis, de Québec; la Maison Raoul Vennat, de Montréal; Mme Jules Gingras, de Québec.

Volume adressé au Pensionnat des garçons par Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, décerné à M. Jean-Claude Dubé pour "Travail constant".

Médaille d'argent de Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, décernée à l'élève la plus méritante, Mlle Gemma Desrosiers.

Couronne d'Excellence au Pensionnat, mérités par Mlle Lucienne Gagnon.

Couronne d'Honneur gracieusement offerte par l'Amicale du Bon-Pasteur à l'élève finissante, Mlle Gemma Desrosiers.

Délicats souvenirs présentés à la Graduée par ses filles d'Honneur, Mlles Suzanne Bérubé et Andrée Lizotte.

Certificats d'Etudes primaires de 6ème année obtenu aux examens de juin 1936 : Mlles Laurette Gagnon, Rita Michaud, Ida Beaulieu, Suzel Thibault, Lucette Casista, Laurence Grant, Denise Lévesque, Rita Marier, Jeannine Dubé, Lina D'Anjou, Marcelle Savard.

Classe Anglaise: Mlle Yvette Levasseur.

Classe des garçons: M. Jules-Marie Lévesque. M. Jean-Claude Dubé, M. Jacques Pettigrew.

Résultat des Examens de l'Université Laval: Cours Moyen: Mlle Thérèse Léveillé, grande distinction; Mlle Pauline Fontaine, grande distinction; Mlle Pierrette Perland, grande distinction; Guillemette Paradis, succès.

Cours Supérieur: Mlle Jeanne Fontaine, grande distinction; Mlle Louisette Fontaine, grande distinction; Mlle Françoise Bérubé, distinction; Mlle Gemma Marier, distinction.

Cours Supplémentaire : Mlle Gemma Desrosiers, grande distinction.

Honneur au mérite!

Reconnaissance à tous ses Bienfaiteurs!

A. M. D. G.

La propriété industrielle et les canadiens-français

Liste de brevets d'invention, marques de commerce, dessins de fabrique et droits d'auteurs accordés en Canada aux Canadiens-Français durant le mois de juin 1936 (Service du "Bureau Technique Fournier", Procureurs de brevets d'invention, 934 rue Ste-Catherine Est, Montréal).

BREVETS D'INVENTION

358,209 J. A. Dubé et Marc Monette de Montréal. "Dispositif à poser et ouvrir les capsules de bouteilles".

358,223 Oscar Duval de Montréal. "Support et appareil anti-vol".

358,247 Maurice Pothier de Montréal. "Prise de courant".

358,328 Marcel Déry de Montréal. "Insecticide".

358,488 L. M. Olivier de Hull, P. Q. "Epingle à linge".

358,557 E. Drevet et H. L. Lescarbeau de Montréal. "Réfrigérateur".

358,717 Ernestine Beaudoin de St-Tite, P. Q. "Réceptacle pour papiers tue-mouches".

358,735 Lucien et E. Dugas de Maskinongé, P. Q. "Boite distributrice".

358,861 Joseph Rivard de Montauban-les-Mines, P. Q. "Porte extensible".

MARQUES DE COMMERCE

Mot : "LOBERGE" pour la vente d'un rouet électrique par Mme B. Dessureault.

Mot : "LA MARGOTTON" pour la vente de la bière, par la Brasserie Champlain de Québec.

DROITS D'AUTEURS

"L'Appendicite" par Adélard Couture de Léoville, Sask.

"Portraits et Biographies ecclésiastiques, scolaires et laïques" par J. Rosaire Beauchamp, de Montréal.

"A. B. C. du petit naturaliste canadien" par Harry Bernard, de St-Hyacinthe, P. Q.

Abonnez-vous au "Saint-Laurent" $1.00 par année.

L'UNION NATIONALE DE RIVIERE-BLEUE

A une séance régulière de l'Union Nationale de Rivière-Bleue tenue en cette paroisse le 5 juillet 1936: Il a été résolu à l'unanimité que les membres de cette Union donnent par la voix des journaux, l'assurance de leur entière et loyale fidélité à M. Maurice Duplessis, Chef de l'Union Nationale, et condamnent sévèrement l'attitude pour le moins étrange de MM. Paul Gouin et Edouard Lacroix.

Léo DUBE, président.
Jean-Thomas Gosselin, sec.
Napoléon Mongrain, V. P.
Dr L. Lévesque, Ass. sec.

NOTE : L'Union Nationale compte actuellement plus de 172 membres inscrits.

NAUFRAGE PRES DE LA MALBAIE

La 'Chicoutimi County" une goélette jaugeant 100 tonnes et mesurant 110 pieds a sombré lundi, en face du Cap-à-L'Aigle, entre St-Siméon et La Malbaie.

On croit que la goélette a touché une roche alors qu'elle naviguait dans une cinquantaine de pieds d'eau un peu en dehors du chenal. Le navire sombra presque immédiatement et les hommes n'eurent que le temps de mettre à la mer une chaloupe de sauvetage. La cargaison se répandit dans le fleuve pour flotter dans la direction de la Malbaie grâce au vent qui la poussait. L'épave de la goélette ne nuit pas à la navigation, car elle repose au fond de l'eau en dehors du chenal.

Le remorqueur 'Eureka" est parti pour se rendre sur les lieux avec un chaland afin de renflouer le navire.

La goélette était mue par un moteur auxiliaire. On rapporte que les pertes atteignent plusieurs milliers de dollars.

Chevaux ! Chevaux !

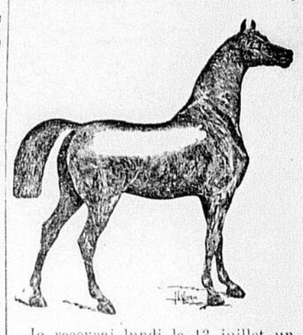

Je recevrai lundi le 13 juillet un char de chevaux, tous bien domptés, pesants de 1300 à 1500 livres.

J'invite les intéressés à venir les voir.

Louis Bossé
Commerçant,
Cacouna.

8 — 1 fs p. p.

J. OSCAR GENDRON
ASSURANCE GENERALE
Accidents, Automobiles, Vie, Incendie
Bureau et résidence: 100 Lafontaine - Hotel St-Louis - Tél. 818
Rivière-du-Loup, - - Station.
Successeur de J. W. Morel.

HOGG SCHOOL / ECOLE

COURS DE VACANCES

Votre Fille - Votre Garçon - En ont-ils besoin!

"Ces cours" leurs aideront à commencer une meille re année en septembre prochain.

Révision des matières suivantes:

Français; Mathématique;
Anglais; Géométrie;
Latin; Comptabilite.

Afin de faire connaitre l'utilité de ces "Cours de Vacances", nous les offrons à des prix excessivement bas cette année.

Pour inscription: 203 Lafontaine ou 43 Hotel de Ville - Tél, 3434
J. WALTER HOGG, Directeur.

Magasin E. BRETON
DEPARTEMENT D'EPICERIES
Extra Spécial pour jusqu'au 17 juillet

Soupes aux tomates ou aux légumes Clarks 3 boites pour	.22	Asperges coupées Clarks Bte de 12 oz	.14
Fèves au lard Clarks, 2 grosses btes	.19	Asperges coupées Clarks Bte de 20 oz	.20
Pates de viandes Clarks 3 btes de 3½ oz	.25	Spaghetti cuit Clarks 2 btes de 16 oz	.19
Beurre de pistaches à la livre 2 lbs	.25	Corned Beef Clark 2 btes pour	.27
		Ketchup aux tomates Clark, 2 grosses bout.	.35

Profitez de notre vente Mi-Eté sur la vaisselle, verrerie, aluminium, coutellerie et articles pour la maison.

6 tasses et 6 soucoupes pour	.94	1 lessiveuse galvanisée pour	1.05
3 bols à café pour	.20	2 chaudières galvanisées de 8 et 11 pintes impériales pour	.55
6 verres à l'eau pour	.25	2 vadrouilles à épousseter et pour laver. Les deux pour	.69
6 couteaux à lames inoxydables pour	.85	1 marmite à confiture, en aluminium, 16 chopines impériales pour	.79
cuillers à soupe pour	.35		

TENNIS

Ceux qui attendaient avec beaucoup d'intérêt l'ouverture des tournois de tennis furent satisfaits, dimanche soir, en voyant aux prises, dans une partie d'exhibition qui eut lieu sur le terrain du club St-Patrice, les clubs St-Patrice et Jacques Cartier se disputèrent la victoire.

A l'issue de la rencontre les deux frères Pelletier : Emile et Jules, du St-Patrice, s'alignèrent contre les deux frères Mérette : Philippe et Charles, du Jacques-Cartier. Bien que les Mérettes déployèrent beaucoup d'habileté, les Pelletier par leurs coups précis et toujours bien placés où les Mérette ne se trouvaient jamais permirent aux Pelletier de l'emporter haut la main au score de 6-1, 6-2.

Comme deuxième set le St-Patrice opposait à Delisle et Hodgson, Henri Bélanger et Albert Savard. La victoire s'annonçait certaine pour le St-Patrice, car Bélanger supporté en quelque sorte par l'aide du champion de la ville, devaient disposer de leurs adversaires sans difficulté. Mais quelle surprise! Hodgson au filet et Delisle à l'arrière du jeu et tous deux jouant une partie te maitre eurent raison de leurs adversaires l'emportèrent 7-5, 6-3.

Alors chacun des deux clubs envoya sa troisième section : "Il faut que vous gagniez" de sire chacun des clubs à leurs co-équipiers.

Demeules et Ouellet, du Jacques-Cartier vinrent aux prises avec Boulanger et Desrosiers, du St-Patrice. D'un côté comme de l'autre revenait l'honneur et le devoir de faire triompher son équipe. Après un set qui se termina en faveur de Desrosiers et Boulanger, au score de 6-4, Demeules et Ouellet se rallièrent et opposèrent beaucoup de résistance, afin de l'emporter pour ensuite décider la victoire dans un troisième. Mais Boulanger et Desrosiers ne l'entendaient pas de la même façon; ils ne voulaient pas d'un troisième set.

Après une heure de combat où l'effort apporté fut le même des deux côtés, Boulanger et Desrosiers eurent enfin l'avantage, et le set prit fin 14-12 en leur faveur.

La victoire restait donc au club St-Patrice 2 à 1.

St-Octave de Métis

Décès.— Est décédé subitement jeudi, M. Joseph Muckell, à l'âge de 63 ans. Les funérailles ont eu lieu samedi au milieu d'une grande assistance.

Nos sympathies à la famille en deuil.

Mariage.— Mercredi dernier, M Robert Fortin, fils de M. J. B. Fortin, de notre paroisse conduisait à l'autel Mlle Blanche Dionne, fille de M. et Mme Elisée Dionne, de Ste-Angèle.

Lundi dernier, M. J. B. Beaulieu, professeur à la Rivière-du-Loup, fils de M. et Mme Xavier Beaulieu, de notre paroisse conduisait à l'autel, Mlle Adrienne Turcotte, fille de M. et Mme Louis Turcotte, de Baie des Sables. Les nouveaux mariés sont partis en voyage de noces à Fall River.

Nos meilleurs voeux les accompagnent.

Divers.— MM. Alphonse Lévesque, maire, John Doiron et Nazaire Bégin sont allés à Matane par affaires en fin de semaine.

Mlle Rose-Aimée Pelletier, de Farnham, passe ses vacances chez ses parents, M. et Mme Eugène Pelletier.

Mme Onésiphore Desrosiers qui a passé deux mois à St-Damase, l'hôte de sa nièce, Mme Joseph Bélanger est revenue dans sa famille.

Le Révérend Père Everett Grant, du St. Thomas College, Chatham, N. B., M. M. Lorne et Clarence Grant, de Belledune, ont rendu visite à M. X. Hudon, au commencement de la semaine.

Mme Joseph Rousseau, d'Ottawa est l'invitée de son frère, M. Jules G. Martin.

M. et Mme Arthur Canuel, de Price, Mlle Jeanne Therriault, Jeanne d'Arc Boudreau et Berthe Charest, de Price, chez M. et Mme Philippe Therriault, dimanche.

Au fond de sa suprématie...

UNE HAUTE QUALITÉ A DES PRIX MODÉRÉS

AUJOURD'HUI, la grande majorité de ceux qui achètent de belles voitures choisissent le McLaughlin-Buick. Car le McLaughlin-Buick est vraiment le premier . . . et sous plus d'un rapport. Vous trouvez ici une belle expression du style aérodynamique moderne. Vous trouvez la spaciosité luxueuse et la sécurité de plus grosses carrosseries Fisher avec leur toit-tourelle en acier solide, la ventilation Fisher sans courants d'air et la glace de sécurité dans toutes les fenêtres. Vous trouvez aussi une nouvelle performance superbe qui se dégage des avantages McLaughlin-Buick tels que les moteurs huit en ligne à soupapes en tête, plus puissants—le roulement flottant des genoux mécaniques—et les nouveaux freins hydrauliques "tiptoe". . . . Mais ce qu'il y a de plus important, au fond de la suprématie du McLaughlin-Buick, c'est sa haute qualité à prix modérés. L'argent ne saurait acheter nulle part *plus de* qualité. Et cependant, vous ne savez peut-être pas comme il ne coûte pas cher ce McLaughlin-Buick que vous avez toujours voulu! Venez vous renseigner aujourd'hui. Mode de paiements à tempérament General Motors — paiements mensuels adaptés à votre bourse.

McLAUGHLIN-BUICK

M-336F

ROBERT TETU
RIVIERE-DU-LOUP

$1185
(Coupé à 2 places— Série 44)
et plus, sur livraison à l'usine, Oshawa, Ont., taxes du gouvernement, fret et licence, extra.

Conseil 2402
de Rivière-du-Loup

N'oubliez pas de réserver vos billets pour l'excursion des Chevaliers de Colomb au Cap Trinité et St-Siméon, le 19 juillet. - Pour détails voir affiches.

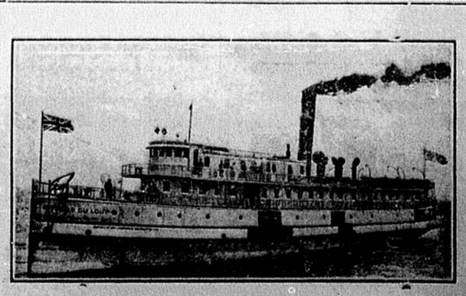

LA VOIX DES JEUNES

ECHOS DE L'A. C. J. C!

La devise de l'A. C. J. C.: PIETE, ETUDE, ACTION.

Le char de l'A. C. J. C.

Ne cherchons pas, de crainte de nous trop convaincre, si notre cercle acéjiste fait rayonner sa devise lorsque les circonstances l'exigent, surtout lorsqu'il s'agit de patriotisme; prouvons-le une fois de plus!

N'est-ce pas que le char allégorique présenté au public par l'A. C. J. C. figurait honorablement dans le défilé historique du 24 juin? La foule délirante, qui encombrait trottoirs et galeries, jouissant des jolies minutes de rêveries douces et de méditations sérieuses devant le déroulement d'une si belle procession, ne put s'empêcher de manifester sa joie, son contentement à l'approche du char où brillait Madeleine de Verchère avec les petits Iroquois. Des gens bien pensant, firent la réflexion suivante : C'est le dernier char... quel dessert exquis...! Il n'y avait pas à s'y tromper. Cette construction historique, je devrais dire, ce bijou artistique, dévoilait aux spectateurs un travail ardent mêlé d'un goût délicat. De plus, les nombreuses félicitations qu'ont reçues les constructeurs de cet oeuvre d'art, nous portent à croire que sa valeur était insurpassable... Cependant, je ne voudrais pas ombrager de ma plume comme le disent certains porte-paroles effervescents, l'éclattant succès des autres chars allégoriques. Ce serait, cette fois, injustice criante. Disons que l'A. C. J. C. a mérité de l'encensement et que tous les autres organisateurs, quelle que soit leur paroisse respective méritent de chaleureuses félicitations.

Après de telles ovations, il reste un devoir de gratitude que le cercle acéjiste doit remplir publiquement. Exprimons-le avec les vers d'un jeune poète :

Il est un mot toujours charmant,
Qui répond à la bienveillance;
Il éveille un doux sentiment,
C'est un mot de reconnaissance.
Il est gracieux, tout petit,
Se montre au milieu d'un sourire,
Vous le devinez, c'est: Merci.

Il me fait plaisir de le dire.

De le dire d'abord à Mademoiselle Rolande April, de St-Ludger qui représentait si bien Madeleine de Verchère. Sans dissention, affirmons que la grande partie de notre succès revient à cette gracieuse jeune fille qui, avec cordialité, accepta aimablement notre invitation. Comme en 1692, tandis que son père était à Québec et sa mère à Ville-Marie, Mlle Marie-Madeleine de Verchère, âgée de 14 ans seulement défendit héroiquement le fort contre les Iroquois. Mademoiselle April, montée sur un stelle ambulante personnifiait l'héroine de 1692 avec grâce. Il nous semblait remarquer de son oeil minois, à travers la barricade en miniature, la vaillante jeune fille de jadis qui fit cesser les cris lamentables des ennemis, en prenant un chapeau et un juste-au-corps, tirant un coup de canon et quelques coups de fusil et se montrant hardie tantôt dans une redoute, tantôt dans une autre, pour faire croire que le fort était bien gardé. Acceptez, Mademoiselle April, comme un joli bouquet, la gerbe de remerciements que vous adresse le cercle de l'A. C. J. C., comme témoignage vivant de sa reconnaissance.

Disons aussi des sincères remerciements à Monsieur Camille Léveillé qui prit l'initative de la construction du char allégorique. Merci aussi à Messieurs A. Nadeau, G. Viel, L. Dufour qui prêtèrent généreusement leur concours. Merci enfin à G. Léveillé, W. Cutnam, L. Morel, L. Lapointe, C. Dubé, H. Bélanger, H. Beaulieu qui ont travaillé à confectionner le char. Merci à tous les membres qui se sont dévoués.

L'A. C. J. C. est un groupement paraît-il dont les activités confinent au patriotisme... Sans toutefois enflammer notre audacieuse outrecuidance de manifester une supériorité de tact envers les sombres pédagogues que le sort heureux m'impose à coudoyer poliment comme toujours, ajoutons à cette sublime idée, près du mot patriotisme : Piété, étude, action. Voilà tout le sens de notre devise, que le cercle s'est efforcé de faire briller le jour de notre fête nationale.

Gérard DESJARDINS.

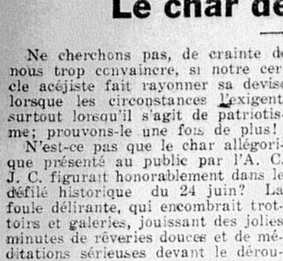

Magnifique service de vaisselle de 135 morceaux
en semi porcelaine anglaise valeur de $30.00
donné gratis avec le
THE ou CAFE
MIKADO
demandez-le à votre fournisseur
Thé noir garanti Ceylan et Indien
Café garanti pur.

Trois-Pistoles

M. l'abbé Raoul Thibault nous a quittés pour aller demeurer au Seminaire de Rimouski.

M. l'abbé Omer D'Amours est nommé vicaire en remplacement de M. l'abbé Thibault.

M. le chanoine Côté est de retour d'une promenade dans sa famille aux Etats-Unis.

Mariages.— Le 19 juin a été béni le mariage de Dame Vve Bélanger, avec M. Ulric Michaud de Cacouna.

Le 29 juin a été béni le mariage de Mlle Anna Morin, avec M. Ernest Lavoie, de cette ville.

Nos meilleurs voeux de bonheur à ces nouveaux époux.

Va et vient.— M. Louis Raymond est de retour d'une promenade à St-Denis et St-Pascal.

M. et Mme Charles Belzil sont en promenade à Québec et à St-Romuald chez des parents.

M. et Mme Félix Bérubé, de St-André de Kamouraska, étaient en ville pour assister à l'ordination de M. l'abbé Deschênes.

Etaient en visite chez M. François Deschênes, M. et Mme Freddy Rioux, de St-Arsène; Mme Roland Lévesque, de St-Pacôme; M. l'abbé Léonard Lebel, du Séminaire de Rimouski; M. et Mme Adélard Lebel et leurs deux fils, Adélard et Armand, de St-Arsène.

M. Arthur Rioux a quitté sa famille pour aller travailler à Baie Comeau.

Mlle Marie-Jeanne D'Amours, G. M., de Québec, est en promenade dans sa famille,

Mme W. R. Lindsay est à l'hôpital à Montréal pour y suivre un traitement.

Mont-Carmel, Kam.

Naissances.— Le 24 juin a été baptisée Marie-Ange, Solange, enfant de M. et Mme Thomas Lévesque née Adélia Jean. Parrain: M. Benoît Lévesque, oncle de l'enfant; marraine : Mlle Marie-Ange Roy. Porteuse : Mme Alphonse Lévesque, tante de l'enfant.

Le 31 a été baptisée Marie, Jacqueline, enfant de M. et Mme Thomas Dupéré, née Lucienne Ouellet. Parrain et marraine : M. et Mme J. Ouellet, grands-parents maternels.

A l'hôpital.— Gisèle, enfant de M. Euclide Morin, âgée de 2 ans s'est infligée de douloureuses blessures en tombant dans une chaudière remplie d'eau chaude. L'enfant a dû être transportée à l'Hôpital de Rivière-du-Loup et est sous les soins d'habiles médecins. Elle se remet assez vite.

Rivière-Ouelle

Baptêmes.— Le 11 juin a été baptisée Marie, Denise, Jacqueline, enfant de M. et Mme Adélard Gagnon. Parrain et marraine : M. et Mme Gérard Langlais, de Kamouraska, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Polycarpe Gagnon, grand-mère de l'enfant.

Le 6, juin, Joseph, Jean-Louis, Réal, Gilles, enfant de M. et Mme Georges Bossé. Parrain et marraine: M. Napoléon Bossé et Mlle Adrienne Hudon, oncle et tante de l'enfant. Porteuse : Mme Pierre Hudon, grand-mère de l'enfant.

Va et vient.— Mlles Jeanne et Léonie Gagnon, institutrices à St-Onésime, Mlle Yvonne Gagnon, institutrice au Lac de l'Est, sont revenues passer les vacances dans leur famille, chez M. Polycarpe Gagnon.

Mme Jean-Baptiste Plourde, après une assez longue maladie est allée pour une semaine en promenade au quai de Rivière-Ouelle.

M. le Dr Plourde, et Mme Plourde, de L'Islet, ainsi que Mlle Blanche Plourde, étaient en visite chez M. Jean-Baptiste Plourde, dimanche dernier.

Etaient en visite chez M. Arthur LaBoissonnière, la semaine dernière, Mlle Laura Héon et M. Ovila Ouimet, de Providence, R.-I.

Mlles Marguerite, Maria et Bernadette Leclerc, ainsi que leur frère, M. Auguste Leclers, étaient en visite chez M. Frédéric Gagnon, dernièrement.

Mme Louis Deschênes est revenue passer l'été à Rivière-Ouelle, chez M. Jean-Baptiste Lévesque.

Chemin du Lac

Nous félicitons les vaillants élèves qui ont obtenu de bons résultats à l'examen du Certificat à l'Ecole No 4.

Sur 100 points, Paul-Etienne Leclerc a obtenu 82.9; René Caron, 79.7; Arthur Chouinard, 78.1; Jean-P. Bélanger, 75.5.

Mlles Alice et Léone Bélanger, Jeannine et Fernande Viel sont de retour de Montréal chez leurs parents, au Chemin du Lac.

Naissance à Sully

M. et Mme Josaphat Bilodeau, née Jacqueline LaRochelle, agronome, de Sully, annoncent la naissance d'une fille, née le 28 juin et baptisée le 30, sous les prénoms de Marie, Clara, Lise. Parrain et marraine: M. et Mme V. Bilodeau, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mme Edmond LaRochelle, grand-maman de l'enfant.

Réparation

Nous réparons tous les meubles en général ainsi que les matelas à ressorts et les sommiers. Réparons aussi des hamacs, chaises de vérandas et tous autres articles de ce genre.

Adressez-vous en toute sûreté à
J. O. NADEAU
Rue St-Magloire Tél. 4162
Nous allons chercher et retournons les effets à domicile gratuitement.
7 — 4 fs p. p.

Moulin à scie à vendre

Avec pouvoir d'eau, turbine de 50 forces, Planer, moulanges, scies à bardeaux, Carriage, grande cour à bois. Le tout en très bonne condition. Dans le centre du village. Bon marché pour un prompt acheteur.

S'adresser à
EMILE LEBEL,
Ste-Rose du Dégelé.
7 — 3 fs p. p.

A VENDRE

Des débentures de "Montreal Tramways" de 1955, à 5%.

S'adresser à CASIER "B",
"Le Saint-Laurent",
Rivière-du-Loup.
7 — 4 fs p. p.

Pour vos impressions de toutes sortes, adressez-vous à l'Imprimerie "LE SAINT-LAURENT", 234, Lafontaine, Rivière-du-Loup.

LA CONSTIPATION* EST PLUS SÉRIEUSE QU'ON NE LE CROIT

Elle cause des Malaises et Provoque des Maladies

La constipation* n'est pas un état qu'on doit traiter à la légère. La mauvaise habitude d'éliminer irrégulièrement affaiblit la résistance à la maladie. Sans compter les malaises qu'elle suscite. La constipation* détermine des maux de tête, la perte de l'appétit et la nervosité.

La constipation ordinaire provient généralement d'une alimentation pauvre en "matières inassimilables". Le système se trouve ainsi privé d'exercices internes. Heureusement, aujourd'hui on a recours à une abondante source de "matières inassimilables" et efficaces: le Son Kellogg's ALL-BRAN.

Les "matières inassimilables" du Son Kellogg's ALL-BRAN absorbent l'humidité de l'organisme et se forment en une masse molle qui nettoie doucement le système. Cet aliment laxatif, naturel, est aussi riche en vitamines B et contient du fer.

On sert le Son Kellogg's ALL-BRAN comme céréale, avec du lait ou de la crème, ou cuisiné dans des muffins, des petits pains, etc. Deux cuillerées à soupe par jour suffisent ordinairement. Prenez-en plus souvent dans les cas obstinés. Si ce traitement ne vous soulage pas, consultez votre médecin.

Le Son Kellogg's ALL-BRAN est garanti par la Compagnie Kellogg comme un aliment laxatif efficace contre la constipation*. Vendu dans toutes les épiceries. Fabriqué par Kellogg, à London, Ontario.

*La constipation due au défaut de "matières inassimilables".

Terre à vendre

Plusieurs belles terres à vendre dans le village de St-Hubert et les alentours; aussi le long du Chemin Taché dans St-Cyprien et St-Jean de Dieu et le long du Chemin du Lac Témiscouata. Plusieurs de ces terres sont avec roulant, à vendre à sacrifice.

Pour prix et conditions s'adresser à ALFRED SAINDON, Saint-Modeste, qui s'engage à conduire gratuitement les acheteurs sérieux.
15 — 52

Maison à vendre

L'ancienne propriété de feu le shérif J. O. Girard, rue Pelletier, à vendre à de très bonnes conditions. Magnifique endroit pour résidence privée. Pour plus de renseignements, s'adresser à M. Léo Girard, 299 St-Olivier, Québec.
7-4 f. p. p.

Wagons à vendre

J'ai en mains, une quantité de wagons de seconde main de toutes les dimensions ainsi que quantité de wagons neufs double et simple à prix modérés. Comme la quantité commence à diminuer, il est bon de venir à bonne heure faire votre choix

J'ai aussi engin neuf à très bas prix, deux arrache-patates neufs à $75.00. Le tout à un prix ridicule. Il est bon de se hâter car cette vente ne peut durer plus qu'un mois ou deux.

Aussi en mains une quantité de roues pouvant s'utiliser à divers usages.

Edmond RIOUX,
St-Arsène,
6-2 mois. Co. Témis. Qué.

TEL: Bureau 139
Résidence 208
LÉO BÉRUBÉ
AVOCAT
Bureau : 5 de la Cour
Résidence : 4 Domaine
RIVIERE-DU-LOUP

Dr ULRIC BLIER
MEDECIN - CHIRURGIEN
ex-interne des hôpitaux.
142, rue Lafontaine
Rivière-du-Loup, Centre.
Bureau : 11 à 12 a. m.
1 à 3 p. m.
7 à 8 p. m.
Téléphone : 212.

Montreal Life Insurance Co.
"LA COMPAGNIE AMICALE"
PAUL THIBAULT
Gérant du district
de l'Islet à Matane.
Bureau : 65, rue Lafontaine.
RIVIERE-DU-LOUP, P. Q.
Tél. : 44
Tél. Privé : 172.

Pour une meilleure protection assurez-vous dans
LA MERCANTILE
COMPAGNIE D'ASSURANCE
CONTRE LE FEU
BUREAU-CHEF : ST-HYACINTHE
Pour toutes informations, s'adresser à
PH. BALLARD
AGENT GÉNÉRAL
Tél. 2324 Château Grandville
333 rue Lafontaine
RIVIERE-DU-LOUP.

J. CARMÉLIEN DUBÉ
HORLOGER-BIJOUTIER
33½, Lafontaine,
RIVIERE-DU-LOUP, STA.
Entre la Pharmacie Beaulieu et L.-P. Dubé, épicier-licencié.
Inspecteur des montres du C. N. R.

Petites Annonces

Fleurs Fleurs

Fleurs artificielles et naturelles, en tout temps de l'année. Bouquets de mariée, Couronnes Mortuaires, Décorations de toutes sortes, etc. Prix spéciaux, satisfaction assurée.

Marie-Louise PAQUET,
Fleuriste,
Tél. 3993 18, rue Lévis.
52 — j. n. o.

Logement demandé

On demande un logement à louer dans la place résidentielle de Rivière-du-Loup. Maison seule de préférence ou plein-pied de 7 ou 8 pièces.

Réponse par lettre en s'adressant à CASIER B Le Saint-Laurent, Rivière-du-Loup.
7 — 2 fs p. p.

Bureau à louer

Bon bureau chauffé à louer au No. 18, rue de la Cour.
Pour conditions s'adresser à M. Horace CIMON, avocat, 18, rue de la Cour, Rivière-du-Loup.

G. E. MOREL

VALET DE SERVICE
54, rue Saint-André.

Nettoyage de manteaux, pantalons, chapeaux blancs, etc.
Teinture de toutes sortes.
Réparation et pressage d'habits, etc.
Nettoyage de gants 10c
Nettoyage de cravates . . . 05c
3 — 13 fs p. p.

Argent à prêter

Vous trouverez à prêter votre argent en vous adressant à J. OSCAR LEVESQUE, notaire, 18 rue de la Cour, Rivière-du-Loup.

DOUCET & GENDRON Enr.
COURTIERS D'ASSURANCE
Incendie - Garantie - Vie - Accidents
1 rue de la Cour, Rivière-du-Loup.
TEL. 56

CARTES D'AFFAIRES

Dr Antonio Paradis
CHIRURGIE
Rayon X à l'Hôpital
Bureau à 2 heures P. M.
Tous les jours
Dimanche excepté.
RIV.-DU-LOUP, Centre
Tél. 158

Casgrain, Lizotte & Stein
AVOCATS et PROCUREURS
7, rue de la Cour,
RIVIERE-DU-LOUP
Léon Casgrain, C. R. M. P. P.
L. P. Lizotte, C. R.
Marc Stein.

Dr J. O. Benoit
MEDECIN — CHIRURGIEN
29 rue Lafontaine
RIV.-DU-LOUP, Station
Opérations à l'Hôpital
Bureau : 2 à 5 heures p. m.
6 à 8 heures p. m.

LEON PARADIS
AVOCAT et PROCUREUR
2 rue de la Cour
Rue de l'église
RIVIERE-DU-LOUP

Dr Alphonse Couturier
MEDECIN — CHIRURGIEN
Bureau : Chemin Témiscouata
Bureau: 11 à 12 A.M.
2 à 4 P.M.
6½ à 8 "
TEL. 4103
ST-LUDGER

J.-François Poulbot, M.P.
AVOCAT
Bureau en face de l'église
RIVIERE-DU-LOUP

LUCIEN BEDARD, B.A., L.L.L.
NOTAIRE
Casier Postal 190
4, *rue de la Cour*
RIVIERE-DU-LOUP
Téléphone 3

HORACE CIMON
AVOCAT
16, rue de l'église
RIVIERE-DU-LOUP
Téléphone No 2652

Del 141
Dr J. André Lessard
CHIRURGIEN DENTISTE
100 LA FONTAINE
Rivière-du-Loup

Alex. Michaud, C. R.
AVOCAT
Bureau :
EDIFICE BELLE
4, rue de la Cour
RIVIERE-DU-LOUP

Dr LUC LEBEL
MEDECIN — CHIRURGIEN
78½ rue Saint-André
RIVIERE-DU-LOUP
STATION
TELEPHONE 54

Dr H. Provencher
CHIRURGIEN-DENTISTE
Bureau:--
162, rue Lafontaine.
RIVIERE-DU-LOUP,
CENTRE.

B. P. 122 Tél. : 3034
Dr L. Pelletier
CHIRURGIEN-DENTISTE
331, rue Lafontaine
RIVIERE-DU-LOUP.

J. E. Alexis Dumais
— COURTIER —
75, rue Témiscouata,
ST-LUDGER RIV.-DU-LOUP
Achat et ventes d'obligations Municipales — Scolaires et de Fabriques
TELEPHONE 4124

Tél. : 3633 C. Postal 86
G. R. ANCTIL
ASSURANCES
Successeur de
JOS.-N. ANCTIL
Rivière-du-Loup, Station.
97, Témiscouata.

HIRAM SAINDON
Vérificateur
autorisé par la Comission Municipale à faire la vérification des livres de toute Corporation Rurale, Municipale ou Scolaire de la Province de Québec.
St-Arsène
Co. Témiscouata.

Casier Postal: 7 *Telephone* (*Bureau : 226*, *Résidence: 4733*)
DAVID E. RIOUX
AVOCAT ET PROCUREUR
65, rue Lafontaine, - Edifice Levasseur,
RIVIERE-DU-LOUP, STATION.

J. B. LAVOIE L. L. L.
AVOCAT
RIVIERE-DU-LOUP
BUREAU 20 RUE BLAIS
RESIDENCE 20 RUE HERVILLE

S. P. DUGAL
NOTAIRE
5, Rue de la Cour, Téléphone : 140,
RIVIERE-DU-LOUP

Arthur Bernard
Entrepreneur - Couvreur

Licencié pour installation de
PARATONNERRES
Ainsi que tout le matériel nécessaire pour ces installations.
Avant de donner vos contrats pour couverture, informez-vous de mes prix qui rencontrent toujours la compétition.
Boite Postale 132 Tél. 114
RIVIERE-DU-LOUP

BLAISE FOURNIER B.A., LL. B.
AVOCAT - PROCUREUR
EDIFICE BANQUE PROVINCIALE
319 Lafontaine
Bureau à Notre-Dame-du-Lac tous les samedis

CHEMIN DE FER TEMISCOUATA
HORAIRE No. 92
EN FORCE LE 27 AVRIL 1936

*No 1 Passager					*No 2 Passager
6.30	A. M.	Dép.	Riv. du Loup, Qué.	Arr.	3.00 P. M.
10.20	A. M.	Arr.	Edmundston, N. B	Dép.	11.20 A. M.
*No 3 Mixte					*No 4 Mixte
11.30	A. M.	Dép.	Edmundston, N. B.	Arr.	9.50 A. M.
1.25	P. M.	Arr.	Connors N. B.	Dép.	8.00 A. M.

Heure du Méridien de l'Est.
*Service quotidien, excepté le dimanche.
Pour plus amples informations, prospectus, etc., s'adresser à
C. A. STEWART,
Gérant.

Dr D. SAINDON
Chirurgie et Laboratoire à l'Hôpital
BUREAU:-
136 RUE LAFONTAINE
RIVIERE-DU-LOUP, CENTRE.
TEL. 145

J. L. MARIER, Enr.
COMMERCANT DE BOIS
de chauffage, peaux vertes, et agence de toutes sortes.
Rue Chouinard
RIV.-DU-LOUP, Station
Tél. 330

DÉSASTRE!

Seuls les Silvertowns vous assurent la PROTECTION du PLI DORÉ

Toutes les BANDES de ROULEMENT GOODRICH protègent contre les dérapages

CAVALIER
Un pneu robuste et durable à prix moyen avec bande de roulement antidérapante.

COMMANDER
Un pneu épais à parois latérales solidement renforcées et à bande de roulement antidérapante, offert à prix modique.

PRIX à partir de $4.75

●Encore un accident causé par un éclatement! Il s'en produit comme cela tous les jours. La même chose peut vous arriver si vous n'êtes pas bien protégé. Savez-vous ce qui cause les éclatements? En grande vitesse — même à allure normale — une chaleur intense se développe à l'intérieur du pneu. Le caoutchouc s'affaiblit et commence à se séparer du tissu. Une sorte d'ampoule se forme graduellement sans que vous vous en rendiez compte et, finalement, elle éclate et vous fait perdre le contrôle de votre voiture.

Mais dans les Safety Silvertown Goodrich, il y a, incorporé dans le pneu, à l'endroit exposé à "chauffer", le fameux Pli Doré qui résiste à la chaleur. Caoutchouc et bande de roulement tiennent fermement ensemble et la cause des éclatements désastreux se trouve ainsi éliminée.

Ne vous exposez pas aux dérapages

Une autre caractéristique protectrice du Silvertown est sa bande de roulement ingénieusement rainurée qui, sur les pavés humides, agit un peu à la manière d'un essuie-glace. Au premier signe de dérapage, les côtes centrales chassent l'eau et permettent aux blocs de caoutchouc de mieux adhérer au sol.

Tous les pneus Goodrich vous protègent mieux contre les dangers ordinaires de la route. Pourquoi risquer un accident? Montez immédiatement votre auto sur des Goodrich. Ils sont plus sûrs, mais pas plus chers. Il y en a pour toutes les bourses. Voyez tout de suite un dépositaire.

Le Nouveau "Safety"
SILVERTOWN
Le seul pneu au monde comportant le Pli Doré sauvegarde des vies. Offre le maximum de protection contre les éclatements en grande vitesse. Semelle à action antidérapante. Plusieurs mois additionnels de service exempt d'ennuis.

Pneus Goodrich
PLUS SÛRS....MAIS PAS PLUS CHERS

J. S. Proulx, Propriétaire Garage Régional, St-Ludger de Riv.-du-Loup, Qué.
Philodime Marquis, Isle-Verte, Co. Témiscouata, Qué.
Camille Ouellet, St-Alexandre, Co. Kamouraska, Qué.
Louis Belzil, Trois-Pistoles, Qué.

LE TROISIEME CENTENAIRE DES HOSPITALIERES DE SAINT-JOSEPH

[Par le Rév. Père Pacifique]

18 MAI 1936

(suite)

Dieu exige l'obéissance, mais Il ne défend pas de sentir. En arrivant à Moulins, elle constata avec peine que non seulement leur logement n'était pas prêt, mais que la ville les aurait volontiers vues renoncer à l'entreprise et retourner à la Flèche. Mais, la Mère, si modérée d'habitude, dit avec énergie : "Nous ne sommes venues ici que par ordre de Dieu; j'ai confiance en sa bonté, il fera tout tourner à sa gloire. Nous attendrons tout ce qu'il lui plaira de faire de nous". Ces paroles affermirent ses Filles plus timides. Bientôt les personnes qui les approchèrent en remportèrent de bonnes impressions, surtout de la fondatrice; on la quittait ravi de son aspect aimable et saint, de ses manières affables et réservées, de ses discours modestes et sensés. On remarquait son égalité d'humeur devant toute parole amie ou contraire. On admirait son recueillement que les entretiens incessants ne semblaient pas troubler. On voyait le reflet du même esprit et des mêmes vertus dans ses Filles. On ne put s'empêcher de les estimer. C'était se mettre en voie de leur rendre justice. Elles furent mises en possession de l'Hôtel-Dieu tant attendu, le jour de Sainte-Trinité. Le 4 juin 1651, quinze ans après l'entrée des premières Soeurs à l'hôpital de la Flèche. En entrant la Mère de la Ferre leur dit : "Voici le lieu de mon repos pour l'éternité"; puis elle récita le Nunc Dimitis. On prit ses paroles pour un élan de reconnaissance envers Dieu; en réalité c'était l'annonce de sa mort, dont elle avait eu le pressentiment avant son départ de la Flèche et dont elle parla plusieurs fois. Cette prévision, loin de l'abattre la rendait plus zélée et plus active, selon le conseil de saint Paul: Pendant que nous en avons le temps, faisons le bien. Elle eut d'abord plus de vocations que de place. Elle laissait ses postulantes s'éprouver dans leur famille. Dieu lui faisait connaître à mesure celles qu'Il destinait vraiment à l'Institut. Elle traçait avec le pouce un signe de croix sur leur front et leur disait: "Notre-Seigneur vous veut dans notre maison; appliquez-vous à vous rendre digne du choix qu'Il a fait de vous". Toutes celles qu'elle marqua ainsi entrèrent au noviciat et devinrent d'excellentes religieuses. Qu'il est beau de voir une sainte, disait-on; allons près d'elle apprendre à aimer le bon Dieu.

Les Soeurs de la Flèche firent leurs voeux perpétuels le 22 janvier 1652; la fondatrice ne put les faire que le 22 février. (15) Elle reçut alors l'anneau divin; mais un de leurs voeux étant celui de pauvreté, elle ne voulut avoir qu'un anneau d'argent. Elle eut ensuite un travail au-dessus de ses forces, à cause des dégâts causés par une inondation et surtout par une maladie contagieuse qui en résulta et frappa beaucoup de monde, ainsi que les Soeurs, et enfin elle-même. Les premières recouvrirent la santé, mais la Mère succomba, victime de son dévouement et aussi du grand désir qu'elle avait d'aller à Dieu.

Ce désir était immense; elle ne le cachat pas, et elle exhortait ses Soeurs à vivre de manière à pouvoir saluer la mort, comme l'instant qui délivre et qui béatifie. Puis, s'adressant à Jésus: "Vous m'appellez à vous, disait-elle, ô mon bien-aimé; il est juste de vous obéir. La confiance que j'ai en votre miséricorde, les marques sensibles que vous m'avez données de votre bonté, votre passion, votre propre mort ne me permettent pas de douter que vous n'ayez pitié de mon âme. Lavez-la, Seigneur, dans votre précieux Sang, puisque c'est en ses mérites infinies que je fonde toutes mes espérances. Je vous demande cette grâce par l'intercession de la Très Sainte Vierge et de saint Joseph".

Pressant le Crucifix sur ses lèvres et sur son coeur, elle disait : "Vous êtes toute ma confiance, ô mon Sauveur; quel bonheur pour moi, pauvre et misérable que je suis, de pouvoir vous aimer pendant toute l'éternité!" Quand les souffrances devenaient plus vives : "Encore plus, s'écriait-elle, encore plus, ô mon Dieu; détruisez ce corps de péché". On entendit encore une fois : "Quel bonheur de pouvoir vous aimer pendant toute l'éternité!" On eut pu croire que c'était le cri de joie qu'elle poussait en prenant possession de ce bonheur. Son âme avait quitté la terre, le lendemain de la fête de sainte Anne, 27 juillet 1652, un peu avant minuit. (16)

Plus tard ses précieux restes furent transportés à la Flèche par Le Royer lui-même, le 10 avril 1659, quelques mois avant sa propre mort. La sainte Mère lui avait annoncé en 1649 qu'il vivrait encore 10 ans et ne mourrait qu'après elle. (17)

IV

Il ne lui restait plus qu'à mener à bonne fin sa grande oeuvre de Montréal en y envoyant un groupe de ses Soeurs.

Il avait rencontré M. Olier en 1639 à Meudon. Ils se voyaient pour la première fois; mais ils se sentirent attirés l'un vers l'autre, et se communiquèrent leurs projets. M. Olier avait eu lui-même une communication céleste dans laquelle il connut qu'ils étaient appelés à fonder une colonie à Montréal, pour la glorification de la Sainte Famille; que S. Joseph serait représenté par la Dauversière, Marie par une jeune fille encore inconnue du pays de Maisonneuve, laquelle devait devenir la Vénérable Marguerite Bourgoys, future fondatrice de la Congrégation de Notre Dame et enfin Jésus, hélas! disait-il, par lui-même si indigne et des prêtres de sa Société. C'est lors de son voyage que, comme le P. de Condren, M. de la Dauversière déclara à M. Olier que Dieu ne l'appelait pas à l'Episcopat (18). Cette première entrevue fut suivie de plusieurs autres dans lesquelles, avec le Baron de Faucamp et d'autres, on jeta le plan d'une nouvelle société canadienne, la Société de Notre-Dame de Montréal. C'est M. de la Dauversière qui les entraina par son éloquence persuasive, à se dévouer à cette oeuvre sans attendre de rémunération; c'est lui aussi qui défendit l'entreprise et ses aides dans un écrit anonyme resté célèbre.

Cependant Montréal n'était pas une terre vacante. L'île avait été concédée à M. de Lauzon, qui était alors intendant du Dauphiné. On l'appelait Monsieur de Montréal. (19).

M. de la Dauversière qui avait été nommé procureur de la société se rendit auprès de lui en 1639 avec le baron de Faucamp. Ils le trouvèrent intraitable, malgré cela on s'occupa de l'envoi à Montréal de denrées, d'outils, d'armes, et de toutes sortes d'objets utiles. Puis M. de la Dauversière retourna voir M. de Lauzon, au milieu de l'année suivante (1640) cette fois avec le Père Lalemant. Chose étonnante, et dans laquelle on ne manqua pas de voir l'action du Dieu, l'intendant n'était plus le même. Le 7 août, il signa un contrat de vente, au prix de 150,000 livres, environ $30,000. Ce contrat, trouvé nul, fut refait avec la Compagnie de la Nouvelle-France le 17 décembre suivant (20).

Le Père Lalemant l'aida encore à trouver l'homme qu'il lui fallait pour l'exécution de ses projets. M. de Maisonneuve, gentilhomme champenois, engagé depuis l'âge de 13 ans dans le métier des armes, rêvait de consacrer son épée au service du Roi du ciel et de sa Mère plus qu'à celui de son roi de la terre. S'en étant ouvert au P. Lalemant, celui-ci comprit sans peine que ces deux saints personnages étaient faits l'un pour l'autre et se cherchaient sans se connaître. Ils s'entendirent en effet très vite, et désormais l'entreprise avait un chef, un second chef, capable d'exécuter ce que le premier avait décidé.

Car on finira bien par reconnaître que le vrai fondateur de Montréal est M. de la Dauversière. Non seulement il fut l'iniateur et le promoteur de l'entreprise, mais il en fut encore jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant vingt ans, et seul, le directeur effectif, en France. (21) C'est une mission prodigieuse que celle de cet homme. Il revendiquait un mandat divin; et ses contemporains n'ont pas mis en doute l'origine surnaturelle de cette mission.

La rencontre de Maisonneuve illumina son front soucieux; un élan de gratitude monta de son coeur vers la divine Providence, dont la conduite apparaissait si évidente Il la fit aussi inscrire parmi les sociés, et écrivit à M. le Fancamp qu'il pouvait maintenant hâter le recrutement des hommes, auxquels la main de Dieu venait de donner un capitaine.

Une nouvelle rencontre non moins consolante l'attendait à la Rochelle: celle de Mlle Mance, appelée plus tard l'Ange de Ville-Marie. Ils se virent pour la première fois à la porte de l'église des Jésuites, où il se rendait pour la messe. Tous les deux subitement éclairés se saluèrent par leurs noms, et en un instant Dieu leur imprima dans l'esprit une connaissance si claire qu'ils ne purent faire autre chose que le remercier de ses faveurs. La Dauversière lui fit connaître le plan formé; lui dit que Dieu avait envoyé lui-même un capitaine et l'avait destinée, elle, pour s'occuper des sons de l'intérieur et du service des malades. Il la fit aussi ainscrire parmi les membres de la Société. C'est alors que sur son invitation il rédigea son écrit sur Les Vrais Motifs de l'entreprise de Montréal, dans lequel il dit qu'on donnera à la nouvelle ville le nom de Ville-Marie. (22)

Plus tard, Mlle Mance remerciera le bon Dieu de l'avoir choisie pour préparer à Montréal la venue des Soeurs de St-Joseph, ces excellentes âmes, disait-elle, que Le Royer et Marie de la Ferre recevaient en dépôt pour les former et les envoyer ensuite où Dieu les appelait. A Paris elle avait été présentée par le P. Rapin, récollet, à Madame de Bullion, qui fut par sa générosité pour l'hôpital de Montréal, ce que la Duchesse d'Aiguillon avait été pour celui de Québec, excepté que la première put demeurer toujours la bienfaitrice inconnue, tandis que l'autre, avec une pareille disposition, fut obligée de paraître à cause de son oncle, le Cardinal de Richelieu.

L'embarquement pour le Canada eut lieu en juin 1641. Maisonneuve n'arriva à Québec que le 20 août. Le gouverneur Montmagny voulait qu'il se fixât dans la capitale ou sur l'île d'Orléans. Il répondit noblement qu'il n'était pas venu pour discuter mais pour exécuter, qu'on ne lui avait pas dit de choisir un lieu, mais d'aller à Montréal, et qu'il y irait, dût-il y perdre la vie. Cette fière réponse gagna tellement le noble coeur de Montmagny qu'il voulut l'accompagner avec le P. Vimont dans la courte visite qu'il tenait à y faire avant l'hiver. Le 15 octobre 1641, jour dédié à la mémoire de sainte Thérèse, uniquement aimée et amante de la Sainte Famille, écrit le P. Vimont, ils arrivèrent au lieu qu'on a choisi pour la première demeure qui se doit faire dans cette belle "Isle" que j'appellerais volontiers l'Isle sainte, puisque tant d'âmes d'élite l'ont si saintement consacrée à la Sainte Famille. Ces âmes d'élite s'étant rassemblées dans la grande église de Notre-Dame de Paris, ils dédièrent et consacrèrent à cette sainte Famille l'Isle de Montréal, désirant qu'elle se nommât dorénavant Notre-Dame de Montréal. Mais écoutons, s'il vous plaît, continue le P. Vimont, ce qu'une personne de vertu, qui se cache aux hommes et qui est bien connue des anges, écrit sur ce sujet. Il s'agit certainement de M. de la Dauversière dans l'écrit mentionné ci-dessus. Environ trente-cinq personnes de condition, dit-il, se sont unies pour travailler à la conversion des pauvres sauvages de la Nouvelle-France, et pour tâcher d'en assembler un bon nombre dans l'Isle de Montréal, qu'ils ont choisie, estimant qu'elle est propre pour cela. Leur dessein est de leur faire bâtir des maisons pour les loger, de défricher de la terre pour les nourrir, d'établir des séminaires (lisez, des maisons d'éducation), et un Hôtel-Dieu pour secourir leurs malades. Tous ces messieurs et dames s'assemblèrent un jeudi, vers la fin du mois de février de cette année 1642, sur les dix heures du matin, dans l'église de Notre-Dame de Paris, devant l'autel de la Sainte Vierge où l'un d'entre eux (M. Olier) dit la sainte Messe et communia les Associés qui ne sont pas prêtres. Les autres prêtres célébrèrent aux autres autels, qui sont autour de celui de la Sainte Vierge. Là, tous ensemble, ils consacrèrent l'Isle de Montréal à la sainte Famille de Notre-Seigneur, Jésus, Marie et Joseph, sous la protection particulière de prières et de mérites, afin qu'étant conduits d'un même esprit, ils travaillent plus purement pour la gloire de Dieu et pour le salut de ces pauvres peuples, et que les prières qu'ils feront pour leur conversion et pour la sanctification de chacun des dits Associés soient plus agréables à sa divine Majesté. (23).

Maisonneuve repartit de Québec le 8 mai 1642, avec toute sa compagnie, ainsi que le Gouverneur, le P. Vimont et Mme de la Peltrie, qui voulut accompagner Mlle Mance. On arriva le 17 à l'endroit choisi l'année précédente et le Gouverneur mit M. de Maisonneuve en possession de l'Isle, pour y commencer les premières bâtisses. Le P. Vimont, très probablement le 18, entonna le Veni Creator, célébra la sainte Messe sur un autel dressé près du rivage et décore par Mme de la Peltrie et Mlle Mance, et exposa le Saint-Sacrement toute la journée, pour obtenir du ciel sa bénédictions ur les commencements de l'entreprise. Le lendemain on dressa le rampement autour de l'autel provisoire; on abattit les arbres pour faire un retranrhement en palissade afin de se protéger contre les Iroquois. On éleva une chapelle en écorce pour y loger le Saint-Sadrement, qui depuis n'a jamais quitté l'île. (24)

(à suivre)

(15) Hist. p. 223, note 3.

(16) Ibid. p. 201; une note des Annales, p. 41, met le 25; on trouve ailleurs le 28; mais la Vie des Fondateurs (p. 49), met aussi le 27.

(17) Ibid. p. 254. Ces précieux restes sont encore à La Flèche; mais ceux du fondateur n'ont pas pu etre identifiés, après les troubles de la Révolution française; en revanche son coeur, qui avait été confié à des parents, fut conservé précieusement et rendu par leurs descendants à la Communauté le 29 mai 1836, encore la fête de la Sainte Trinité, au second centenaire de l'Institut (Vie, p. 61).

(18) Hict. p. 226, note.

(19) Annales, p. 29.

(20) Dans la Vie des Fondateurs on met : environ trois millions de nos jours (p. 32). La chose est impossible : on a dû confondre livres et louis. L'Histoire distingue bien les deux, quand elle mentionne comme premier don de M. Olier, cent louis d'or (p. 224).

(21) Voir L'Echo de St-François, 1934, p. 45 et 246.

(22) Hist. I, p. 225. Ailleurs on dit que ce nom fut donné par Maisonneuve (Dict. Mame); sans doute, mais il venait de M. de la Dauversière, qui connaissait l'île avant que les missionnaires en eussent donné aucune description. Ce fut le nom officiel de la ville durant tout le gouvernement de Maisonneuve. Après 1665 il ne resta d'un emploi courant que pour les officiers de Justice. Après 1725 il disparut presque partout (Annales, p. 1, note). Seule la langue ecclésiastique a conservé ce nom primitif, en latin Marianopolis (Hist. II, p. 398, note). La principale province des Soeurs de la Charité de Montréal s'appelle aussi Province de Ville-Marie; la Congrégation de Notre-Dame a également une Académie Ville-Marie, et la plus importante cour des Forestiers Catholiques de Montréal porte le même nom; feu Mgr Le Pailleur en était membre.

(23) L'Histoire (p. 247) et le 2 février; mais c'est contraire au texte; d'autant plus que le 2, cette année-là, était un dimanche et non un jeudi; il faut mettre, sans doute, jeudi le 27.

(24) L'Histoire des Hospitalières (p. 246) dit que le 17 on aperçut l'île désirée et qu'à ce moment des cantiques retentirent dans toutes les embarcations. Le lendemain, donc le 18, on longea l'île pour arriver au point choisi. Or, le P. Vimont, témoin oculaire, dit précisément qu'on arriva le 17 à l'endroit choisi l'année précédente et que monsieur le Gouverneur mit M. de Maisonneuve en possession de l'Isle, etc., et tout de suite il parle des prières et de la messe. Mais il est impossible qu'on soit arrivé de si bonne heure qu'on ait eu le temps de débarquer, de dresser un autel sur le rivage, de l'orner, etc. Il faut donc que cela se fit le 18 au matin, qui fut le jour de la première messe, enfin que le lendemain fut le 19, ou l'on dressa le campement autour de l'autel provisoire. C'est à peu près ce que dit ou laisse entendre M. Auclair (Fêtes de 1909, p. 11). De même la Soeur Morin dit qu'ils arrivèrent le 17 et mirent pied à terre; (p. 60) M. de Chomedy se jeta à genoux ainsi que toute la compagnie. Puis ils dressèrent des tentes. Le lendemain matin (donc le 18) on dressa un autel, etc. M. Auclair ajoute que Jeanne Mance fonda son hôpital dès cette année, d'abord dans sa propre maison, puis qu'en 1644, elle transporta celui-ci dans les nouvelles bâtisses sur la rue St-Paul, où elle entra le 8 octobre (Ibid, p. 12, 14 et 69). La première partie ne peut guère s'entendre, d'après la suite du texte, que de la disposition où elle était de recevoir les malades chez elle, en attendant, s'il y en avait eu. La vraie date de la fondation de l'hôpital est le 8 octobre, 1644.

Les Papiers à Mouches WILSON'S FLY PADS TUENT REELLEMENT

Un papier tuera des mouches toute la journée et chaque jour pendant 2 ou 3 semaines. 3 papiers dans chaque paquet. Pas d'arrosage, de viscosité et de mauvaise odeur. En vente dans les Pharmacies, les Epiceries et les Magasins Généraux.

10 CENTS LE PAQUET
POURQUOI PAYER PLUS?
The WILSON FLY PAD CO., Hamilton, Ont.

HEURE DES MAREES

(Heure Avancée)

MOIS DE JUILLET

	A.M.	P.M.
9—Jeudi	6.48	7.23
10—Vendredi	7.38	8.14
11—Samedi	8.31	9.11
12—Dimanche	9.33	10.13
13—Lundi	10.41	11.20
14—Mardi	1.57	12.28
15—Mercredi	1.08	1.33
16—Jeudi	1.53	2.13
17—Vendredi	2.28	3.01
18—Samedi	3.18	3.50
19—Dimanche	4.03	4.33
20—Lundi	4.43	5.11
21—Mardi	5.23	5.49
22—Mercredi	6.01	6.28
23—Jeudi	6.39	7.07
24—Vendredi	7.19	7.50
25—Samedi	8.00	8.33
26—Dimanche	8.43	9.23
27—Lundi	9.38	10.21
28—Mardi	10.43	11.26
29—Mercredi	12.00	12.33
30—Jeudi	1.09	1.31
31—Vendredi	1.53	2.05

Hommage à M. Eugène Godbout

M. Eugène Godbout, cultivateur de St-Eloi, ancien député à la législature, ancien maire du Conseil d'Agriculture de la Province et père de l'honorable Godbout, premier ministre, a été l'objet d'une chaleureuse manifestation de part de ses coparoissiens accompagnés de quelques amis de St-Jean-de-Dieu, dimanche soir le 14 juin.

Un groupe d'amis de monsieur Godbout et de sa famille vinrent alors le féliciter à l'occasion de l'avènement de son fils comme chef du gouvernement de cette province. M. Godbout quoique très ému de cette démonstration, sut répondre à ces félicitations en termes appropriés, commentant avec son esprit coutumier la situation politique actuelle.

Toute notre population se réjouit des succès de l'un des nôtres et espère qu'il continuera pendant de nombreuses années encore, à faire bénéficier notre province, de ses talents reconnus et de son dévouement désintéressé.

UN LECTEUR.

Prochain mariage

On annonce pour mercredi, le 15 juillet, le mariage de Mademoiselle Marie-Louise Rioux, fille de M. et madame Alfred Rioux, de Ste-Françoise, avec M. Robert Marquis, fils de M. et madame Ovide Marquis, de cette ville.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église de Sainte-Françoise.

Pas de faire-part.

Evitez la grève des Bank-notes... En faisant de la PUBLICITE

MAL DE REINS

Le rhumatisme et le lumbago proviennent également de l'acide urique laissé dans le sang par des reins défectueux. Le soulagement permanent s'affirme lorsque le foie, les reins et les intestins reprennent leurs fonctions normales grâce aux

Pilules du Dr Chase
Pour les Reins et le Foie

MADAME, TONIFIEZ VOTRE JEUNE FILLE QUI GRANDIT...

se développe; de 12 à 15 ans, elle passe par une période critique qu'il convient d'aider et de hâter. Ordinairement aux prises avec ses études, la jeune fille est surmenée alors qu'il lui faudrait du repos et des soins. Il lui faut un tonique sûr, prouvé; donnez-lui alors les bonnes PILULES ROUGES qui, en renforcissant l'organisme, en donnant au sang la vigueur nécessaire pour faire ce travail de création, feront passer rapidement et heureusement votre jeune fille au travers de cette crise et lui évitera des périodes douloureuses ou irrégulières qui ne sont souvent que le signe d'une formation imparfaite ou d'une faiblesse générale.

Les bonnes PILULES ROUGES se recommandent dans les cas de :

Pâleur, Faiblesse, Manque d'appétit
Fatigues, Douleurs de dos, de reins, Périodes douloureuses
Irrégularités, Troubles internes essentiellement féminins

(symptômes ou conséquences de l'anémie)

Quelques extraits de milliers de témoignages que nous avons dans nos filières et qui sont à votre disposition pour vérification; nous en garantissons l'authenticité.

"Fatiguée par des études trop assidues, ma jeune fille, Irène, délicate de constitution était devenue d'une faiblesse extrême. Je lui achetai des PILULES ROUGES: la santé lui revint complètement . . ."

"J'étais rendue à l'âge de 17 ans et je n'étais pas encore menstruée. J'étais ennuyée de pertes blanches et je maigrissais à vue d'œil. J'ai eu recours aux PILULES ROUGES, un heureux changement se produisit . . ."

"Vers l'âge de 15 ans, fatiguée par le trajet que j'avais à faire pour me rendre à l'école, je suis devenue bien déprimée et je perdis le goût de l'étude. Mon père qui était médecin s'en aperçut et après examen constata que je souffrais d'ANEMIE. Il me prescrivit lui-même les PILULES ROUGES. Je devins plus gaie, plus enthousiaste aux amusements et je repris mes études avec ardeur . . ."

Pilules Rouges, partout ou par la poste: 50c la boite ou 3, $1.25.

PRENEZ LES BONNES

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1570, rue St-Denis, Montréal.

Cent trente-deux souscriptions

Dix-neuf cultivateurs de plus qu'en 1931 participent au concours du Mérite Agricole de 1935.

DANS LA 2e REGION AGRICOLE

Québec, 12/6/36. — Cent trente-deux cultivateurs de la région agricole No 2 de la province de Québec ont transmis à date leur inscription au concours du Mérite Agricole qui sera jugé au cours des mois de juillet et d'août. Ce chiffre représente une augmentation de 19 concurrents sur le total des cultivateurs qui participaient à ce concours il y a cinq ans dans les mêmes comtés. Il est toutefois possible que le chiffre actuel s'accroisse encore.

"Etant donné le nombre de formules qui nous ont été demandées par les agronomes et les cultivateurs intéressés", a déclaré M. Oscar Lessard, secrétaire du Conseil d'Agriculture, en communiquant ces détails à la presse, "nous pouvons nous attendre encore à ce que quelques inscriptions nous parviennent par les prochains courrier, et il se peut que le grand total des concurrents atteigne cent cinquante, s'il ne le dépasse pas. Tout laisse prévoir que le concours du Mérite Agricole sera un plein succès. Toutes les inscriptions ont été recommandées par les agronomes de cette région, ce qui veut dire que les juges auront à faire l'expertise de fermes bien préparées pour subir cette épreuve agricole. Ces juges seront nommés sous peu et se mettront au travail immédiatement, afin de pouvoir terminer leur expertise avant la tenue de la prochaine exposition provinciale de Québec, alors que les noms des lauréats seront proclamés au cours d'une manifestation publique".

Des dix-sept comtés de la 2e région agricole, celui de St-Hyacinthe se classe en tête avec un total de 33 concurrents. Le comté de Missisquoi vient ensuite avec 22 inscriptions. Les entrées par comté se répartissent comme suit :

Bagot	7
Brome	8
Chambly	2
Compton	7
Drummond	10
Iberville	11
Missisquoi	22
Richelieu	—
Richmond	8
Rouville	—
Shefford	5
Sherbrooke	1
Stanstead	5
St-Hyacinthe	33
St-Jean	8
Verchères	2
Yamaska	3
TOTAL	132

ISLE-VERTE

On demande à louer dans le village de l'Isle-Verte, un logement de 4 à 5 appartements muni autant que possible de toutes les commodités. Maison seule de préférence ou plein-pied avec terrain ou garage.

Réponse par lettre, avec prix, en s'adressant à

CASIER POSTAL 020xx
Poste Restante,
Rivière-du-Loup, Centre, Tém.

Va et vient.— M. l'abbé Léon Beaulieu et son frère Josaphat, d'Albertville, Matapédia, chez leur père, M. Joseph Beaulieu.

M. et Mme Camille Beaulieu, M. et Mme Aimé Beaulieu et leur fils Jean-Guy sont en visite chez leurs parents et amis à l'Isle-Verte.

M. Ernest Gagné, M. Bernard Stein, Mlle Bernadette Stein, de Lisbon Falls, M. Bernard Goulet, de Lewiston, Maine, M. Calvin Kimball, de Bath, en visite chez M. Paul Dumont.

Mlle Irène Côté, étudiante à l'Institut Nazareth, Montréal, de retour chez sa mère, Mme Alphée Côté.

Mlle Smonne Dubé, institutrice à la Baie Ste-Catherine, Mlle Lucienne Dion, institutrice à Squatteck sont de retour dans leur famille.

M. et Mme Lionel Hall, Mlle Murielle Hall et M. Georges Hall, de Québec sont arrivés parmi nous pour la saison d'été.

Mme Dan F. Fraser et ses enfants, Françoise et Pierre ont passé quelques jours à Notre-Dame de l'Isle-Verte chez des parents.

Mlle Cécile Fraser, de Notre-Dame de l'Isle-Verte, de passage parmi nous.

M. et Mme J.-M. Carlos sont allés à St-Arsène dimanche dernier.

Prochain mariage

On annonce pour le 15 juillet, le mariage de Mlle Rose-Anne Leclerc, de Cacouna, avec M. Georges-E. Dionne, fils de M. et Mme Paul-E. Dionne, de Grand-Ile, Maine.

Pas de faire-part.

ANGÉLINE GUILLOU

ROMAN CANADIEN

— PAR —

JOSEPH LALLIER

No 10

C'est alors qu'Evangéline arriva chez le père de Gabriel. Bazile, l'ancien forgeron, avait acquis une belle ferme sur laquelle il commandait comme un grand seigneur. Sa ferme était si grande qu'il fallait qu'il aille à cheval quand il voulait en faire le tour en une seule journée. Il apprit à Evangéline que Gabriel était parti la veille et qu'il avait dû les repasser en chemin. On partit à sa poursuite; mais en vain chercha-t-on à le rejoindre. Quand on arrivait à un endroit, on apprenait qu'il était parti la veille pour un autre. Il n'y avait pas de télégraphe comme aujourd'hui dans ce temps-là, vous savez. Tous les jours il s'enfonçait plus profondément dans les grandes plaines de l'Ouest américain, si bien qu'à la fin Evangéline se découragea et, sur les conseils d'un missionnaire qui connaissait très bien les solitudes de l'Ouest américain (c'était aussi sauvage dans ce temps-là qu'à l'intérieur de la Côte à ct'heure), elle décida de ne pas aller plus loin.

Elle se dévoua aux soins des malades et finalement se fit Soeur de Charité. Elle avait bien vieilli et en se regardant un jour dans son miroir, elle se demandait, si Gabriel la voyait, s'il l'aimerait encore.

Elle continua à soigner les malades dans le Far West américain et c'était comme voir venir un ange quand elle venait vers eux pour soigner leurs plaies.

Un jour, v'là une épidémie qui se déclare! et l'hôpital qui commence à se remplir de malades. Il y en avait dans tous les corridors et jusque dans la cuisine. Enfin on dut convertir l'église en hôpital.

Parmi les malades, un homme brisé par la misère et la fatigue portant une longue barbe, requit les soins de la bonne Evangéline Gabriel! qu'elle s'écria en le voyant, mais il ne put lui dire une seule parole. Ses yeux cependant firent croire à Evangéline qu'il l'avait reconnue avant de mourir.

Après sa mort, on enterra ce pauvre Gabriel dans le cimetière près du couvent où Evangéline allait souvent prier sur sa tombe.

—Mes enfants, cette histoire d'Evangéline, écrite en anglais par le grand poète américain Longfellow, est aussi l'histoire de la dispersion des Acadiens, ou du grand dérangement, comme on appelait cela dans notre temps.

—Merci, père Comeau! firent tous les enfants à l'unisson, les yeux pleins de larmes, touchés au récit de cette navrante histoire.

Angéline, tout en raccommodant un filet dans un coin de la maison, n'avait pas perdu un mot de la narration, faite dans le langage du terroir, de cette triste épopée du peuple acadien. Elle descendait elle-même de l'une de ces familles éprouvées qui avaient réussi à force de courage et de persévérance à se rapprocher un peu de leur pays d'origine et qui avaient enfin échoué à la Rivière-au-Tonnerre. Elle se faisait la réflexion en elle-même, que, si pareil malheur lui arrivait, c'est dans le fond d'un cloitre qu'elle irait pleurer son malheur.

DEUXIEME PARTIE

I

Les fêtes de la Noël et du Jour de l'An passèrent comme passent tant de choses ici-bas, sans laisser de traces profondes, mais qui contribuent cependant à tuer le temps, après quoi la monotonie reprend ses droits. C'est ainsi qu'il en fut à la Rivière-au-Tonnerre au cours de la saison froide, qui parut encore plus longue à Angéline à cause de son état d'âme.

Il y eut bien une fois ou deux comme diversion, au cours de l'hiver, la visite du médecin des Sept-Iles qui fut appelé pour des cas de maladies graves, mais ces incidents étaient vite oubliés, malgré l'intérêt momentané que suscitait toujours l'arrivée du cométique du médecin. Les commères s'en donnaient à coeur joie pour quelques jours, puis tout retombait dans le silence.

Le curé-missionnaire était aussi parfois mandé auprès de quelques sauvages se mourant au fond des bois ou auprès de quelque famille de blancs émigrés pour la chasse. Ce bon vieillard, qui ne pouvait se coucher sur son cométique à cause d'une maladie qui le minait depuis de longues années, s'en était fait construire un où il avait mis son ingéniosité à profit, au grand amusement de ses paroissiens qui s'imaginaient ne pouvoir voyager en cométique autrement qu'étendus de tout leur long.

Le long hiver se passa ainsi à s'amuser du moindre petit incident pour tuer le temps et la monotonie.

A l'arrivée du cométique de la poste, qui faisait son apparition irrégulièrement tous les quinze jours, une partie de la population du village s'engouffrait dans l'étroit vestibule du bureau de poste, en attendant le déballement du courrier sur lequel on se précipitait avec avidité quand la maîtresse de poste se décidait enfin à distribuer les journaux déjà vieux de quinze jours, et les lettres qui, souvent, portaient des marques de l'intempéries dont elles avaient essuyé les morsures au cours du long trajet de la Malbaie à la Rivière-au-Tonnerre, où chevaux et chiens succèdent à la voie ferrée comme moyen de transport.

On commençait à faire des conjectures sur l'arrivée du prochain cométique, tout en lisant en famille les journaux reçus par le dernier courrier.

II

Malgré que l'hiver eût une apparence de forteresse imprenable, le chaud soleil de mars en commença l'attaque avec sa tenacité coutumière qui finit toujours par emporter le morceau. La neige se désagrégea sous les rayons ardents du soleil et le littoral reprit un peu de vie. Bientôt, le bruit grossissant de la chute annonça que la neige fondait aussi à l'intérieur de la forêt.

Les chasseurs blancs sortirent du bois pour venir recommencer la pêche à la morue le plus tôt possible, mais bien décidés à quitter la Côte si les marsouins continuaient leurs ravages.

III

Comme dans tous les romans, après l'hiver ce fut le printemps; non pas le printemps de nos verdoyantes campagnes où tout renait dans la nature, où l'oiseau migrateur vient à votre fenêtre annoncer son arrivée par son chant matinal; mais le printemps de la Côte qui, sans faire revendir les arbres d'essence résineuse et éternellement vers, apporte quand même une certaine gaieté à ceux qui sont coutumiers de sa venue tardive.

Le premier bateau de la poste fut accueilli avec des cris de joie quand il fit son apparition, un beau soir de mai, après l'exercice du mois de Marie, au moment où les fidèles sortaient de l'église. On fêta gaiement ce premier signe de vie extérieure, et nombreuses furent les barques de pêcheurs qui allèrent à la rencontre du bateau, chargées de jeunes gens et de jeunes filles, simplement, comme disait un "loustic", pour voir si le bateau se portait bien.

Angéline, qui avait revêtu une toilette de demi-deuil, s'était mêlée aux autres villageois, quoiqu'elle refusât de prendre place à bord des barques qui se rendirent au large, de crainte d'éveiller en elle de trop cuisants souvenirs.

Sa beauté ne faisait que s'accroître au contact de la froide bise du nord, et l'air salin lui avait redonné ses couleurs d'enfant. Le temps, grand guérisseur, faisait son oeuvre. Elle avait recouvré sa gaieté et faisait souvent de longues promenades sur la grève en compagnie de jeunes filles qui, comme elle, étaient l'image de la santé. Souvent seule aussi, quand la température était belle et que les soins de la maison lui en donnaient le loisir, elle se coiffait d'un bonnet breton et faisait de longues promenades, ayant l'air de méditer sur quelque sujet inconnu des villageois. Elle errait ainsi de longues heures sur la grève, s'essayant pour se reposer sur un rocher escarpé, contemplant cette grande nature sauvage et muette pour les étrangers, mais qui dit cependant de si jolies choses aux habitants du pays qui lui sont attachés par les fibres les plus intimes de leur être.

Un jour qu'Angéline faisait seule l'un de ces pèlerinages médiatifs par une belle après-midi ensoleillée, elle tourna ses regards vers le sud-ouest et crut distinguer les deux ailes d'un aéroplane qui se dirigeait en droite ligne sur la Rivière-au-Tonnerre. Elle resta un moment stupéfiée, se demandait si elle était victime d'une hallucination. Elle se frotta les yeux, ajusta sa lunette et vit qu'elle ne rêvait pas.

Que venait faire dans cette galère ce grand oiseau mécanique à cette saison de l'année?

—Je vais aller prévenir Monsieur le Curé! se dit-elle à elle-même, parlant presqu'à haute voix.

Elle partit d'un pas précipité vers le presbytère et entra même sans frapper, toute confuse de sa gaucherie.

—Je vous demande bien pardon, Monsieur le Curé, mais... venez donc voir...

—Vous avez l'air bien surexcitée, Angéline, y aurait-il quelqu'un de malade chez vous?

—Non,... non,... Monsieur le Curé; mais il y a un aéroplane qui semble se diriger en droite ligne sur le village; il est même à une vingtaine de milles d'ici.

—Saprelotte! serait-ce déjà le capitaine?... marmotta le curé entre ses dents, tout en se précipitant à l'extérieur.

—Vous attendez un capitaine, Monsieur le Curé? reprit Angéline toute nerveuse.

—Non,... non,... je n'attends personne, mais ça pourrait bien être... Saprelotte! je vais me rendre sur la grève en tout cas pour voir qui ça peut bien être.

—Je vais avertir Antoinette, Monsie

Le courrier de Tante Odile

LE SOIN DES DENTS

Chaque partie du visage a son importance dans la bataille que vous livrez inconsciemment chaque jour pour la reconnaissance de votre beauté ou de votre charme car ceux qui vous approchent ou qui vivent avec vous. Les dents ne sont pas de la moindre importance.

On a l'habitude de se moquer des dentistes qui nous enseignent de nous laver les dents de telle ou telle façon. On a tort. Il ne suffit pas, pour conserver une dention parfaite, de les brosser à la hâte, en se levant et parfois même, lorsqu'on est en retard, d'oublier de les brosser. Il faut le faire avec méthode.

D'abord, souvenons-nous qu'il ne faut pas brosser le haut et le bas de la machoire en même temps. On brosse ses dents verticalement, soit, mais de haut en bas pour les dents du haut et de bas en haut pour les dents du bas. Si on fait le contraire, on pousse les gencives trop loin, on les décelle de la racine des dents; elles s'enflamment et forment peu à peu des abcès qui peuvent devenir de la phyorrée. Vous savez tous que la phyorrée est la gangrène des dents et de la bouche et qu'elle est facilement un foyer pour le cancer.

Il n'est pas nécessaire de peser en se brossant les dents et il n'est pas nécessaire de passer à la même place à plusieurs reprises. Une ou deux fois suffit. Le principal, c'est d'avoir une bonne brosse dure, de la rincer après chaque lavage et de la laisser sécher "tête en haut". On conseille fortement d'avoir deux ou trois brosses à dents et de s'en servir alternativement. Ainsi, du jour au lendemain, la brosse utilisée a le temps de sécher et lorsqu'on s'en sert de nouveau, elle est dure et à point.

Après chaque repas, il faut se rincer la bouche et enlever avec de l'eau et votre brosse les particules d'aliments demeurés entre les dents. Ne jamais oublier de se laver les dents à l'arrière. Le devant seul ne suffit pas pour conserver leur beauté et leur santé.

Si quelques unes d'entre vous possède un nécessaire de toilette avec un boitier pour la boite à dents, je vous conseillerais de l'ignorer. Il vaut mieux laisser sécher votre brosse à dents à l'air, "tête en haut" et sur un petit crochet pris après un porte-verres, que de la laisser moisir dans le boitier.

Si vous devez vous absenter de chez-vous pour aller travailler, ayez une brosse à dents à votre travail ou emportez-en une dans votre bourse. Vous pourrez ainsi, vous rincer les dents après votre repas du midi, pris loin de la maison.

L'ETIQUETTE A TABLE

Voulez-vous connaître le degré d'éducation d'une personne? Invitez-là à manger, que ce soit au restaurant ou chez-vous. Invariablemnt, elle se trahira et révèlera sa bonne ou sa mauvaise éducation.

Si certains détails, certaines particularités du service à table vous échappent, ne vous désolez pas. Il est très facile d'apprendre les bonnes manières de la table. D'abord, elles sont basées sur le bon sens. Il n'y a jamais rien de forcé. Agissez au naturel, au meilleur de votre connaissance et tout ira bien.

Si, par exemple, vous êtes invité chez des personnes dont le niveau social est plus élevé que le vôtre et qu'on ait placé, près de votre assiette, plus d'ustensiles qu'il y en a habituellement à la maison, gardez votre sang-froid. Attendez que les autres commencent de manger et imitez-les ensuite. Si vous vous apercevez que vous vous êtes trompé de cueiller, ne la changez pas, continuez de manger avec celle que vous avez choisie mais ne recommencez pas la prochaine fois.

Certaines correspondantes m'ont demandé d'écrire une brochurette sur L'ETIQUETTE A TABLE. Je l'ai fait. Vous pouvez vous procurer la brochure 6 : L'ETIQUETTE A TABLE en envoyant 10 sous et une enveloppe timbrée et adressée.

Dans cette brochure, vous trouverez la solution à tous les "puzzles" qui vous tracassent devant quatre cueillers, trois couteaux, trois forchettes, etc., etc. Elle vous dira aussi toutes les choses qu'il ne faut pas faire à table pour se faire remarquer et passer pour un monsieur ou une dame qui ne connait pas les bonnes manières.

LES BROCHURES DE TANTE ODILE

Etes-vous intéressée aux brochures de Tante Odile? Voici la liste des noms:

1.—BEAUTE DU BUSTE 15 sous et une enveloppe timbrée et adressée.

2.—20 JEUX DE SOCIETE, 25 sous et une enveloppe timbrée et adressée.

3.—VOULEZ-VOUS MAIGRIR? 25 sous et une enveloppe timbrée et adressée.

4.—VOULEZ-VOUS ENGRAISSER? 10 sous et une enveloppe timbrée et adressée.

5.—LA BEAUTE DES MAINS, 10 sous et une enveloppe timbrée et adressée.

6.—L'ETIQUETTE A TABLE, 10 sous et une enveloppe timbrée et adressée.

AMOURI QUAND TU NOUS TIENS!

QUESTION: Tante Odile, je suis jeune c'est vrai, mais j'aime un jeune homme et il semble m'aimer lui-même mais il agit "comme un frais" quand je sors avec lui. Que dois-je faire? MARTHE.

REPONSE : Si ce jeune homme vous aime comme vous dites, demandez-lui de se conduire civilement avec vous ou bien dites-lui que vous serez dans l'obligation de discontinuer de sortir avec lui.

J'AI ATTENDU SIX ANS

A VERONIQUE : Des fréquentations qui durent depuis six ans et qui n'ont pas encore apporté une demande en mariage me semblent étranges. Une fois pour toutes, vous devriez interroger votre ami, là-dessus. Attendez qu'il vous ait répondu avant de recevoir l'autre jeune homme. Si celui-ci tient réellement à vous, il attendra.

A MICHELINE : Une réception à un mariage a toujours lieu tout de suite après le mariage. Après la cérémonie à l'église, vous vous rendez chez les parents de la mariée, si vous êtes invitée à cette réception.

PARFUM

A CLAIRE : Le meilleur parfum pour l'été est un parfum simple, une odeur de fleur. Vous avez le choix : rose, muguet, jasmin, oeillet, chèvrefeuille, lavande, etc., etc. Moi, je me contente, en été d'une eau de toilette de haute qualité et je n'use jamais de parfum lourds avant la fin de septembre.

LES BAINS CHAUDS

A SUZETTE : Oui, les bains chauds peuvent aider à réduire l'abdomen, les hanches et les cuisses, mais à condition de faire des exercices appropriés en même temps. Vous trouverez ces exercices dans ma brochurette 3: VOULEZ-VOUS MAIGRIR?

TANTE ODILE.

BIJOUTERIE

Je viens d'ouvrir ma bijouterie, il y a déjà quelques jours, au numéro

33½ LAFONTAINE

Entre la Pharmacie Beaulieu et L. P. Dubé, épicier-licencié

Je suis heureux d'offrir à la population de Rivière-du-Loup et des environs, mes services d'horloger. J'aurai toujours en mains un assortiment de bijouteries, d'horlogeries, d'argenteries et de verreries, etc., de premier choix, à des prix bien raisonnables.

Je ferai les réparations de toutes sortes avec les soins qu'exigera le travail présenté, afin d'assurer entière satisfaction.

Je sollicite votre encouragement et une visite vous convaincra de ce que je viens de vous offrir.

J. Carmilien Dubé

HORLOGER - BIJOUTIER

33½ LAFONTAINE - RIVIERE-DU-LOUP.

INSPECTEUR DES MONTRES DU C. N. R.

Prochain mariage

On annonce pour le 16 juillet, le mariage de M. Alphonse Lebel, professeur à Château-Richer, fils de M. Joseph Lebel, décédé, et de Mme Joseph Lebel, de Rivière-du-Loup, avec Mlle Germaine Huot, fille de M. et Mme Apollinaire Huot, de l'Ange-Gardien, comté de Montmorency.

Pas de faire-part.

Taxi pour les Etats-Unis

M. Arthur Dumais, de Lewiston, annonce aux personnes qui désireraient faire le voyage tous les lundis en taxi, aux villes suivantes: Lewiston, Auburn, Augustha, Artheville, dans l'Etat du Maine sont priées de s'adresser à

OMER LABONTE,
15, rue Amyot,
Rivière-du-Loup, Centre.

Abonnez-vous au "Saint-Laurent" $1.00 par année.

Académie Commerciale BEAULIEU

AUX CITOYENS DE RIVIERE-DU-LOUP

Je suis heureux de vous annoncer que j'aurai l'honneur de continuer au milieu de vous, en septembre prochain, mes cours réguliers et privés et j'en profite pour vous remercier de l'encouragement que vous m'avez donné depuis deux ans.

Comme je suis, dans le moment, un cours au Harvard University, Boston, je peux vous dire que je descendrai dès mon cours fini, vers le 14 août et d'ici à cette date, pour renseignements et inscriptions adressez-vous à moi-même.

Prof. J.-B. BEAULIEU,
32 Reed Street,
No. Cambridge, Mass.

DIPLOMES

M. Lucien Deschênes élève de "St. Thomas College", Chatham, N. B., vient d'obtenir son diplôme Commercial en Anglais, ainsi qu'un diplôme de "Filing" après avoir eu un $5.00 en or comme 2ème prix et une mention honorable en comptabilité anglaise.

Diplômes de la C. M. A.

Nous apprenons que les élèves dont les noms suivent ont obtenu avec très grand succès leur diplôme en Comptabilité de la Canadian Modern Accounting. Messieurs Ernest Côté, Lucien Ouellet, Napoléon Chassé, Hervé Dufour, Gérard Bonenfant, Charles-Henri St-Pierre, Paul Dubé.

Ces élèves suivent le Cours Spécial de Commerce de l'Ecole Hogg.

LES FOINS BIENTOT

D'ici deux semaines, la majorité de nos cultivateurs travailleront activement à la fenaison. Si la tâche est longue et fatigante cette année, du moins sera-t-elle réconfortante, car les "prairies" ont poussé "à pleine clôture". Nous voulons, à cette occasion, rappeler à nos lecteurs l'importance qu'il y a pour eux de faire leurs foins "de bonne heure". Il s'en trouve encore trop qui négligent cette pratique, privant ainsi leurs animaux d'éléments nutritifs quasi indispensables à une alimentation rationnelle. Nous résumerons donc brièvement ici les avantages qui devraient inciter ces retardataires à se mettre au plus tôt au pas et à adopter cette ligne de conduite que leurs confrères trouvent si avantageuse pour eux-mêmes.

Nos cultivateurs savent qu'il n'y a pas une minute à perdre lorsque le foin est prêt à être fauché. Il est évident que si l'on commence la récolte alors que la maturité des graminées ou des légumineuses constituant la prairie est avancée, la partie récoltée dans la deuxième période sera trop mûre! Outre le gaspillage d'éléments nutritifs précieux, il faut tenir compte des pertes considérables dans les rendements et la diminution marquée de palatabilité des herbes composant le mélange. Aussi avons-nous pleinement raison de recommander à nos fermiers de commencer leurs foins de bonne heure afin de finir en temps. Mais tenons-nous-en là à ces ujet; les autres revues agricoles ne manqueront point de traiter ce point, nous le savons.

Un autre moyen de ne pas perdre d'heures précieuses au cours de cette période fort active est la possession d'un matériel de fenaison en parfait état. La faucheuse, le rateau, la "chargeuse" sont-ils en bon état d'opération? Des journées entières se perdront probablement cette année encore par suite de négligences quasi inconcevables. Il n'est pas trop tard pour examiner soigneusement son matériel. Réparons d'abord, puis procurons-nous les huiles et les graisses nécessaires à un travail facile et agréable. On regretterait trop de passer les beaux jours de juillet en courses désespérantes au village voisin pour s'y faire dire trop souvent qu'on devra attendre deux ou trois jours la pièce de rechange essentielle au bon fonctionnement de sa faucheuse ou de toute autre machine.

Réglons tous ces détails importants alors que la fenaison n'est pas encore commencée, afin de travailler à plein rendement lorsque sonnera l'heure de la récolte.

Robert REYNAULT.
(Le "Bulletin des Agriculteurs").

—Pour vos impressions de toutes sortes, adressez-vous à l'Imprimerie du "SAINT-LAURENT", de Rivière-du-Loup. Vous aurez entière satisfaction et à très bas prix.

Les 25 ans de l'Ecole Sociale Populaire

UNE OEUVRE DE DOCTRINE ET DE SALUT.

L'Ecole Sociale Populaire célèbre cette année le 25ème anniversaire de sa fondation. Déjà des voix autorisées se sont élevées pour dire tout le bon travail, toute la fécondité de ces vingt-cinq ans. Ainsi il y a quelques semaines, à la radio, Mgr L.-A. Paquet rendait un éloquent hommage à l'E. S. P., et l'appelait "une oeuvre de doctrine et de salut". D'autres personnages éminents ont voulu apporter aussi leur témoignage et de leur collaboration est sortie une brochure de 64 pages où sont racontées les origines et les principales initiatives de l'Ecole Sociale Populaire. Mentionnons parmi ces collobarateurs, outre Mgr Paquet, Mgr Lebon, l'abbé Philippe Perrier, M. Arthur St-Pierre, le R. P. Archambault, S. J., M. Alfred Charpentier, le R. P Sauvé, O. M. I, la Rde Soeur Gérin-Lajoie, M. J.-B. Desrosiers, P. S. S., M. Wilfrid Guérin, etc.

Des lettres de S. Em. le cardinal Villeneuve et de S. Exc. Mgr Gauthier accompagnent ces articles.

Cette brochure qui fait connaître une de nos oeuvres les plus méritantes, les mieux adaptées à nos besoins actuels, se vend 25 sous l'exemplaire.

Méfaits de la fumée

Le Dr John du P. Langrishe, professeur d'hygiène publique à l'Université d'Edimbourg, a décrit les méfaits de la fumée qui flotte au-dessus des centres industriels et leurs voisinages.

Le nombre des mortalités causées par les affections cardiaques et pulmonaires, explique M. Langrishe, augmente en proportion directe du volume de la fumée et de la durée de sa présence dans l'air. Les victimes se recrutent surtout parmi les enfants et les vieillards dont la résistance physique est moindre. A force de respirer un air chargé de particules de carbone et de goudron, les citadins ont des poumons comme ceux des mineurs, noircis et irrités; le terrain se trouve tout préparé pour la tuberculose.

Les nuages de fumée empêchent encore la diffusion des rayons solaires, principalement des rayons ultra-violets, si nécessaires au développement du système osseux dans les jeunes organismes puisqu'ils favorisent l'assimilation de la chaux et du phospore dont ce système a besoin. M. Langrishe déclare qu'à Manchester, importante ville manufacturière, la radiation solaire est, en moyenne annuelle, 26.9 pour cent seulement de la moyenne de Timberley, six milles au sud, où règne une atmosphère plus pure.

La fumée, poursuit le professeur déprime aussi les esprits, diminue la capacité de travail, rend les gens irritables, augmente la fatigue. Elle est en outre très nuisible aux pâturages et aux jardinages. Dans le district minier de Lancashire, par exemple, la fumée est cause qu'aujourd'hui trois acres de pâturage peuvent à peine nourrir une vache quand une acre suffisait jadis à trois animaux. Enfin, la fumée détériore les édifices et impose aux familles des dépenses beaucoup plus fortes pour la toilette des maisons et pour la lessive.

M. Langrishe rappelle qu'au temps du roi Edouard Ier, on allait jusqu'à condamner à la potence les personnes qui causaient une nuisance par la fumée. S'il fallait appliquer une sanction aussi sévère de nos jours, les pendus seraient légion. N'empêche que la fumée est devenue une des ennemies les plus rdoutables des populations urbaines et qu'il importe de la combattre avec vigueur. L'air pur n'est pas moins indispensable aux habitants d'une grande ville que l'eau pure et des aliments sains.

LE BULLETIN SANITAIRE.

Ste-Hélène

Funérailles de M. J. E. Desjardins.

Le 1er juillet, est décédé en cette paroisse, à l'âge de 62 ans, Sieur J. E. Desjardins, époux de Dame Rose-Anna Tardif. Son service et sa sépulture ont eu lieu en cette paroisse, samedi le 4 juillet.

Le défunt étant membre Artisan, six confrères portèrent le cercueil : MM. Xavier Picard, Frank Picard, Omer Picard, Charles Tardif, Arthur St-Pierre, William Ouellet. Portait la croix, M. Joseph Picard. Le drapeau des Artisans était porté par M. Herm. Ouellet, président et était suivi de plusieurs autres membres Artisans.

La levée du corps fut faite par M. le curé Martin, à la demeure du défunt. Le service fut chanté par M. l'abbé Auguste Tardif, du Collège Ste-Anne, cousin du défunt et M. l'abbé Louis Morneau, vicaire et aussi cousin du défunt, reconduisit la dépouille mortelle à sa dernière demeure.

Outre son épouse, il laisse pour pleurer sa perte, quatre filles: Marie-Rose, Marie-Alice, Cécile et Rosalie; trois fils: Elzéar, Joseph-Emile et Louis-Philippe.

Assistaient aux funérailles, ses enfants; ses frères et soeurs: MM. Jean Baptiste Desjardins, de Montréal; Louis-Philippe Desjardins, de Québec, et Mlle Marie-Louise Desjardins, de Québec; sa belle-mère, Mme Adrien Tardif, Ste-Louise; ses beaux-frères et belles-soeurs, Mme J. B. Desjardins, Montréal; Mme L.-P. Desjardins, Québec; M. et Mme François Gendron, Rivière-du-Loup; M. William Michaud, Trois-Pistoles; M. Joseph Tardif, Ste-Louise; Mme Philippe Tardif, M. et Mme Arthur Tardif, M. et Mme Edmond Harton, Mme David Picard, Mme Louis Pelletier, Ste-Louise; M. et Mme Charles Drapeau, Kamouraska; ses oncles et tantes, M. Arsène Morin, St-Alexandre; M. Joseph Michaud, St-Epiphane; M. et Mme Auguste Morneau, Mme Elzéar Morneau, Mme Napoléon Morneau, Ste-Hélène; M. Auguste Tardif, St-André; ses neveux et nièces: M. Lucien Michaud, M. et Mme J. B. Rioux, M. et Mme Jos. Leblond, M. Louis-Philippe Michaud, Trois-Pistoles; ses cousins et cousines: M. Joseph Ouellet, St-Antonin; M. et Mme Ludger Ouellet, M. et Mme Emile Ouellet et leur fille Elise, de St-André; MM. Antonio Sirois, Roméo Sirois, Cléophas Sirois, Timothée Sirois, Cléophas Sirois, Cacouna; M. Pierre Desjardins, M. et Mme Pierre Ouellet, St-Eleuthère; M. et Mme Charles Caron, Notre-Dame du Portage; M. et Mme Joseph Picard, M. et Mme Octave Picard, M. et Mme Frank Picard, M. et Mme Xavier Picard, M. et Mme Charles Tardif, M. Joseph Tardif, Ste-Hélène; M. Jos. Morneau, Québec; M. et Mme Florian Morneau, M. et Mme Gérard Morneau, Mlles Claudia et Yvonne Morneau, Ste-Hélène; Mlle Ernestine Morneau, St-François de Montmagny; MM. Télesphore et Gérard Morneau, Kamouraska.

Parmi les autres qui assistaient aux funérailles on remarquait: M. Frank Lévesque, Cacouna; MM. Marcel et Alfred Marquis, St-André; M. Auguste Michaud, St-Pascal; M. Omer Dubé, Cacouna; M. Félix Michaud, St-André; M. Rosario Picard, St-Alexandre; M. Timothée Gendron, Rivière-du-Loup; MM. Jos. Desjardins et Charles Desjardins, St-André; M. Albert Marquis, St-André; M. Dominique Morin, St-Eleuthère; M. Charles Desjardins, Ste-Anne; MM. Jean-Marc Duchesneau et P.-A. Gagné, représentants de la maison J. B. Renaud, Rivière-du-Loup; Mme Arsène Drapeau et Mlles Marie-Ange et Irène Drapeau, Kamouraska; M. et Mme Ludger Drapeau, Kamouraska; M. et Mme Joseph Morneau, St-André; M. et Mme Damase Paradis, Montréal; M. Albert Chamard, St-Jean Port-Joli; M. Dominique Beaulieu, NotreDame du Portage et plusieurs autres dont nous n'avons pu nous procurer les noms.

La famille a reçu bien des marques de sympathies en cette circonstance.

Offrande de messes: M. et Mme L. P. Desjardins, Mlle Marie-Louise Desjardins, M. et Mme J. B. Rioux, M. et Mme Ludger Ouellet, M. et Mme Joseph Ouellet, M. et Mme François Gendron, M. et Mme Charles Caron, M. et Mme Arthur Tardif, M. et Mme L. P. Morneau, M. et Mme Louis Pelletier, M. et Mme Edmond Harton, M. et Mme Origène Leclerc.

Sympathies : M. l'abbé Auguste Tardif, M. l'abbé Cyprien Morneau, M. et Mme Emile Ouellet, M. et Madame L. P. Sirois, La famille Antonio Sirois, M. et Mme Joseph Tardif, M. et Mme Octave Picard, La famille François Picard, M. et Mme Philippe Tardif, M. et Mme Gérard Morneau, Mlle Marie Dumais, La famille Jos.-Adolphe Gamache, La famille Louis-Irénée Caron, M. et Mme Léon Caron, Révérende Mère Saint-Cyr, Mlle Cécile Soucy, La Cour des Dames Artisans, M. et Mme Cyrille Pelletier, Mlle Exilda Charest, M. et Mme A. Lebel, M. et Mme Georges Morin, M. et Mme Eugène Morin, La famille Wildry Landry, M. et Mme Alfred Ouellet, M. et Mme Auguste Michaud, M. et Mme Georges St-Pierre, Mme Olivier et Mlle Rose-Emma Albert, La famille Ludger Thiboutot, M. et Mme William Ouellet, Mlle Ernestine Morneau, M. et Mme Jean Sirois, La famille Ernest Chamard, La famille Arthur Boucher, Jules Garon, Mlle Alice Sirois, La maison J. H. Jacques.

Messes de l'Oeuvre du Noviciat des Pères Dominicains: M. et Mme Auguste Morneau, La famille de Mme Elzéar Morneau, M. et Mme Xavier Picard, La famille Evariste Michaud, Mme Démétrius Marmen, M. et Mme Joseph Chénard, M. et Mme Daniel Ouellet, Mlle Marie-Anna Chénard.

Affiliation à l'Oeuvre de la Chapelle du Sacré-Coeur: M. et Mme J. E. Morneau.

Bouquets spirituels: Mlle Jeanne Desjardins, M. et Mme Jos. Morneau, Mme Napoléon Morneau. La famille Charles Tardif, M. et Mme J. H. Sirois, Mme Wenceslas Lebel, La famille Georges Couturier, M. et Mme Pierre Couturier.

A la famille en deuil, nous présentons nos plus sincères condoléances.

Le Camion Chevrolet "Feuille d'Erable" établit un record d'économie

Voici le camion "Maple Leaf Truxmore" avec lequel la General Motors a fait un voyage expérimental à travers l'Est du Canada, sous les auspices et le contrôle de la Canadian Automobile Association, afin de vérifier l'économie de rendement et les autres qualités de ce type nouveau de camion. On remarquera que les roues doubles sont placées au centre du camion et non plus à l'avant et à l'arrière comme cela se pratique habituellement. Cette disposition des roues, au milieu du châssis qui porte la charge et près du centre de gravité, améliore sensiblement la tenue de route, comme on le comprendra facilement.

Ce camion était visible au début de la semaine au Garage ROBERT TETU, vendeur local des produits de la General Motors.

Chronique de la Crèche

...ET L'UNION N'EST PLUS STERILE

Il y a du choix. Pensez donc : 800 enfants, depuis les nouveau-nés jusqu'aux bambins de quatre ans! Il n'y a pas de goûts, de caprices même qu'on ne puisse satisfaire: gras, maigres ou minables; blonds, bruns, roux ou châtains; à peine éveillés au jour ou déjà capables de prendre leurs ébats, gros garçons robustes ou grêles petites filles, l'assortiment ne saurait être plus nuancé.

On choisit, on se concerte, on s'entend avec la Mère Supérieure, on signe un contrat d'adoption, tout cela par charité pour un prochain misérable et par amour pour un Dieu infiniment bon.

On arrive à l'hospice les mains vides et l'on repart avec un trésor; et le foyer désormais n'est plus désert, et la maison n'est plus monotone, et la vie n'est plus inutile, et l'union n'est plus stérile. Elle est féconde pour l'éternité.

Les enfants de la Crèche sont presque tous remarquablement attrayants. On peut les visiter du premier au dernier, chaque jour, de deux heures à trois heures (heure avancée durant l'été). Sur entente spéciale on peut s'arranger pour une visite en d'autres temps.

Si un ménage, à la suite de cet appel, adopte quelque enfant délaissé, il sera en bonne compagnie, puisque depuis la fondation, quatre mille deux cents vingt-cinq ménages ont accompli cet acte héroique de charité.

Le le mouvement s'accentue toujours...

Et les témoignages de satisfaction ne se comptent plus.

V. GERMAIN, ptre.

AUMONES : Des visiteurs, $23.-15; par tourrier $20.00.

ADOPTIONS : 27 en ce mois, 131 depuis janvier.

N. B.—Si vous désirez un enfant adoptif, munissez-vous d'abord d'une recommandation de votre curé.

ST-ELOI

Election des commissaires.— MM. Cyrice Desjardins et Eloi Malenfant ont été élus commissaires d'écoles en remplacement de MM. Jos. Malenfant et Charles Eugène Ouellet dont le terme était expiré.

Divers.— Mlles Marie Gagnon, Mérila Labrie, Antoinette Laplante et Jeanne April ont fait la retraite fermée cette semaine à Rimouski chez les RR. Soeurs de l'Immaculée Conception. Un groupe d'hommes de cette paroisse font aussi une retraite fermée à Mont-Joli.

En visite. —Chez M. Alphonse Raymond, M. le chanoine Denis Garon, de St-Victor de Beauce, M. l'abbé Louis Garon, chanelain de l'hospice St-André, M. Cyrille Hudon, de St-Denis, M. Eugène Raymond, de Montréal, Arthur Garon, de St-Denis et Lionel Bérubé, du Lac St-Jean.

Le "Saint-Laurent" est la propriété de ALPHONSE PARE et est imprimé au numéro 234, rue Lafontaine.

Cheveux ! Cheveux !

GRANDE REDUCTION

Je ne refuserai aucune offre raisonnable sur toutes mes tresses, couronnes, perruques et autres articles en cheveux.

Pour cause de santé, j'écoulerai sans réserve et le plus vite possible, tout mon stock d'ouvrages en cheveux. Une telle occasion ne se présentera plus. Plusieurs clientes en ont profité et sont satisfaites. Venez me voir. Faites-moi des offres! je ne refuserai pas d'argent!

Mlle Alphonsine Paradis

Perruquière,
216, rue Lafontaine,
Chez Mme J. Bte. Bernier.
Rivière-du-Loup Centre.
8 — 2 fs p.

Encore une fois, Mesdames et Messieurs, votre magasin canadien-français vous fourni l'occasion de vous habiller à bon marché.

AU BON MARCHÉ

281-83, rue Lafontaine - Tél. 465-2 - Rivière-du-Loup.

Notre GRAND SPECIAL de la quinzaine

La BALANCE de nos **Manteaux** sont à **PRIX REDUITS**

Nous ne refusons pas d'argent.

Un autre GRAND SPECIAL

Sacoches blanches pour fillettes
.15 .19 .25

Une belle sacoche blanche pour dames seulement
.49

Chapeaux blancs Pour Dames ..... **.69**

Les Dames viendront sûrement se procurer leur poudre ici, car nous avons actuellement des prix défiant toute compétition.

Combinaisons en coton Pour hommes, 34 à 44 **.49**

VENEZ MAGASINER

Au Bon Marché

TOUT EST REDUIT

Conservez vos factures, elles ont de la valeur.

Tous nos souliers blancs pour Dames ou pour Hommes sont réduits. Venez voir nos prix

"Une de perdue deux de trouvées"

(G. de Bourcherville) Illustration: Jules Paquette

L'Association Catholique des Voyageurs de Commerce Section des Trois-Rivières.

36

Après l'étrange découverte, faite à l'hospice par le juge de la cour des preuves, le chef de l'institution se retire dans sa chambre, et, son chapeau par terre, la tête sur ses poings, il médite sur les secrets merveilleux de la Providence. Il a beau appesantir les paroles de Son Honneur, les tourner en tout sens, il n'y comprend rien.

Lors de la visite du docteur Rivard à l'hospice, le lendemain, Jérémie ne put s'empêcher de trahir à demi les secrets que le juge lui avait confiés. "Nous avons eu hier une grande visite. Son Honneur, lui-même. Il a découvert sur Jérôme des choses que je ne dois pas vous dire. Vous êtes sur le point de devenir passablement riche, M. Rivard.

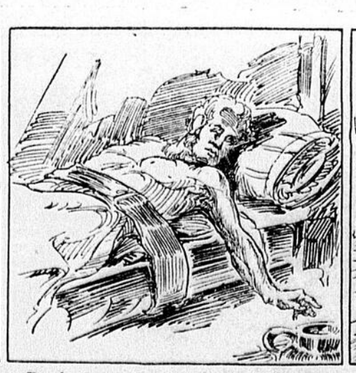

Pendant que dans la ville se déroulaient tous ces affreux complots contre lui, le pauvre capitaine Pierre s'éveillait de son étourdissement. Une fièvre brûlante l'accable. Sa gorge meurt de soif, sa blessure l'a affaibli considérablement. Heureusement qu'il aperçut à sa portée une cruche d'eau. Il veut y tremper la main.

Mais à ce moment, la mère Coco, levait justement la trappe pour s'enquérir de l'état de son prisonnier. A la lueur du soupirail elle aperçoit Pierre, qui remut son bras complètement dégagé. Malheur, pense-t-elle. Il est parvenu à se délier de nouveau. Et folle de frayeur, elle referme la trape. Puis elle se met à accumuler dessus tous les meubles de sa maison.